

Société pour l'expansion des exportations AAA
 Janvier '94
9.93%
 Sujet à modification sans préavis
 Minimum: 10 000 écus
 ScotiaMcLeod
545-4511

le **QUOTIDIEN**

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

19e année N° 280 Le mardi 1er septembre 1992 32 pages 60c plus taxes

POLYCLINIQUE DU SAGUENAY
 CLINIQUE DENTAIRE
 Dr Luc Gravel
URGENCE
 Pour rendez-vous
 696-4371

Mauvaise récolte de bleuets



Pertes de 15 millions \$

page 4

Dossier

Rivière La Grande

Bien trop tard pour déplacer le barrage!

page 6

Chicoutimi et Jonquière

Deux accidents marquent la rentrée des classes

page 3

La Doré

475 000 \$ pour ériger deux passes migratoires

page 4



Enfin! la voici la programmation d'automne 1992 du Pavillon sportif de l'UQAC découvrez-la à l'intérieur...

INSCRIPTION
 les 2,3 et 4 septembre
 de 11h à 20h

au centre de l'action depuis 10 ans

545-5050

Workout-Escalade-Nautillus-Badminton-Activités jeunesse-Volley-ball-Gymtonus

Université du Québec à Chicoutimi

Un homme ivre heurte sept véhicules

par Serge Lemelin
CHICOUTIMI (SL) — Un homme ivre, au volant d'une camionnette, est rentré sur le stationnement de la quincaillerie Lapointe, du boulevard Saint-Paul à Chicoutimi, et a causé des dommages à sept

véhicules avant de finalement s'arrêter.

Un automobiliste a été légèrement blessé dans le derby de démolition improvisé.

Les policiers qui ont été appelés sur les lieux ont procédé à un premier test d'ivres-

somètre sur le conducteur qui sentait la boisson. Le résultat a atteint .18, soit plus du double de la norme limite.

Les clients ahuris de la cascade du chauffard ont fait la file pour faire leur déclaration aux policiers enquêteurs.

Selon la version policière, le chauffard, un homme de 46 ans, s'est déplacé sur la voie de gauche du boulevard Saint-Paul à la hauteur du bar l'Empire. En effectuant cette manœuvre, il a accroché un automobiliste sur cette voie et a

perdu la maîtrise de sa camionnette qui a amorcé une course folle pour traverser le boulevard et venir emboutir six véhicules de clients de la quincaillerie.

Des accusations seront portées contre le conducteur ivre.

Perdu en forêt depuis mercredi

Le jeune Béliveau retrouvé sain et sauf

MANIWAKI (PC) — «J'ai les jambes un peu molles».

C'est ce que le petit Julien Béliveau, 9 ans, de Blainville, au nord de Montréal, a dit aux policiers qui l'escortaient, vers 13h30, hier, à sa descente de l'hélicoptère de sauvetage des Forces canadiennes à bord duquel il venait d'être hissé quelques minutes plus tôt.

Perdu en forêt depuis 20h30 mercredi dernier, le garçonnet aura patienté près de 113 heures en forêt avant d'être localisé par les spécialistes en opération de sauvetage de la base de Trenton, en Ontario.

«Il agitait les bras pour attirer notre attention. Nous avons immobilisé l'appareil au-dessus de lui et un membre de l'équipage, le caporal Steve Ackland, a été descendu à l'aide d'un treuil. Il a agrippé le jeune garçon et nous les avons hissés tous deux dans l'appareil», a expliqué le capitaine Yvon Larose, de l'escadron 424.

«Il avait les yeux gros et ronds comme des balles de golf et semblait en bonne forme. Une chose est certaine, il avait faim. Il a rapidement englouti le sandwich et les trois contenants de jus de pomme que nous lui avons remis», a ajouté le caporal Ackland.

Les secouristes ont retrouvé Julien Béliveau sur les berges du lac Sanford, à environ 1,5 kilomètre de l'endroit

où on l'avait aperçu pour la dernière fois, mercredi dernier, en bordure du lac à l'Ours, près de Moncerf, petite localité située à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Maniwaki.

Au plus fort des recherches, hier, 120 militaires, 40 policiers de la SQ et une trentaine de bénévoles participaient à l'opération.

L'arrivée du petit Julien au centre communautaire de Moncerf, transformé en poste de commandement depuis jeudi dernier, a été saluée par une vague de réactions plus émotives les unes que les autres.

Son oncle, Alain Béliveau, était presque en état de choc.

Serrant son neveu dans ses bras et distribuant des accolades aux policiers et militaires présents, il n'en finissait plus de remercier tout le monde.

«C'est un miracle. Nous avons toujours gardé l'espoir de retrouver Julien en bonne forme et c'est fait. Je viens de parler à sa mère et elle est très soulagée. Nous avons vécu des heures très difficiles mais le travail et le dévouement des policiers de la SQ, des militaires et de tous les bénévoles et résidents de Moncerf a permis d'en arriver au dévouement heureux de cet après-midi», a déclaré M. Béliveau.

De nombreux bénévoles qui

vivaient au rythme des recherches depuis cinq jours ont aussi fondu en larmes à la vue du garçonnet puisque les espoirs de le retrouver vivant s'amenuisaient de jour en jour.

Visiblement satisfaits de palper le fruit des efforts mis de l'avant au cours des derniers jours, les responsables de la SQ et les militaires ont brièvement rencontré le jeune garçonnet pour en savoir plus sur son séjour en forêt.

«Une fois persuadé qu'il était perdu, le garçonnet est demeuré dans le même secteur. Il s'est nourri de bleuets et avait de l'eau à proximité. Il a parcouru le kilomètre et demie en plein marécage avant de s'établir près du lac Sanford où il a passé ses journées. La nuit, il gagnait un trou dans le relief pour se protéger du vent et s'est réchauffé en se couvrant de feuillages», ont expliqué l'agent Jacques Surprenant de la SQ et le major Claude Archambault, des Forces canadiennes.

«Il nous a expliqué avoir vu les hélicoptères passer au-dessus de sa tête toute la fin de semaine mais ce n'est que ce matin, peut-être parce que l'appareil est plus visible et plus gros, qu'il est sorti de sous les arbres pour signaler sa présence», a ajouté le major Archambault.

Conduit au centre hospitalier de Maniwaki, où il a été



SAUF - Julien Béliveau, neuf ans, appréciait particulièrement sa pomme après avoir été retrouvé par des secouristes à Blainville. Il s'était égaré en forêt mercredi dernier.

examiné pendant un peu plus de 90 minutes, Julien Béliveau a rapidement obtenu son congé de l'hôpital.

«Il est affaibli et a besoin de sommeil, mais n'affiche aucune blessure même superficielle, et ne semble pas avoir souffert du froid. Les membres de la famille nous avaient dit qu'il était intelligent et débrouillard. Je pense que son attitude en forêt prouve bien que ses proches avaient raison», a déclaré l'agent Surprenant.

Accompagné de son oncle Alain Béliveau et du major Archambault, le jeune Julien a pu regagner Montréal à bord

d'un hélicoptère de la SQ qui l'attendait à l'aéroport de Maniwaki.

Météo

Min.: 7
Max.: 15

Une dépression traversant le centre de la province maintiendra les nuages et averses sur la plupart des régions, ce soir et cette nuit. La masse d'air est instable, ce qui pourrait produire des orages isolés dans certaines régions. La dépression se dirige vers l'est, si bien que les nuages se retireront graduellement avec elle pour laisser place au soleil sur l'ouest, mardi.

Mercredi sera une journée généralement ensoleillée pour l'ensemble des régions à cause d'un anticyclone qui dominera le Québec. Un réchauffement des températures est prévu pour mercredi.

Lac Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, réserve faunique des Laurentides:

Nuageux avec éclaircies. 30 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 15. Vents de 15 à 30 km/h.

Mercredi: Ensoleillé. Min. près de 7. Max. près de 19.

Faits divers

Prise d'otage de l'avocate

SAINT-JEROME (PC) — Mécontent des dispositions de son jugement de divorce, un homme de 48 ans a gardé en otage pendant une heure et 20 minutes, hier, l'avocate de son ex-femme dans une étude d'avocats de Saint-Jérôme.

L'homme, qui exigeait d'obtenir les services du criminaliste Lawrence Corribeau afin de porter sa cause en appel, s'est introduit dans le bureau d'avocats un peu

avant 15h armé d'une carabine. Au cours de la prise d'otage, il a communiqué avec des postes de radio pour faire part de ses déboires sur les ondes.

L'individu a finalement relâché son otage, Me Maryse Casavant, avant de se rendre aux policiers de la Sûreté municipale de Saint-Jérôme et de la Sûreté du Québec.

Il reprochait à Me Casavant, une spécialiste en droit familial, d'avoir ruiné sa vie en lui retirant la garde de ses enfants au profit de son épouse.

Pas possible

Poulets contestataires

COPENHAGUE (AP) — Coiffés de casques de vikings, des manifestants ont lâché lundi des poulets vivants dans les couloirs du ministère danois des Affaires étrangères pour protester contre la politique européenne du gouvernement. La police a interpellé une vingtaine de manifestants et a conduit tout ce petit monde — poulets compris — au commissariat.

Les gallinacés, dont certains se trouvaient devant la porte du bureau du ministre danois des Affaires étrangères Uffe Elleman-Jensen, ont été mis en cage.

Pour leur part, les manifestants ont affirmé que la politique pro-européenne de leur gouvernement n'était pas celle du peuple danois. En juin dernier, les électeurs danois avaient voté «non» lors du référendum sur la ratification du Traité de Maastricht.

Sommaire

Arts	16-17
Bandes dessinées	14
Bourse	18-19
Détente	15
Décès	25
Finances	19
Horoscope	15
Petites annonces	22 à 24
Sports	26 à 31
Télévision	14

Lotto

La Quotidienne
A trois chiffres
8-5-3
A quatre chiffres
0-9-3-5

ABONNEMENT 545-4664
Le Quotidien
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque Nationale du Québec
Envoi de publication - Enregistrement no. 3213.
Port de retour garanti.

Recyclez ce journal

Marées

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 06h40 (4m8) et basse à 13h35 (0m4). Elle sera à nouveau haute à 19h00 (5m1) et basse à 02h20.

LA BAIE - La marée sera basse à 12h20 (0m3) et haute à 18h45 (5m7). Elle sera à nouveau basse à 01h05 (0m4).

Lever: 6h01
Coucher: 19h24

Chicoutimi et Jonquière

Deux accidents de la route aux premières heures de la rentrée

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) — Deux accidents de la route ont marqué la rentrée scolaire dans les établissements d'éducation de

la région.

Une étudiante de 16 ans, inscrite en assistance dentaire à l'école technique L'Oasis sur la rue Bégin, à l'intersection du boulevard de l'Université, à

Chicoutimi a été légèrement blessée en traversant la rue.

A Jonquière, une automobile dans laquelle prenait place un couple d'octogénaires a dérapé sur le chemin de la

Dam 2 pour heurter un autobus scolaire en mouvement.

Les deux octogénaires ont été légèrement blessés.

L'oasis

L'étudiante de l'Oasis se rendait à son lieu d'apprentissage vers 8h00, conduite par une automobile qui l'a déposée sur la rue Bégin, en face de sa destination.

La jeune fille n'aurait pas remarqué une voiture quand elle s'est engagée pour traverser la rue.

Selon la version de témoins recueillie par les policiers de la Sûreté du Québec, elle aurait heurté l'automobile qui l'a projeté par terre, la blessant légèrement à la tête.

Les ambulanciers l'ont transportée à l'Hôpital de Chicoutimi pour qu'elle y subisse des examens de routine.

Joint à son bureau, le directeur de la Commission scolaire de Chicoutimi, Pierre Tchernoff, a indiqué que la clientèle de l'Oasis était composée d'environ 225 jeunes gens et adultes inscrits à des spécialités.

En raison de leur âge, les étudiants n'ont évidemment pas de service de brigadiers scolaires, comme les plus jeunes, mais la circulation dense à cette intersection amène le directeur à contacter la municipalité pour examiner les moyens d'améliorer leur sécurité.

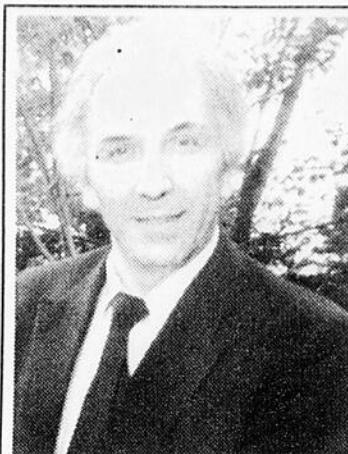
«Nous allons certainement prendre contact avec la municipalité pour que la présence de l'école soit mieux signalée aux automobilistes.» assure M. Tchernoff.

«Que ce soit à l'aide de panneaux ou de limite de vitesse, il y a sûrement quelque chose à faire. De notre côté, nous allons rappeler aux étudiants quelques informations de base pour que leur comportement soit plus sécuritaire.»

Jonquière

Sur le chemin de la Dam 2, l'accident s'est produit vers 13h05 sur une chaussée rendue glissante par la pluie. L'autobus appartenant au transporteur Scobus était rempli de jeunes; il tournait pour prendre le chemin quand l'automobiliste a appliqué les freins, glissée, frappé de sa partie arrière l'autobus avant de s'immobiliser un peu plus loin.

Les passagers scolaires n'ont ressenti qu'une légère secousse.



Russel Bouchard

Voies de fait Bouchard cité à son procès

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — Accusé de voies de fait sur un automobiliste, l'historien et armurier Russel Bouchard, de Chicoutimi, subira son procès, le 3 décembre, au Palais de justice de Chicoutimi, devant un juge de la chambre criminelle de la Cour du Québec.

Les faits qui lui sont reprochés se seraient produits, le 10 avril dernier, à l'angle des boulevards Saint-Paul et Université de Chicoutimi où Russel Bouchard, au volant d'un véhicule de type 4 X 4, aurait «coupé» un automobiliste, un individu de 28 ans domicilié à Saint-Fulgence.

Klaxonné avec insistance par ce dernier, Bouchard n'aurait pas du tout apprécié cette réplique. Non seulement l'historien aurait manifesté sa désapprobation par des gestes fort éloquents, mais il serait finalement descendu de voiture. Et, lorsqu'il fut en face de celui qui l'aurait si impoliment «défié», Russel Bouchard serait allé jusqu'à lui infliger une giflette en plein visage.

L'automobiliste de Saint-Fulgence a porté plainte auprès de la police municipale de Chicoutimi qui, après enquête, a soumis le dossier au bureau des substituts du procureur général de Chicoutimi. Me Nadine Dubois a finalement autorisé l'accusation, le 21 juin dernier, par voie sommaire de culpabilité, de sorte que Bouchard n'avait pas à être présent à la Cour pour sa comparution.

C'est effectivement son procureur, Me Jean-Claude Beaulieu, qui a représenté Russel Bouchard à ce stade des procédures, hier, devant le juge Guy Tremblay de la Cour du Québec.



SECURITE — Une étudiante de 16 ans a été légèrement blessée en traversant la rue Bégin, à Chicoutimi, pour se rendre à son école, hier matin.

(Photo Jeannot Lévesque)

La 403 à Isle-Maligne

Alcan évalue la situation jusqu'à la mi-septembre

par Louis Tremblay

ALMA (LT) — La compagnie Alcan attendra à la mi-septembre avant de faire savoir si elle reprendra ses activités de production d'aluminium à la salle de cuves 403 de l'usine Isle-Maligne d'Alma.

Cette salle de cuves de même que les deux autres situées au complexe Jonquière et à l'usine Shawinigan ont été fermées en 1991 en raison de la baisse du prix du métal gris et de la faiblesse des réserves d'eau du réseau hydro-électrique régional.

Le porte-parole régional d'Alcan, Guy Ménard, confirme que les discussions entre Alcan et le syndicat FSSA de l'Usine Isle-Maligne sont commencées. Par contre, ce n'est qu'à la mi-septembre que la

direction d'Alcan décidera si la salle de cuves reprendra ses activités de production.

«Nous tentons toujours de trouver, à l'intérieur des dispositions de la convention collective de travail, des façons d'organiser la production pour rentabiliser les opérations de la salle de cuves. Nous voulons rendre l'usine la plus productive possible», a indiqué le porte-parole d'Alcan.

Temps partagé

Le programme de travail à temps partagé, mis de l'avant lors de la fermeture de la 403, a pris fin au début du mois d'août. La majorité des travailleurs affectés par cette fermeture (une cinquantaine) sont restés à l'emploi d'Alcan depuis pour effectuer des tra-

voux dans la salle de cuves en vue d'une reprise des opérations. Ils ont également suivi des programmes de formation.

Alcan n'écarte également pas la possibilité de reprendre la production à Jonquière et Shawinigan. Si une entente intervient à Alma, indique Guy Ménard, elle pourra être appliquée dans les deux autres salles de cuves.

Le prix du métal n'a pas connu de hausse spectaculaire. Les réservoirs d'Alcan sont toutefois en très bonne situation. Le bassin amont affiche une cote de 92 pour cent de sa capacité alors que le réservoir aval (lac Saint-Jean), est à 85 pour cent de sa capacité, ce qui laisse une excellente marge de manoeuvre à la multinationale.

Fortin règle ses comptes avec la justice

par Claude Côté

ALMA (CC) — Gervais Fortin, cet Almatois qui a été condamné récemment à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre d'une jeune femme dans le district judiciaire de Joliette, a écopé de 17 ans de pénitencier, hier, pour des agressions sexuel-

les sur six femmes du secteur d'Alma.

Représenté par Me Jean-Marc Fradette de Chicoutimi, Fortin a ainsi réglé définitivement ses comptes avec la justice... du moins en regard des crimes qui lui étaient reprochés par la police municipale d'Alma.

Conduit devant le juge Jean-Yves Tremblay de la Cour du Québec, au Palais de justice d'Alma, l'individu de 39 ans a avoué sa culpabilité à 13 des 15 chefs d'accusation qui lui étaient reprochés à l'intérieur de trois dossiers, relativement à des événements qui s'étaient produits entre 1978 et 1989. Il y

avait non seulement des agressions sexuelles (pour la plupart armées), mais également des séquestrations et des introductions avec effractions dans des maisons d'habitation.

Le juge Tremblay a accueilli la recommandation commune des deux procureurs, dont Me Denis Dionne en poursuite, et

a condamné Fortin à une peine globale de 17 ans de détention. Comme il est déjà à l'ombre à vie pour meurtre au premier degré relativement à l'assassinat d'une jeune femme de 21 ans dans le district de Joliette, cette nouvelle peine sera purgée de façon concurrente.

Pertes de 15 millions \$

La récolte des bleuets sera mauvaise

DOLBEAU (LF) - La mauvaise récolte de bleuets occasionnera des pertes financières d'environ 15 millions \$ dans la région.

Jean-Eudes Senneville, directeur des ventes pour «Les bleuets sauvages du Québec», évalue que les pertes seront très importantes en termes économiques.

Il prétend que la récolte de cette année sera d'à peine le tiers de celle de l'an passé.

M. Senneville croit qu'il faut parler d'un dix pour cent en forêt et 60 pour cent dans les bleuetières.

Les gelées du printemps

ont causé un tort irréparable à la récolte de bleuets.

En forêt, la situation est plus dramatique encore, selon lui. Le bleuet a mûri beaucoup plus



Lise Fortin

tardivement que par les années passées à cause du mauvais temps.

Jean-Eudes Senneville parle d'un retard d'un mois; ce

qui fait que le fruit sauvage sera prêt à être cueilli en septembre plutôt qu'en août comme c'est le cas habituellement.

A peine le bleuet est-il prêt que déjà l'on craint une gelée.

A l'échelle du Québec, la récolte devrait atteindre 7 millions de livres en tout.

«La cueillette en forêt sera extrêmement tardive et bon nombre de cueilleurs ont abandonné», a expliqué Jean-Eudes Senneville. «D'autant plus, qu'il n'y a pas beaucoup de bleuets», devait-il ajouter.

Par contre à l'échelle de l'Amérique du Nord, la récolte

de bleuets atteindra un chiffre record. Les régions du Maine et des Maritimes ont connu une abondance de fruits sauvages. La récolte globale de l'Amérique du Nord est dans l'ensemble supérieure à l'an passé, selon Senneville. C'est une information importante au chapitre des statistiques.

Les producteurs de bleuets auront certes à assumer des pertes financières ou des revenus à la baisse.

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on retrouve trois usines de congélations; l'usine de Saint-Bruno, celle de Saint-Félicien et les bleuets

Fortin de Mistassini.

Tout laisse croire, que les usines de congélation pourront récupérer 50 pour cent de leurs pertes, par le fait qu'elles congèlent des produits des autres régions. Heureusement, ces ententes peuvent limiter les pertes.

Au chapitre du prix donné au cueilleur, il se situe à 0,50 \$ la livre pour le bleuet cueilli en forêt. L'an passé, c'est le maximum que l'on a atteint. En bleuetière, les prix varient d'un producteur à l'autre. Jean-Eudes Senneville a été dans l'incapacité d'émettre un chiffre.

Rivière aux Saumons

Des passes migratoires seront construites



PASSES - C'était jour de fête, hier à la Doré, lors de la signature d'une entente qui cherche à aider la ouananiche à accéder à la rivière aux Saumons. Denis Taillon, Gaston Vallée, Jean Fontaine et Claude Taillon étaient au Vieux-Moulin pour l'occasion.

(Photo Jean Briand)

LA DORÉ (JG) - Hydro-Québec et la MRC du Domaine-du-Roy ont signé, hier en fin d'après-midi, au Vieux-Moulin de La Doré, une convention pour la réalisation de deux passes migratoires à ouananches aux chutes 25 et 50 de la rivière aux Saumons.

Ces travaux, présentement en cours, coûteront 475 000\$.

Dans cette optique, la MRC a injecté un montant de 208 300\$ qu'elle a puisé à même le crédit de 524 623\$ qu'Hydro-Québec lui a accordé par le biais de son programme de mise en valeur de l'environnement du poste Chamouchouane. La Fondation de la faune du Québec et le MLCP contribueront pour une somme de 266 700\$. Ce projet est attendu depuis de nombreuses années, a rappelé la mairesse

de La Doré, Normande Gagnon. Les deux passes rendront accessible à la ouananiche une portion supplémentaire d'environ 41 kilomètres de rivière, ce qui doublera ainsi la capa-



Jacques Girard

cité de production des saumoneaux. Elles permettront du même coup d'accélérer les études portant sur la restauration de la pêche sportive dans ce secteur.

Le responsable provincial du programme de mise en valeur de l'environnement à

Hydro-Québec, Jean Fontaine, s'est réjoui de participer avec la MRC, le MLCP et la Fondation de la faune à ce projet à caractère environnemental régional et de grande portée pour toute la région.

Du même souffle, il a rappelé qu'Hydro-Québec avait versé quelque 350 000\$ au Centre écologique du lac Saint-Jean qui faisait fréquemment appel à ses services afin d'effectuer des études environnementales.

Fort souriant

Dans le camp de la MRC, le préfet Gaston Vallée était fort souriant de mettre son nom au bas de cette entente. Lui aussi a mis en évidence le fait que ces passes doubleront la capacité faunique de cette rivière et pourront y accélérer les perspectives de développement récréo-touristique.

«On pourra aussi y développer de nouvelles techniques de réalisation d'ouvrage de franchissement du poisson. Nous sommes fiers d'annoncer la réalisation d'un tel projet puisqu'il s'agit d'un projet structurant dont les retombées profiteront à long terme à l'ensemble de la population».

Du même souffle, le préfet a rendu hommage à tous les partenaires.

La construction de ces deux passes respecte un engagement de la MRC envers la population de La Doré, a conclu pour sa part le préfet Vallée.

Il semble que ce projet ait réussi à passer sans heurts toutes les étapes parce que ses retombées en matière de revitalisation de la ouananiche touchent toute la région et qu'il résulte d'un mouvement de concertation. Plusieurs intervenants concernés ont pris part à cette séance de signature dont Claude Tardif, le nouveau gérant de secteur à la clientèle et à la distribution pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La construction de ces passes sera terminée à la fin d'octobre.

L'OMH décide aujourd'hui

Les Gagnon connaîtront leur sort

LA BAIE (YB) - L'Office municipal d'habitation (OMH) La Baie décidera aujourd'hui du sort de la famille de Roger

Gagnon, domicilié au 150 rue des Saules, à savoir si elle pourra continuer d'habiter l'unité de logement du HLM

qu'elle occupe présentement ou si elle sera expulsée.

Président de l'OMH, Marc St-Pierre, souligne que ce sont les membres du conseil d'administration réunis en comité spécial qui évalueront le dossier en profondeur, et qui rendront, après en avoir débattu, une décision définitive.

Le président rappelle que la philosophie de l'OMH est de venir en aide dans toute la mesure du possible aux familles démunies. «Toutefois dans ce cas-ci, le locataire n'a guère démontré sa bonne foi. Si nous en sommes rendus à cette étape-ci (avocat et huissier), c'est que de nombreuses chances ont été données au coupleur, mais celui-ci n'a pas su donner suite aux avis et recommandations qui lui ont été expressément faits. Vient un temps où il faut agir».

«Roger Gagnon a mis beaucoup de temps à s'acquitter de sa dette», fait remarquer St-Pierre. Lorsque l'OMH a constaté que les Gagnon tardaient à payer leur logement, il y a eu demande et tenue d'une audition (18 décembre) devant la

Régie du logement qui a ordonné par la suite (10 janvier) la résiliation du bail et l'éviction du locataire et des membres de sa famille.

«Au cours de la période du bail, l'OMH La Baie a acheminé lettre après lettre, invitant les Gagnon à payer leur loyer ainsi que les arrérages afférents. Il faut dire qu'il y a bien eu quelques versements des sommes dues mais l'ensemble de la dette n'a pas été payé, et ce même s'il y avait eu un engagement moral des Gagnon à la payer».

«Règle générale dans les nombreux dossiers que nous traitons, fait valoir le président, nous trouvons presque toujours des aménagements avec les personnes concernées et nous n'avons jamais à aller sur la place publique comme c'est malheureusement le cas cette fois-ci».

«L'on nous dit que maintenant ils sont prêts à payer toute la dette et qu'ils tiennent à occuper les lieux. C'est tout cela que le conseil d'administration doit maintenant souper».

Sursis pour Malenfant

QUEBEC (PC) - A quelques heures de l'échéance du paiement du premier dividende dû aux 880 créanciers non garantis de Raymond Malenfant, Revenu Québec, Revenu Canada, la Fédération des Caisses populaires Desjardins, la Caisse populaire Laurier, la Société de développement industriel et le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie ont accepté, hier, de reporter jusqu'au 15 octobre le versement du premier dividende payable en argent et en services d'hébergement.

La Caisse de dépôt et placement aurait accepté de reconsidérer une nouvelle demande de prêt hypothécaire d'une quarantaine de millions\$. Cette demande de financement a d'ailleurs été confirmée la

semaine dernière par la porte-parole de la Caisse.

Raymond Malenfant doit à Revenu Canada la somme de 3,5 millions\$ en impôt et 5,6 millions\$ à Revenu Québec. Les impôts impayés totalisent donc 8,1 millions\$, ce que conteste en Cour fédérale l'homme d'affaires. D'ici à ce qu'un jugement soit rendu, ce qui peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années, les deux ministères ont demandé de garantir leur créance respective par des garanties hypothécaires sur des immeubles qu'un représentant du syndicat au dossier a refusé d'identifier. Ce faisant, les ministères tout comme les autres créanciers garantis, n'empêcheront pas le paiement du dividende aux créanciers non garantis.

Dans une étude

Les papetières jouent aux pauvres, dit Léo-Paul Lauzon

MONTREAL (PC) — Les papetières canadiennes se plaignent le ventre plein pour recevoir encore plus de gâteries, affirme une étude réalisée par le coloré comptable Léo-Paul Lauzon et commandée par le groupe écologique Greenpeace.

Les grandes compagnies de pâtes et papiers jouent aux pauvres quêtueux mais versent de généreux dividendes à leurs actionnaires, souligne M. Lauzon, professeur à l'Université du Québec à Montréal et bête noire du monde des affaires, dans cette étude rendue publique hier.

Les papetières se sont empiffrées pendant des années et osent maintenant demander des concessions aux ouvriers, des subventions aux gouvernements et un relâchement des normes environnementales, ajoute-t-il.

Etude Price Waterhouse

Son rapport s'en prend à une étude de Price Waterhouse, parrainée notamment par l'Association canadienne des pâtes et papiers, et qui soulignait les importants déficits des trois dernières années en «omettant les années de profit record de 1986 à 1988».

Au cours des trois dernières années «supposément catastrophiques», des dividendes de 960 millions\$ ont été versés par les 15 plus grandes papetières, même si elles ont subi une perte de 739 millions\$ pour cette période, affirme M. Lauzon.

«Continuer à verser des dividendes aux propriétaires au cours de périodes déficitaires constitue une pratique administrative douteuse qui vient amplifier encore plus les problèmes de trésorerie et de rentabilité de ces entreprises. On ne peut d'un côté verser de généreux dividendes aux propriétaires des papetières et d'un autre côté quémander de l'aide financière aux gouvernements.»

Et les impôts

L'étude de Price Waterhouse signale que l'industrie papetière a versé, en 1991, 5,5 milliards\$ d'impôts et de taxes de toutes sortes aux gouvernements. Une affirmation démagogique, selon M. Lauzon. «De ce supposé 5,5 milliards\$, un montant de 3,9 milliards\$ a été versé non pas par les employeurs mais bel et bien par les employés eux-mêmes à titre d'impôts sur le revenu.»

Le reste est à moitié constitué de droits de coupe, d'ailleurs beaucoup plus bas qu'en Scandinavie. En vérité, poursuit M. Lauzon, les gouvernements ont trop aidé cette industrie, ce qui fait

qu'elle n'a pas agi de façon responsable.

«L'ouverture récente des marchés à la concurrence étrangère a mis au jour la faiblesse inhérente de nos papetières canadiennes avec leurs machines désuètes et vétustes, avec leur manque d'innovation et d'adaptation (produits recyclés), avec leurs usines polluantes, l'absence de formation des ouvriers, etc.»

Incompétence

L'un des problèmes, selon M. Lauzon, c'est que plusieurs papetières importantes appartiennent à des conglomérats qui ne connaissent rien dans ce secteur, comme Forresterie Noranda, Abitibi-Price (contrôlée par Olympia and York) et Produits forestiers Canadien Pacifique.

Les autres filiales de ces groupes subissent des pertes, si bien que les maison-mères se renflouent à même le secteur des pâtes et papiers. En Scandinavie, les usines appartiennent à des compagnies spécialisées en pâtes et papiers.

M. Lauzon affirme aussi que le manque de formation a de plus graves effets chez les dirigeants d'entreprises que chez les ouvriers. Il dénonce le fait que plusieurs dirigeants aient été nommés sans avoir l'expérience pertinente.

De la négligence

Diane Goulet, biochimiste chez Greenpeace, a dit que la négligence de l'industrie canadienne des pâtes et papiers envers l'environnement lui retombait sur le nez. «Pour redevenir compétitives, les usines de pâtes et papiers doivent sans tarder s'adapter aux marchés internationaux en produisant du papier recyclé et du papier non blanchi au chlore», a-t-elle dit.

«Les pressions des papetières pour restreindre les normes environnementales ou les reporter ultérieurement nuisent en fait à la reprise économique», a-t-elle ajouté. Mme Goulet a demandé aux gouvernements d'interdire dès l'an prochain le blanchiment au chlore, responsable du déversement de dioxines.

Pierre Lachance, porte-parole de l'Association canadienne des pâtes et papiers, a qualifié l'étude de M. Lauzon de «foutaise». «Les dividendes sont loin d'être exagérés, a-t-il dit. Les taux de rendement de notre industrie se comparent à ceux des obligations d'épargne; ils varient autour de six ou sept pour cent. Je ne sais pas d'où vient cette histoire de profits farineux... c'est de la foutaise.»

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

LIQUIDATION MONSTRE

DÉMONSTRATEURS, SURPLUS D'INVENTAIRE, ARTICLES ENDOMMAGÉS, ACHATS SPÉCIAUX



BUREAU DE TRAVAIL
• CHAISE ET LAMPE

SPÉCIAL:
99 95\$

L'ensemble 3 mcx
Prix rég.: \$149.95



SOUTH SHORE INDUSTRIES LTD.
LES INDUSTRIES DE LA RIVE SUD LTÉE

EN PLUS 12 MOIS SANS INTÉRÊT

sur toute la marchandise en magasin

Aucun intérêt pour 12 mois sur les achats de 1.000\$ et plus et 6 mois sur les achats de 999\$ et moins.

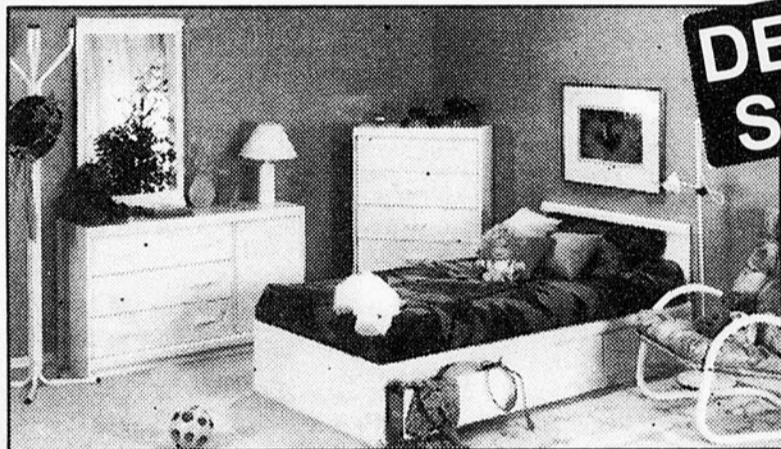


BUREAU DE TRAVAIL
• Mélamine
• Blanc

SPÉCIAL:
99 95\$

Prix rég.: \$139.95

DERNIÈRE SEMAINE



MOBILIER DE CHAMBRE
• Mélamine blanche

• Bureau double avec porte

179 95\$

• Tête de lit 39"

49 95\$

AUSSI DISPONIBLE

• Bureau 6 tiroirs

169 95\$

• Lit matelot

179 95\$

• Miroir vertical

69 95\$

• Tête de lit 39" bibliothèque

79 95\$

DURA



LIT VENUS

• Lit 39"
• Tubulaire
• Blanc

SPÉCIAL:
139 95\$

ANNISCO



LIT DUO

• Tubulaire
• Superposés
• Blanc
• 39" / 54"

SPÉCIAL:
259 95\$

Prix rég.: \$399.95

CONDITIONS

• Offre valable sur toute la marchandise en magasin
• Sujet à l'acceptation du service de crédit
• Le financement de 6 ou 12 paiements égaux sans intérêt s'applique sur le montant d'achat excluant les taxes.
• Ne payez que les taxes de vente
• Achat minimum de \$400 exige.
L'OFFRE PREND FIN SAMEDI LE 5 SEPTEMBRE

gagnon FRÈRES

Depuis 1904...

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

Les travaux achèvent à La Grande

NDLR - Le Quotidien publie aujourd'hui la deuxième tranche du reportage du journaliste Louis Tremblay qui a participé, récemment, à une visite de quatre jours sur le territoire de la Baie James, plus particulièrement dans le secteur de Grande Baleine.

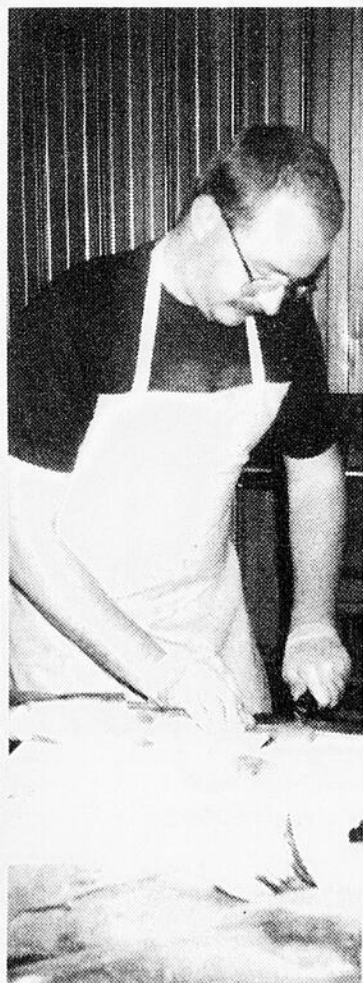
RADISSON (LT) - Le méga-projet de développement hydro-électrique de la rivière La Grande tire à sa fin puisque 60 pour cent des travaux sont complétés au complexe de LG-1 Laforge 1 et à celui de Brisay.



Louis Tremblay

Dans le cadre de la première phase de la Baie James, Hydro-Québec avait aménagé les centrales de LG-2, LG-3 et LG-4. L'ensemble du complexe La Grande comprend sept centrales dont la plus importante est LG-2. Les deux derniers projets d'Hydro-Québec sur le bassin versant de la Grande Rivière sont ceux de la centrale Eastmain et Laforge 2.

Lorsque l'ensemble du complexe sera terminé en 1996, selon les échéanciers de construction d'Hydro-Québec. Le complexe La Grande sera doté d'une puissance installée de 15719 mégawatts.



PRELEVEMENTS - Hugot Royer, un biologiste originaire de Jonquière, procède aux prélèvements sur des poissons provenant des réservoirs du complexe La Grande. (Photo Louis Tremblay)

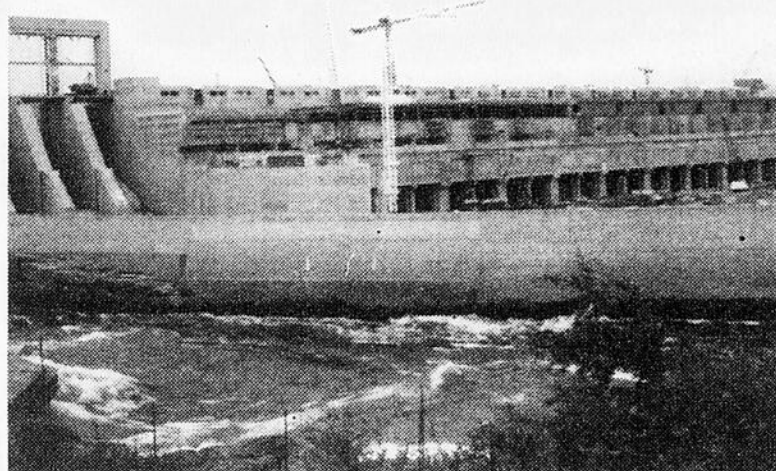
La réalisation de ce projet a nécessité la création de réservoirs de 15 873 kilomètres carrés et l'enneigement de 11 505 kilomètres carrés de territoire.

Selon Claude Demers de la vice-présidence Environnement à Hydro-Québec, d'autres projets sont envisagés. Il s'agit de petites centrales dans le secteur Eastmain. Semblable au projet Laforge 2 ou il n'y a pas de réservoir à créer.

Les travaux se déroulaient normalement sur les chantiers LG-1, Laforge 1 et Brisay lorsque les Cris ont entrepris deux procédures juridiques pour faire arrêter le projet Laforge 1. Ils demandent à la Cour fédérale d'obliger Hydro-Québec à soumettre le projet Laforge 1 au processus fédéral d'évaluation environnementale alors que les travaux sont réalisés dans un proportion de 60 pour cent. Devant la Cour supérieure, les Cris demandent ni plus ni moins que le démantèlement des ouvrages réalisés sur le site.

Opposition

La chef Violette Pachanos de la communauté crie de Chisasibi, la plus importante communauté du territoire avec



TRAVAUX - Au complexe LG-1, les travaux progressent rapidement. A l'instar des autres projets d'Hydro-Québec, c'est dans une proportion de 60 pour cent que le chantier est complété.

3000 habitants, située à quelques kilomètres de l'embouchure de la Grande Rivière sur la Baie James, soutient que le projet Laforge 1 n'est pas semblable à celui décrit dans la Convention de la Baie James.

L'un des arguments invoqués par les Cris touche la construction du barrage prin-

cipal. La chef Pachanos affirme que le barrage devait être aménagé au millage 330 à partir de l'embouchure de la Grande Rivière alors que le barrage aurait été construit au millage 296.

Le chef de service de l'encadrement et du développement des relations avec les Autoch-

tones et les Inuit, Réal Courcelles, soutient pour sa part que le projet en cours est le même que celui décrit dans la convention. «On peut déplacer une centrale de plus ou moins un kilomètre mais pas de plusieurs milles. Si tel était le cas, le barrage de Laforge 1 serait situé dans le réservoir LG-4», explique-t-il.

L'une des demandes des Cris sur le projet Laforge 1 est de décaper le territoire inondé. Hydro-Québec a évalué cette mesure à plus ou moins 1 milliard \$. Les tribunaux n'ont pas encore statué sur les demandes des Cris et les travaux se poursuivent normalement à Laforge 1.



OPPOSITION - La chef crie de la communauté de Chisasibi, Violette Pachanos, conteste l'interprétation que fait Hydro-Québec de la Convention de la Baie James. (Photo Louis Tremblay)

Le mercure cause moins de soucis à Hydro-Québec

RADISSON (LT) - La problématique du mercure a causé bien des soucis à Hydro-Québec au cours des dernières années mais les nombreuses analyses réalisées depuis la mise en eau de la première phase du complexe La Grande il y a 14 ans, démontrent que les concentrations commencent à diminuer dans la chair des poissons.

A la lumière des résultats obtenus, après avoir prélevé des échantillons sur plusieurs milliers de poissons au cours des dernières années, Claude Demers d'Hydro-Québec Environnement affirme que le taux de mercure dans le poisson redeviendra le même dans les réservoirs que celui observé dans les poissons évoluant dans des lacs et rivières à l'état naturel.

«Les poissons prédateurs comme le brochet présentent une diminution de la concentration de mercure. Il faudra encore une dizaine d'années pour que cette espèce affiche des conditions naturelles. La concentration de mercure a atteint le sommet et elle est en baisse. Pour ce qui est de la corégone, un poisson strictement réservé aux Autochtones, la baisse est plus significative et d'ici quatre ou cinq ans, nous obtiendrons possiblement des résultats qui se situent près de l'état naturel», assure Claude Demers.

Pour Hydro-Québec, le dossier du mercure a créé une espèce de panique qui n'était

pas justifiée. Tout ce qui a pu se dire au sujet du mercure a eu un impact significatif sur le régime alimentaire des Autochtones et plus particulièrement des Cris qui ont diminué leur consommation de poisson. Claude Demers rappelle qu'il n'y a eu aucun cas d'intoxication au mercure décelé sur le territoire de la Baie James depuis la mise en eau des réservoirs.

Crainte

La crainte du mercure chez les Cris est encore présente. Les réservoirs contiennent du poisson en grande quantité, mais les Cris sont très peu nombreux à y pratiquer la pêche. Ce qui n'a pas empêché la réalisation d'une étude sur la possibilité de permettre aux Cris de faire de la pêche commerciale dans les réservoirs.

Selon Dominique Roy, spécialiste de la question du mercure, même les médecins qui travaillent dans le CLSC des Cris considèrent qu'il aurait été moins dommageable pour eux de maintenir leur consommation de poisson que de remplacer cette partie de la diète par d'autres types d'aliments. Le spécialiste signale que le corps humain a une capacité d'élimination du mercure et que suivant le mode de vie des Cris, qui s'alimentent en poisson au printemps et l'été, ils auraient pu continuer à manger du poisson sans aucun risque de contamination, tout en suivant les restric-

tions préventives émises par les spécialistes.

Recherches

Pour approfondir les connaissances sur le mercure, Hydro-Québec a entrepris de nouvelles recherches. Des tests de concentration sont maintenant faits à partir des plumes des aigles pêcheurs. La chair des poissons prélevés cette année sera servie à des visons qui seront l'objet d'un suivi scientifique.

La population crie fait pour sa part l'objet d'un suivi médical. Le programme est contrôlé par les autorités cries. Un seul cas se rapprochant des symptômes d'une contamination au mercure a été relevé. Il s'agissait d'un vieux trappeur crie. Les tests n'ont toutefois pas démontré qu'il y avait un rapport entre les symptômes et la trop grande consommation de mercure.

Hydro-Québec, suivant les résultats de ses recherches sur le mercure, rejette sans réserve la nouvelle argumentation des Cris utilisée dans le dossier Grande Baleine à l'effet que le mercure serait présent dans les réservoirs pour une période de 50 à 100 ans après la mise en eau. Les conclusions de la société d'Etat parlent plutôt d'une période de 20 à 30 ans avant le retour à des conditions naturelles.

DEMAIN:
La vie dans les camps



TEMPS - Claude Demers, d'Hydro-Québec Environnement, explique que les taux de concentration de mercure dans la chair des poissons à commencer à redescendre. (Photo Louis Tremblay)

Piste cyclable

C'est parti

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — C'est ce midi que la Corporation Vélo Chicoutimi procède à l'inauguration de la piste cyclable qui relie maintenant Chicoutimi à Jonquière.

Dès 11h30, les mordus du vélo pourront participer au grand départ soit du côté de Jonquière, soit du côté de Chicoutimi.

Du côté de Jonquière, le départ se fait à partir du stationnement de l'Alcan, situé sur le boulevard Saguenay, à la dernière lumière de signalisation avant le secteur Saint-Jean-Eudes.

Du côté de Chicoutimi, il suffit de se rendre sur le stationnement du centre Sacré-Coeur, sur la rue Bossé. Les deux groupes de cyclistes se rencontreront pour souligner l'événement, à midi, à la jonction des deux pistes cyclables (500 mètres au bout de la rue Rachel dans le secteur de Saint-Jean-Eudes).

Des représentants des villes de Chicoutimi et de Jonquière assisteront à cette inauguration, notamment les maires Ulric Blackburn et Marcel Martel, ainsi que des membres de la Corporation Vélo Chicoutimi.

Le responsable des communications pour Vélo Chicoutimi, Guy Moffatt, mentionne que la première étape est maintenant réalisée. Effectivement, le circuit cyclable part de Rivière-du-Moulin en passant par le vieux port de Chicoutimi pour se rendre à Jonquière, ce qui représente environ 8 kilomètres.

Il reste cependant beaucoup à faire. Les membres de la Corporation Vélo Chicoutimi espèrent réaliser, dans une seconde étape, un autre circuit qui reliera le pont Sainte-Anne au secteur nord de Chicoutimi. Ensuite, ce sera au tour du centre-ville de Chicoutimi à être relié aux centres commerciaux.

Subvention de 80 000 \$

MISTASSINI (YB) — Le ministre fédéral des Forêts vient de verser un montant de plus de 80 000 \$ à la Société sylvicole de Mistassini afin de réaliser un projet visant à contrer l'envahissement de la végétation herbacée dans les plantations.

C'est le ministre de la Santé et du Bien-Être Social, Benoît Bouchard, qui a fait l'annonce de cette aide financière au nom du ministre de Forêts Canada, Frank Oberle.

Le projet en question qui se déroule à Girardville au Lac-Saint-Jean favorise l'utilisation rationnelle de la ressource forestière.

NE MANQUEZ PAS

Le Spécial Champagne/Cloutier



En direct
de la
Grande
Place
Jeudi
de 14h00
à 15h00

Nombreux prix de présence

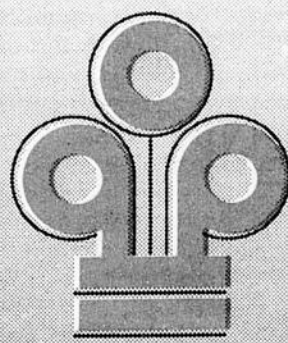
- Animation
- Musique
- Décors de fête par "Tout en Party"

Remise des lots de 10,000 \$

Concours
19ième
anniversaire

Ça va faire

BOUM



place du
royaume

C'est là
qu'on va!

Commentaire

Contre le décrochage

Il sera intéressant d'observer la nature des projets qui seront présentés par les commissions scolaires régionales pour l'obtention des allocations accordées par le ministère de l'Éducation, dans le cadre du plan d'action «Chacun ses devoirs» visant dans une large mesure à contrer le décrochage scolaire.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont 2 millions \$ qui ont été alloués, sur une cagnotte provinciale de 42 millions \$. La plus importante part, 1,8 million \$, ira aux projets tablant sur le renforcement et la motivation de l'élève du primaire



Andrée Rainville

et sur la mise en place de modèles adaptés aux besoins des 16 ans et plus.

Le reste du 2 millions \$ sera quant à lui versé pour les projets éducatifs aux enfants de quatre ans et aux maternelles cinq ans à temps plein.

Même si cette dernière tranche du gâteau semble minime, et bien que le ministère prévoit des balises de son plan d'action à ce niveau d'éducation, dans le contexte de compression et de récession actuel, elle nous apparaît toutefois superflue, la totalité de l'argent ayant dû être utilisée, pour ce premier temps d'application, à l'endroit le plus névralgique, c'est-à-dire la clientèle décrocheuse, celle de la fin du primaire et du début du secondaire.

Il sera toujours temps, une fois stoppée l'hémorragie du décrochage et enclenchée un processus pertinent de raccrochage, de se pencher sur la clientèle des tous-petits, pour lesquels il est à espérer un redressement du système, lorsqu'ils atteindront l'âge critique des 11-16 ans.

On ne peut refaire le système d'éducation. Ce serait comme admettre que tout y a été mauvais jusqu'à présent. Mais on peut le peaufiner, assouplir les angles aigus répertoriés autant par les enseignants que par les étudiants lors notamment des séries de conférences sur le décrochage par le psychologue Michel Lafortune, le printemps dernier, et on peut aussi susciter une motivation nouvelle chez les enseignants, eux aussi quelquefois atteints du syndrome de décrochage.

Pour cela, il faudra des résultats tangibles. Par exemple, que l'insuffisant 65 % de diplômés des écoles secondaires soit haussé de façon significative. Que les professeurs sentent chez les jeunes une volonté d'apprendre pour bâtir leur avenir. Mais que les jeunes aussi sentent chez leurs professeurs de l'intérêt pour leurs problèmes liés en grande partie à une société dont les valeurs en mutation laissent justement peu de place à l'avenir.

Le ministre Michel Pagé, dans ce virage qu'il tente d'imprimer au principe même de l'éducation, n'a pas oublié dans son «Chacun ses devoirs», le volet essentiel de l'organisation scolaire et des approches pédagogiques pour l'amélioration des services éducatifs. Le groupe chargé de ce travail devrait soumettre des recommandations, avant la fin de l'année scolaire 1992-1993. Ce sera à surveiller.

Clin d'oeil

Lilliputien humain...

La nature est si grande, si forte, comparée à l'humain! L'ouragan Andrew, dont la dernière semaine a rendu des échos bouleversants par la voix de ceux qui l'ont vécu, est un exemple patent de la précarité de la vie, et de l'aspect lilliputien de l'homme confronté aux éléments de la nature.

Comme il est étonnant d'écouter les témoignages d'hommes et de femmes qui expriment leur peur, leur angoisse devant leur sentiment d'impuissance, et qui, d'instinct, disent se tourner vers leur foi, et prier. Ils redeviennent petits enfants et invoquent le ciel. Car, n'est-on pas ainsi, petit enfant, lorsque nous n'avons aucune prise, aucun contrôle sur la nature déchaînée?

Dans ces moments-là, c'est toute la dimension spirituelle de l'humain qui part à la rescousse de la dimension corporelle menacée. L'homme unifié. Dommage que ça ne ressorte que dans ces occasions de panique...

A. Rainville

CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE JEAN-PIERRE S'EN VA T'EN GUERRE!

CAR MON BRAS
SAIT PORTER L'ÉPÉE.



Votre opinion

De belles années en foyer

Il y a une quinzaine d'années, notre mère décidait d'entreprendre des démarches afin d'obtenir une place dans un centre d'accueil. Elle souffrait de la maladie de Parkinson depuis près de quinze ans et son état nécessitait alors des soins plus nombreux et plus spécialisés que nous, ses enfants, étions en mesure de lui fournir de façon adéquate. Bien sûr, cette décision ne s'est pas prise sans quelques serremments de coeur: bien qu'elle se soit décidée par elle-même, elle était un peu amère à cause de la situation; de plus, certaines personnes nous ont alors accusés d'abandonner notre mère et de «l'enfermer dans une maison pour les vieux».

Après avoir passé un peu moins d'un an dans un centre d'accueil privé, notre mère est arrivée à la résidence Ste-Marie de Jonquière à l'automne 1979. Elle y a vécu pendant près de treize ans, soit jusqu'à son décès le 5 juillet dernier. Pendant toutes ces années, elle a été entourée de gens extraordinaires. Elle a eu l'occasion d'y développer des amitiés sincères avec d'autres bénéficiaires. Elle y a même rencontré un homme d'une gentillesse et d'une douceur rares, avec lequel elle s'est mariée en secondes noces: elle a alors connu un bonheur paisible pendant un peu plus d'un an, elle qui avait sacrifié sa vie de couple lors de son premier mariage à la nécessité d'élever sa famille.

Les activités organisées par le personnel de la résidence Ste-Marie l'ont tenue très occupée tant que son état de santé le lui a permis. Combien de fois l'avons-nous dérangée pendant une partie de cartes ou de bingo? Combien de fois nous a-t-elle appelés pour venir entendre une chorale, un groupe musical ou autres? Bien sûr, l'ennui est venu assombrir certaines journées, mais n'en est-il pas de même pour nous tous? Et encore, dans ces moments-là, contrairement à elle, nous n'avons pas toujours la chance d'avoir une main chaleureuse qui se dépose sur notre épaule ou d'entendre une parole de réconfort.

Car tout le personnel de la résidence Ste-Marie est admirable. En effet, aussi bien le personnel infirmier que les préposées et les préposés à l'entretien, les gens de la cafétéria, les responsables des activités et de l'administration, etc., toutes et tous ont un très grand respect de la personne âgée. Nous avons souvent admiré leur patience devant certains bénéficiaires plus difficiles ou plus malades, leur dévouement à répondre le plus rapidement possible aux demandes parfois un peu insistantes et leur affection sincère en sacrifiant leur vie personnelle pour venir les voir à Noël ou à d'autres fêtes.

Et comme si la générosité démontrée par les membres du personnel n'était pas suffisante, plusieurs bénévoles

consacrent de leur précieux temps pour organiser des activités spéciales ou tout simplement pour rendre visite aux bénéficiaires.

Bien que nous avons souvent eu l'occasion de constater l'affection mutuelle qui existait entre notre mère et toutes ces personnes, c'est en mars dernier que nous en avons vu toute l'ampleur: après un bref séjour à l'hôpital, il était émouvant de remarquer le bonheur qu'il y avait sur son visage lorsqu'elle a retrouvé les siens et ce plaisir était réciproque. Nous nous rappellerons longtemps aussi la petite larme qu'il y avait au coin de l'oeil des employées et des employés lorsque nous leur avons annoncé son décès. Et pourtant, sa maladie la rendait parfois un peu irritable.

Nous n'avons pas voulu faire publier ce texte afin de nous déculpabiliser auprès des gens qui nous ont accusés d'avoir voulu enfermer notre mère, mais plutôt pour rendre témoignage auprès de toute la population de la générosité et du professionnalisme dont font preuve quotidiennement tout le personnel de la résidence Ste-Marie, ainsi que les bénévoles. Et nous sommes convaincus que, si elle avait pu, elle aurait aimé leur dire un dernier merci, et c'est pourquoi nous avons tenu à le faire pour elle.

La famille de Madame
Blanche Brassard
Jonquière

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division de Groupe UNIMEDIA inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474
Télécopieur: Adm.: 418-690-8806
Réd.: 418-690-8805
Pub.: 418-690-8824



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de
deuxième classe (no 32131)
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Président et éditeur: Pierre Bergeron
Contrôleur: Jacques Larouche
Rédacteur en chef: Bertrand Genest
Editorialiste en chef: Carol Néron
Adjointe au rédacteur en chef: Andrée Rairville
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon
Chef de pupitre: Gilles Lalancette
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Jasmin Gilbert
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavole
Responsable de la distribution: Jean Béland
Directeur des opérations: Jean Simard
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal 514-285-7306
Toronto 416-967-1814

Une autre audition publique réclamée

CHICOUTIMI (YB)- L'Association des industries de l'automobile du Canada, section Québec Inc. (AIA) exige que le ministère du Travail du Québec fixe dans les plus brefs délais une audition publique d'où les médias ne seront pas exclus.

Porte-parole de l'AIA, Pierre Paquette, rappelle au ministre Normand Cherry dans une lettre datée du 27 août 1992 que les membres de l'AIA du Saguenay-Lac-Saint-Jean de même que les représentants de d'autres groupes de l'industrie automobile se sont heurtés, le

20 août dernier à Jonquière, au refus de la Direction des décrets d'entendre leurs prétentions, en raison de la présence des médias d'information dans la salle.

Transparence nécessaire

Le signataire de la lettre, Pierre Paquette, fait valoir au ministre Cherry que la transparence est nécessaire dans ce dossier car il est inacceptable que la Direction des décrets continue à agir comme elle le fait depuis maintenant plus d'un an, non seulement au Saguenay-Lac-Saint-Jean,

mais dans toutes les autres régions où existe un décret sur les salariés de garages.

M. Paquette signale que cette même direction lui apparaît accorder une oreille très favorable aux concessionnaires d'automobiles mais refuse

en contrepartie d'écouter les autres groupes du secteur de l'industrie automobile.

Les événements survenus le 20 août dernier, insiste-t-il, ont mis «clairement en lumière que la Direction des décrets et le ministère du Travail don-

nent l'impression de vouloir cacher à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean le réel désaccord qui existe entre les concessionnaires d'automobiles et le reste des intervenants du secteur automobile en général.»

Employés de garage

Pétition envoyée à Guy Bergeron

CHICOUTIMI (YB)- En geste d'appui au Syndicat démocratique des salariés du comité paritaire de l'automobile (C.P.A.) Saguenay-Lac-Saint-Jean dont la grève dure depuis plus de quatre mois, des employés de garages du Saguenay-Lac-Saint-Jean membres de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) acheminent aujourd'hui une pétition de près de trois cents noms au président de la corporation des concessionnaires d'automobiles Guy Bergeron de Chicoutimi.

Président du syndicat du CPA Saguenay, Mario Tremblay, explique que la pétition en question demande expres-

sément au président Bergeron de faire en sorte que «cesse l'entêtement stérile de certains de ses représentants à la table du conseil d'administration du comité paritaire, et ce conformément à l'esprit de la loi sur les comités paritaires.»

Si cette entêtement vient à cesser, indique le syndicat dans le communiqué émis à ce sujet, «la partie syndicale affiliée à la CSD et qui détient 50 pour cent des sièges au comité paritaire, pourra mettre de l'avant un train de mesures et de propositions de nature à solutionner promptement le conflit qui dure depuis plus de quatre mois maintenant.»

Route 169

Travaux entrepris

CHICOUTIMI (YB)- Le ministère Transports Québec avise les automobilistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean que des travaux seront entrepris sous peu sur la route 169 entre les municipalités de Métabetchouan et de Desbiens.

Ces travaux, mentionne le communiqué émis à cet effet,

débuteront le 1er septembre pour se poursuivre jusqu'au 22 septembre. Cet ouvrage à la chaussée entraînera, ajoute le communiqué, la fermeture d'une voie; la circulation routière s'effectuera en alternance et des signaleurs seront sur les lieux pour diriger la circulation.

En bref

Droits de la personne

OTTAWA (PC) — Deux Canadiens feront partie d'une équipe qui enquêtera sur des cas de violation des droits de la personne dans des camps de détention en Bosnie, a annoncé lundi la ministre des Affaires extérieures Barbara McDougall.

Le docteur Alan Elliott, médecin officier avec Santé et Bien-être Canada, et M. Tom Boehm, haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, se trouvent déjà en Bosnie en tant que membres d'une équipe internationale d'experts.

La mission travaillera sous les auspices de la Conférence

sur la sécurité et la coopération en Europe.

«Nous avons tous été horrifiés par ce que nous avons appris sur ces camps», a noté Mme McDougall dans une déclaration écrite.

«La présence d'une équipe de la CSCE nous assurera que nous obtiendrons par des gens sur place des informations impartiales sur le traitement des personnes détenues.»

La mission, dirigée par sir John Thompson, ancien représentant britannique aux Nations-Unies, comprend également des experts des États-Unis, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie et demeurera en Yougoslavie une semaine.

LOUER UN TÉLÉPHONE C'EST VRAIMENT CON!

ACHETER AVEC LA GARANTIE À VIE*, C'EST BRILLANT!

La Cabine Téléphonique vous propose pour un temps limité 17 modèles de téléphones garantis à vie*. Il n'y a donc plus aucune raison de louer et de payer chaque mois pour un appareil qui ne vous appartient même pas. Imaginez tout ce que vous pourriez économiser en achetant votre propre téléphone. De plus, La Cabine Téléphonique offre désormais des appareils garantis à vie* à partir de 19,99\$.

RIEN NE VOUS OBLIGE À LOUER!

Pour obtenir une ligne téléphonique, aucune loi ne vous oblige à louer un appareil à votre compagnie de téléphone. À La Cabine Téléphonique, vous avez le choix d'acheter parmi plus de 150 modèles de grandes marques. C'est le moment de penser à l'achat.

*Offre valide jusqu'au 14 novembre. S'applique tant que vous en êtes propriétaire.



PLACE DU ROYAUME
EN TOUT 25 ADRESSES POUR VOUS SERVIR

SONY



SANYO

Panasonic



Gbra

CANTEL AGENT AGRIE

Le débat constitutionnel reprendra demain

QUEBEC (PC) — Le débat constitutionnel reprendra probablement demain à l'Assemblée nationale alors que la commission chargée d'étudier les offres devrait entreprendre l'évaluation de l'entente provisoire intervenue le 22 août à Ottawa.

Le président de cette commission, le député de Marquette, Claude Dauphin, semblait assuré hier d'obtenir du gouvernement «au moins un texte politique» décrivant les grandes lignes de l'entente constitutionnelle, à défaut de pouvoir travailler avec les textes juridiques qui ne seront vraisemblablement pas disponibles avant quelques semaines encore. Il ne veut pas convoquer la commission s'il n'a pas un texte entre les mains.

Il n'existe aucun texte officiel signé par les premiers ministres et M. Dauphin a dit qu'il se contenterait du procès-verbal. Il faisait allusion au «compte-rendu de la réunion des premiers ministres sur la constitution, du 18 au 22 août 1992» qu'aucune province n'a publié et qui a été donné à la

presse jeudi dernier par le dissident Jean Allaire.

La Loi 150 instituant cette commission parlementaire stipule que pour être soumise à l'appréciation de ses membres, toute offre doit lier formellement le gouvernement du Canada et les autres provinces.

Or, le président Dauphin a statué l'an dernier que la commission pourrait se pencher sur une telle offre, même si elle ne lie pas les autres gouvernements, mais qu'elle ne pourrait, dans ce cas, formuler des recommandations au gouvernement, comme le prévoit la loi.

Modifier la loi

M. Dauphin n'écarte pas la possibilité par ailleurs que le gouvernement modifie la loi pour faire disparaître cette obligation-là. Il dit n'avoir aucune indication en ce sens-là, «mais tout est possible.»

Le président Dauphin croit être en mesure de remplir son mandat en quatre jours, soit juste à temps pour le dépôt de la question référendaire le 9

septembre. C'est la date ultime à laquelle le gouvernement fédéral ou québécois doit présenter le texte de la question pour qu'il y ait référendum le 26 octobre.

La commission pourrait donc siéger mercredi, jeudi, vendredi et poursuivre au lendemain de la fête du Travail, mardi, le 8 septembre.

Le but de l'exercice, à défaut de pouvoir formuler des recommandations au gouvernement si la Loi 150 demeure inchangée, sera d'informer la population sur les dispositions de l'entente provisoire grâce aux experts que M. Dauphin entend convoquer. «Ce seront,

dit-il, des experts renommés et des deux tendances qui ont déjà comparu à la commission Bélanger-Campeau.»

Entretemps, le premier ministre Bourassa rencontrera ce soir les membres de son cabinet pour mettre au point sa stratégie qui l'amènera probablement à convoquer la Chambre pour jeudi afin d'amender la Loi 150.

Cette législation l'oblige à tenir pour le 26 octobre un référendum portant sur la souveraineté. Or maintenant que M. Bourassa a réussi à faire adopter par ses militants l'entente constitutionnelle du 22 août, il voudra logiquement

modifier l'objectif de cette consultation populaire pour qu'elle porte plutôt sur l'accord qu'il a négocié avec ses partenaires d'Ottawa et des autres provinces et territoires.

Il pourrait aussi modifier la date de ce référendum pour le reporter au printemps prochain, après qu'aura été tenu celui proposé par le premier ministre Mulroney pour l'ensemble du pays.

M. Bourassa a fait savoir samedi soir, au terme du congrès spécial, que la population allait être fixée d'ici la fin de la semaine en ce qui a trait à la tenue de ce référendum.

Le PQ prédit un véritable fouillis

QUEBEC (PC) — Négocier des ententes administratives avec le gouvernement fédéral comme le propose le dernier accord constitutionnel «ne peut mener qu'au fouillis administratif», estime le Parti québécois, qui cite comme preuve l'entente intervenue en 1991 sur la TPS.

Dans cette entente par laquelle le Québec perçoit la TPS fédérale, il y a 35 différences entre la taxe fédérale et la taxe de vente provinciale. Cela «cause un embarras aux entreprises et aux commerces qui doivent recueillir le produit de cette taxe et le remettre aux gouvernements», a fait valoir lundi le député péquiste de Montmorency, le fiscaliste Jean Filion.

Lors d'une conférence de

En bref

Pauvreté

TORONTO (PC) — Un représentant de la Coalition ontarienne contre la pauvreté a critiqué les premiers ministres canadiens, lundi, pour ne pas avoir tenu compte des pauvres dans leurs négociations constitutionnelles.

«Je n'ai sûrement pas l'impression qu'il y avait quelqu'un à la table qui représentait les intérêts des pauvres», a déclaré M. John Clarke, au cours d'une rencontre de groupes de pression avec le premier ministre Bob Rae.

M. Clarke s'est plaint, en particulier, de ce que la charte sociale incluse dans la constitution ne puisse pas être invoquée devant les tribunaux pour protéger les programmes sociaux des coupures du gouvernement.

presse donnée conjointement avec ses collègues Jean Garon (Lévis) et Denise Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), M. Filion a produit un document où sont étalées les différences entre les deux taxes.

Ainsi, les biens et services requis pour la location d'immeubles sont taxables face à la TPS mais non taxables pour la TVQ.

Au fédéral, les biens et services sont taxés à sept pour cent mais au Québec, c'est huit pour cent pour les biens meubles corporels et quatre pour cent pour les services, l'achat d'immeubles et les biens incorporels.

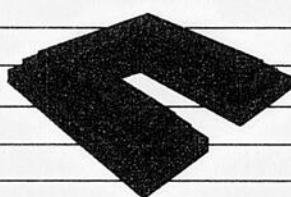
Le taux de remboursement de la taxe pour les hôpitaux est de 83 pour cent au fédéral, de 19 pour cent au provincial. Pour les universités, les taux sont de 67 pour cent au fédéral et de 30 pour cent au provincial. Dans le cas des municipalités, ces taux sont respectivement de 57,1 pour cent et de 40 pour cent, a fait valoir le député Filion.

Le député de Montmorency a également mis en relief des différences de perception de taxes au niveau des importations, du transport de marchandises, et des réclamations.

«C'est un fouillis magistral où personne ne se comprend. Des entreprises ont payé des sommes fantastiques pour modifier leur système comptable», a dit M. Filion.

«Or la solution miracle contenue dans l'accord constitutionnel pour empêcher les enchevêtrements est de multiplier à outrance ce genre d'ententes administratives. On ne va nulle part et pire, on s'enfonce davantage», a dit M. Filion.

LES MÉRITAS 1992



La Note De l'excellence

Pour la 11^{ème} année, le 6 octobre prochain, La Chambre de Commerce de Chicoutimi honorerà de façon toute particulière, des personnalités qui se sont distinguées au cours de la dernière année.

Vous êtes invités à soumettre, avant le 15 septembre prochain la ou les candidature(s) de l'individu ou de l'organisme que vous croyez susceptible de recevoir cet honneur.



CRITÈRES DE SÉLECTION

- Les Méritas de la Chambre de commerce sont décernés aux citoyens (nes) de Chicoutimi qui ont:
- apporté une contribution exceptionnelle au développement communautaire;
 - stimulé vigoureusement l'évolution dans leur champs d'occupation respectifs;
 - contribué de façon significative à l'épanouissement du bénévolat;
 - fait preuve d'initiative où se sont illustrés de façon éloquente à l'extérieur de notre ville.

Faites parvenir dès maintenant le nom et si possible un curriculum vitae du ou des candidats(es) de votre choix à l'attention de M. Rodrigue Bégin, Président du jury, CHAMBRE DE COMMERCE DE CHICOUTIMI, C.P. 1162 CHICOUTIMI Q7A 5G4

POUR INFORMATIONS: 543.5941



LA CLE QUI NOUS DONNE LE TON

Le poids démographique du Québec en jeu

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec se penche sur une disposition de l'accord constitutionnel qui pourrait menacer à long terme la garantie obtenue par le Québec de détenir au moins 25 pour cent des sièges de la Chambre des communes, a appris la Presse Canadienne.

Il s'agit d'une disposition qui garantit qu'aucune province n'aura moins de sièges à la Chambre des communes qu'une autre province où la population est inférieure.

Si jamais la population d'une province comme la Colombie-Britannique venait à dépasser celle du Québec, comme le laissent entendre les prévisions démographiques pour le milieu du 21e siècle, cette dernière clause constitutionnelle heurtera de front la garantie de 25 pour cent des sièges consentie au Québec.

«Quand le problème va arriver, ça va prendre une nouvelle conférence constitutionnelle pour le régler», a déclaré samedi à la Presse Canadienne l'expert constitutionnel du gouvernement, Me André Tremblay.

Me Tremblay a souligné

cependant qu'il faudrait plusieurs décennies avant que la situation ne se complique. Il faut en effet que la population d'une des provinces actuellement moins peuplées rejoigne et dépasse celle du Québec pour causer le problème.

La province la plus susceptible de rattraper le Québec est la Colombie-Britannique, qui compte en 1989 quelque 3,1 millions d'habitants, contre 6,7 millions pour le Québec, soit une marge de 3,6 millions d'habitants favorisant le Québec.

Mais le taux de croissance démographique de la Colombie-Britannique est nettement supérieur à celui du Québec. Des projections de Statistique Canada font valoir que l'écart en l'an 2011 pourrait être inférieur à 3 millions d'habitants.

En l'an 2036, d'autres données de Statistique Canada font valoir une population possible de 4,9 millions d'habitants pour la Colombie-Britannique, tandis que des scénarios — pessimistes, il est vrai — dressés par le Bureau québécois de la statistique envisagent qu'en l'an 2046, il n'y aurait plus que 5,4 millions de Québécois.

A ce rythme, il n'est pas insensé de croire que la population de la Colombie-Britannique aura dépassé celle du Québec quelque part au milieu du prochain siècle, créant alors une nouvelle crise constitutionnelle.

Le problème

Le problème vient du fait qu'en dépassant la population du Québec, une autre province aura automatiquement droit à une représentation à la Chambre des communes qui dépasse

celle du Québec.

Ce droit est acquis par un principe inclus dans la nouvelle entente constitutionnelle et qui stipule «qu'aucune province n'aura moins de sièges aux Communes qu'une autre province ayant une population inférieure».

La Colombie-Britannique pourrait donc, dès le moment où elle compte plus d'habitants que le Québec, réclamer elle aussi une représentation supérieure à celle du Québec à la Chambre des communes.

Comme le Québec a droit à

au moins 25 pour cent des sièges, la Colombie-Britannique verrait alors son nombre de sièges grimper radicalement. Cette augmentation mettrait en évidence le caractère contradictoire des deux articles de la Constitution.

Une source au sein du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) a indiqué samedi que ce détail n'avait pas échappé aux représentants québécois qui négocient les textes juridiques de l'entente constitutionnelle.



ACCORD - Bob White et Jean-Claude Parrot (à droite) lors d'une conférence de presse hier à Ottawa. (Photo PC)

CTC

Un appui «prudent»

OTTAWA (PC) — Contrairement aux syndicats québécois, le Congrès du travail du Canada a donné son appui «prudent», hier, à l'accord constitutionnel provisoire conclu à Charlottetown la semaine dernière.

«Nous pensons qu'il y a des points qui peuvent être corrigés. Mais nous ne croyons pas qu'il faille tourner notre dos à l'ensemble du processus pour cela», a déclaré le président du CTC, Bob White.

A son avis, il ne s'agit pas d'une autre manifestation des frictions qui prévalent entre le CTC et la Fédération des travailleurs du Québec. Les représentants de la FTQ avaient quitté le congrès du CTC au

printemps dernier après que leur candidat à la vice-présidence ait été écarté.

«Le CTC dit que l'entente est bonne pour les Canadiens à l'extérieur du Québec et il dit que c'est à la FTQ et aux gens du Québec de déterminer si elle est bonne pour eux», a renchéri son vice-président, Jean-Claude Parrot.

En plus d'avoir de nombreuses réserves, le plus grand regroupement syndical au pays ignore toujours s'il s'engagera dans la campagne référendaire à venir.

La décision devrait être prise dans deux semaines, au cours d'une autre réunion du conseil exécutif à Régina.

LE CHOIX DU Club Select Chic \$ Les bas prix \$ Votre choix \$

FAMILIALES

- SAFARI 1991**, 8 passagers, équipement complet
- DODGE CARAVAN 1990**, 6 cylindres, air climatisé, équipement complet.
- JEEP WAGONEER LTD 1989**, noir, équipement complet.
- BUICK CENTURY 1989**, familiale, équipement complet.
- FORD AEROSTAR 1987**, 7 passagers, couleur gris.

SPORTIVE

- PONTIAC GRAND AM 1992**, gris, automatique.
- PONTIAC GRAND PRIX LE 1989**, automatique, radio AM/FM cassette.
- BUICK REGAL 1988**, 2 portes, V6, automatique.
- PONTIAC GRAND AM 1988**, transmission manuelle.
- NISSAN PULSAR LX 1988**, toit en T, manuelle.
- GMC TRACKER 1990**, toit rigide, automatique.

INTERMÉDIAIRE

- PONTIAC SUNBIRD 1991**, automatique, radio cassette.
- PLYMOUTH ACCLAIM 1989**, automatique, blanc.
- PONTIAC LEMANS 1992**, 4 portes, automatique, radio cassette.
- PONTIAC TEMPEST 1990**, transmission automatique, couleur: bleu.
- HONDA ACCORD LX 1989**, blanc, radio cassette, vitres électriques.
- PONTIAC 6000 1988**, air climatisé, 6 cylindres.

CAMION

- GMC 1500 1989**, 4 x 4, radio AM/FM cassette.
- GMC S15 1989**, 4 cylindres, manuelle.
- NISSAN KING CAB 1987**, radio AM/FM cassette, bleu.
- GMC S15 1988, 1 1/2 cab**, 6 cylindres, 2.8 automatique.
- GMC S15 1991**, 5 vitesses, manuelle, gris.
- GMC 1500 1986**, boîte fibre de verre, manuelle 5 vitesses.

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES DISPONIBLES

TOUTES NOS VOITURES SONT VÉRIFIÉES ET RECONDITIONNÉES PRÊTES À LA LIVRAISON



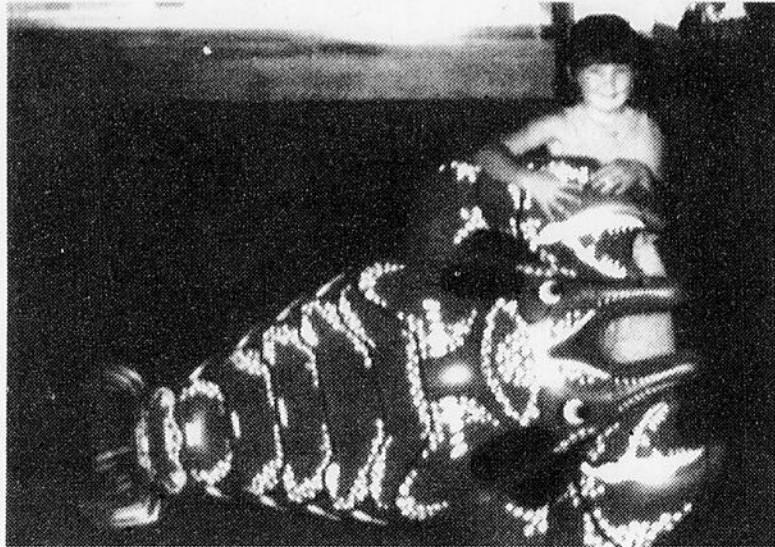
Pontiac Buick Asuna

DÉPARTEMENT USAGÉ

80, Racine, Chicoutimi

696-2226 SANS FRAIS: 1-800-463-6525

Fourre-tout



Deux petites chanceuses

Le samedi, 22 août dernier, plusieurs tout-petits ont participé au concours de dessins organisé par le restaurant Red Lobster de Chicoutimi dans le cadre des Olympiades de l'amusement, du jeu et des hobbies. A Place du royaume, les jeunes étaient les rois. Au menu des activités, les participants devaient reproduire un dessin de Red Lobster en miniature. Par la suite, les dirigeants de Red Lobster ont procédé au tirage d'un « homard pneumatique », parmi tous les jeunes qui ont participé au concours de dessins, tant au restaurant qu'au salon. Les gagnantes sont Julie Corneau, 5 ans de Chicoutimi secteur nord (photo), fille de Réjean Corneau et de Denise Otis, ainsi que Marisa Gauthier, 5 ans, de Dolbeau.



Parc inauguré à Desbiens

Le conseil municipal de Desbiens ainsi que la Commission des loisirs du même endroit ont procédé, samedi, à l'inauguration du parc récréatif, lors d'une fête champêtre. Les gens pourront maintenant s'adonner à la pratique de leurs loisirs tel le fer à cheval, le croquet, le jeu de palet, le volley-ball, le tennis, etc. Ci-haut, on aperçoit le député fédéral de Lac-Saint-Jean, Lucien Bouchard, le maire de Desbiens, Claude Turcotte, et le président de la Commission des loisirs, André Fortin, se préparant à jouer sur le terrain de croquet.



Un Noël d'été à Chicoutimi

Réjean Tremblay, de la rue Triquet à Chicoutimi, secteur nord, a probablement la nostalgie de l'ambiance de Noël. Aussi, il n'a pas hésité à décorer son parterre avec des igloos, des sapins, des pingouins et un père Noël avec des cadeaux. Le concepteur de ce Noël d'été, Donat Tremblay (à droite) apparaît en compagnie du propriétaire, M. Tremblay (à gauche).

En furetant

❖ L'Association québécoise des retraité(e)s et des pré-retraité(e)s (AQDR) de Chicoutimi informe la population que son bureau d'information et de références rouvre ses portes aujourd'hui. Situé au 700 rue Bégin à Chicoutimi, le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30. Vous pouvez communiquer avec l'AQDR en composant le 543-8347. On se fera un plaisir de vous accueillir et de répondre à vos questions.

❖ Jocelyne Noël, cette potière qui fait des merveilles avec les vieux bijoux, offre des cours de poterie pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. L'objectif est de développer leur créativité et de les aider à maîtriser leurs moyens d'expression grâce à différentes techniques de travail de l'argile (modelage, façonnage, glaçure, etc). Les cours débutent le 26 septembre et sont répartis sur 10 samedis (chaque cours dure une heure et demie). Coût: 60 \$, matériel fourni. Pour autres informations, composer le 696-1089.

❖ Parlant de Mme Noël, elle a terminé la crèche de Noël qu'elle présentera au Salon des métiers d'arts. D'après les quelques détails qu'elle nous a livrés sur les matériaux utilisés, cette crèche promet d'être fabuleuse, belle comme dans un rêve. Elle fera certainement l'envie des collectionneurs. Rendez-vous en octobre pour voir cette petite merveille!

❖ En raison de circonstances incontrôlables, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul féminine de la paroisse Saint-Marc, de La Baie, avise la population que l'ouverture des locaux qui devait avoir lieu au début de septembre est reportée au mercredi, 7 octobre, à 13 h 30. Lesdits locaux seront situés au sous-sol de l'église Saint-Marc, à La Baie.

❖ Les personnes qui désirent faire partie de l'Association des parents en adoption internationale n'ont qu'à communiquer avec la présidente, Ruth Germain, en composant le 668-4065. Cette association offre un milieu d'entraide et d'échange pour les parents et futurs parents en adoption in-

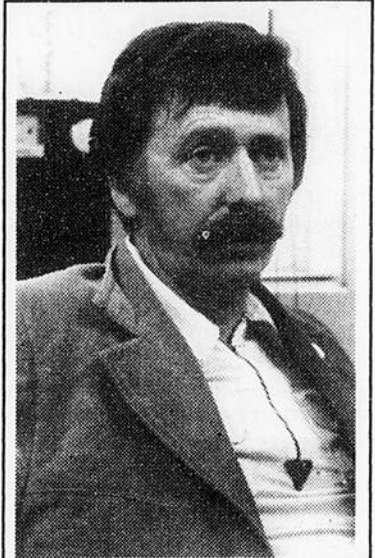
ternationale.

❖ De même, les nouveaux parents de jumeaux peuvent également rejoindre l'Association des parents de jumeaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, un organisme qui leur permettra, entre autres, de rencontrer d'autres parents de jumeaux et d'échanger avec eux. Pour informations, communiquer avec Louise Simard au 662-3751.

❖ Les femmes intéressées à en savoir plus long sur l'Association des femmes de carrières du Saguenay n'ont qu'à se présenter, demain soir, entre 17 h et 19 h, à la salle des Chevaliers de colombe, située au 564 boulevard Saguenay ouest, à Chicoutimi. L'admission à ce 5 à 7 est gratuite. Pour informations supplémentaires, communiquer avec Francoise Bouchard au 545-8253.

❖ Une toute petite précision concernant le remplacement de Gina Gagnon au poste de responsable des activités socio-culturelles de l'UQAC. Mme Gagnon n'a pas été transférée à un autre poste; elle est tout simplement en congé maternité. Mme Lise LaRoche la remplace donc jusqu'à la fin de décembre. Quant à Mme Gagnon, elle s'initie au rôle de mère. Elle est en effet l'heureuse maman d'une petite fille née le 17 juillet dernier. La petite Laura semblait débordante de santé, à l'entendre gazouiller près du téléphone. Elle fait certes la joie de sa maman et de son papa, Tim Morgan. Félicitations aux heureux parents!

❖ A l'ère de la récupération et du recyclage, voici que la compagnie FaberCastell vient de lancer un crayon plomb écologique. Au lieu du traditionnel cylindre de bois renfermant la mine, la compagnie a mis au point un cylindre fait avec du papier recyclé qui imite le bois. Une efface naturelle de couleur verte, symbole de l'environnement, couronne le tout. Ces crayons sont maintenant disponibles au Canada sous le nom de EcoWriter. On nous dit même qu'à cause des matières qui le composent, ce crayon s'aiguise mieux que celui de bois.



Victor Thérberge: porte-parole du PLQ

Le congrès des Libéraux qui avait lieu en fin de semaine à Québec a été l'occasion d'élire un nouveau porte-parole régional pour l'association libérale puisque Diane Bolduc, de Chicoutimi, ne pouvait plus assumer ce poste.

Mme Bolduc a en effet obtenu le poste de secrétaire général de la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi et y consacra toutes ses énergies. Elle avait assumé la fonction de porte-parole de l'association libérale régionale pendant deux ans et demi (son mandat avait été renouvelé ce printemps).

Celui qui lui prend la relève par intérim pour une période d'un an et demi est Victor Thérberge (photo), du comté Roberval.

Saint-Ambroise en fête débute

La deuxième édition du festival «Saint-Ambroise en fête» débute ce soir, avec les quarts de finale du volet «Chanson en fête». L'événement se déroule au Complexe socio-culturel de l'endroit (admission 3 \$), ce soir et demain soir.

La demi-finale aura lieu jeudi, même heure, même endroit, tandis que la finale aura samedi, à 19 h 30, à l'aréna Marcel-Claveau. L'événement sera suivi d'une soirée dansante avec le groupe Pentagone (coût: 6 \$). Vendredi, le terrain de balle sera le site du tournoi familial de balle-lente. A 19 h, le député de Lac-Saint-Jean et chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, donnera une conférence, à 19 h, à l'aréna Marcel-Claveau (5 \$ la carte). A 19 h, ce sera l'ouverture du Salon de promotion, à l'aréna Marcel-Claveau et suivra, à 22 h, le spectacle Memphis Rétro avec l'oncle Pierre (2 \$ adulte de 18 ans et plus).

Samedi et dimanche après-midi, les enfants seront invités à participer à plusieurs activités (concours de pêche, super bolide électrique, clown et maquillage, spectacle du magicien Manipule, etc). Le festival se termine par le Super party Energie de CJAB-FM à 21 h (admission: 2 \$, 18 ans et plus)

Johanne St-Pierre



Récompense pour retrouver le Zodiac

Une récompense de 500 \$ est promise pour qui permettra de retrouver un pneumatique (de type Zodiac) de marque Sillinger gris kaki, et les deux moteurs Mercury (35 et 40 forces) qui ont disparu, durant la nuit du 13 au 14 août, du stationnement situé derrière le motel Panoramique de Chicoutimi. Toute information sera traitée confidentiellement; il suffit de communiquer avec Christian au 549-9240.

La division de Chicoutimi confirmée

Ottawa construit l'école navale à Québec

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Défense nationale, Marcel Masse, accompagné de ses collègues fédéraux Gilles Loisel et Pierre Blais, a en quelque sorte forcé la main, hier, aux élites régionales de Québec, en annonçant l'établissement de l'école navale dans la Pointe-à-Carcy, dans le Vieux Port, malgré les protestations de certains citoyens et les hésitations des élus locaux.

«Il vient un temps, a-t-il dit, où les consultations doivent prendre fin et où les élus doivent prendre des décisions.»

M. Masse, qui n'a pas hésité à rappeler au maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, aux représentants des milieux d'affaires, politiques et militaires, que les villes de Montréal et Rimouski étaient très intéressées à accueillir le minicampus, a longuement parlé des avantages économiques occasionnés par la présence militaire dans la région.

Le maire L'Allier en a profité pour endosser la position du ministre devant une dizaine



ECOLE NAVALE - Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier et les ministres Marcel Masse, Pierre Blais et Gilles Loisel présentent la maquette de l'école navale de Québec.

(Photo PC)

d'opposants qui s'étaient entassés dans le vestibule du hangar maritime où le projet a été annoncé et qui attendaient de faire connaître leurs objections et leur crainte de voir le

Vieux Port de plus en plus interdit aux visiteurs.

Outre l'installation de l'École navale dans le Vieux Port, M. Masse a annoncé le déménagement de l'administration centrale de la Réserve navale de Halifax à Québec, la création de six nouvelles divisions à Chicoutimi, Rimouski, Sept-Îles, Valleyfield, Trois-Rivières et Québec, et l'affectation permanente de quatre navires militaires dans le Vieux Port.

La construction de l'école navale nécessitera un investissement de 40 millions \$ et une fois en opération, elle favorisera des retombées économiques de près de 20 millions \$ annuellement.

Pour étouffer les critiques des opposants, les trois minis-

tres ont répété que le plan accepté vise non seulement à assurer au public l'accès total au site, «mais à l'encourager et à en augmenter la fréquentation même durant les périodes creuses de l'année».

RÉSULTATS
Tirage du
92-08-31

04	05	08	09	10
14	22	26	28	29
34	37	38	41	44
45	47	56	62	63

Prochain tirage: 92-09-01
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DU NOUVEAU CHEZ COIFFURE LIONEL!
Josée est de retour!

La Maison Lionel Coiffure vous annonce le retour de Josée à partir du 1er septembre



Josée
Styliste

BIENVENUE à tous ses clients(es) et amis(es)

P.S.: Pour un balayage sans douleur... Consultez Elian et Janyne

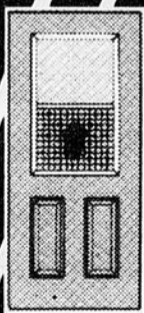
LIONEL COIFFURE

392-B, rue Racine Est
Chicoutimi

549-5000

EN VEDETTE
LA PORTE D'ACIER
Modèle #900

Les "POLY rabais" de Polyc



UNE ÉTANCHÉITÉ PARFAITE...

- cadre 1"5/8 recouvert de vinyle
- deux coupe-froid
- seuil en aluminium
- 2 trous percés standards

SPÉCIAL:
275\$

Valide jusqu'au 15 septembre 1992

FENÊTRES
POLYCO

UN CHOIX «RÉGIONAL»

JONQUIÈRE 3521, rue du Parc Industriel (Kénogami) Jonquière, G7H 7XB 695-1856 Télécopieur: 695-3811	CHICOUTIMI 1656, boul. Saint-Paul, 543-6606 LAC-SAINT-JEAN 662-1145 342-8403
--	--

Invitation.
J. X. Tremblay Ltee vous attend avec hâte pour vous montrer ses nouveautés d'automne, qui répondent à la mode et au temps d'aujourd'hui.
Venez vérifier au plus tôt chez J. X. Tremblay & Fils Ltee 200 rue Bossé O. Chicoutimi - tél 543-5634.

ALLEZ-Y!

PROGRAMME

pour

19\$*

seulement

Les Nord-Américains ont perdu des millions de livres avec Nutri-Système. Nous savons que la décision de suivre un régime est l'étape la plus difficile, c'est pourquoi nous voulons vous faciliter la tâche.

Pour seulement 19\$, vous pouvez compter sur nous. Appelez- dès maintenant!

nutri/système



Heidi Van Lier
ancienne grandeur: 14
Nutri-grandeur: 10

Appelez dès aujourd'hui pour une consultation gratuite!

ALMA
668-0131

CHICOUTIMI
690-0202

*Applicable avec certaines restrictions

Lait aux défavorisés

MONTREAL (PC) — Seuls les élèves du primaire issus des familles les plus défavorisées du Québec devraient bénéficier, cette année, de la distribution de lait dans leurs écoles: le ministre de l'Education, Michel Pagé, devrait annoncer cette semaine que l'universalité du programme de lait dans les écoles est abandonnée.

Selon les informations obtenues par le quotidien montréalais La Presse, les berlingots de lait ne réapparaîtront que dans les écoles dites défavorisées, le ministre devant décider où se situe la barre entre les écoles qui feront partie du programme et celles qui en seront exclues.

La nouvelle politique consisterait à distribuer du lait trois jours par semaine, soit les lundis, mercredis et vendredis, dans les écoles les plus défavorisées de la province. Le ministre Pagé envisageait quatre possibilités: conserver le programme Lait-école tel quel, ne l'assurer que trois jours sur cinq, l'abolir purement et simplement ou encore le réduire aux écoles les plus défavorisées. C'est, semble-t-il, cette dernière option qui aurait été retenue par le ministre.

Le programme Lait-école

était précédemment organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Il avait été instauré en 1977 pour les écoles primaires des quartiers les plus pauvres du Québec, puis avait été étendu à tout le réseau en 1979. Son objectif était, d'une part, d'assurer une saine alimentation à 600000 jeunes québécois et, d'autre part, d'augmenter la consommation de lait dans la province.

Le dernier rapport annuel du vérificateur général faisait état de gaspillage en abordant la question de la pérennité du programme de distribution des berlingots de lait aux écoliers québécois. Le financement de ce programme, qui coûte environ 13 millions de dollars, n'apparaissait pas dans le dernier budget provincial. Une partie de ce budget, soit quelque 6,5 millions, a été transférée au ministère de l'Education qui organise déjà, depuis l'an dernier, un programme d'aide alimentaire pour certaines écoles de Montréal et de Québec.

Ce programme, encore en vigueur cette année, représente quelque 10 millions de dollars, selon Mme Manon Lavoie, attachée de presse du ministre Pagé.

Puppy



Aujourd'hui à la Télé

MARDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS			Cinéma: DIX MILLIONS DE DOLLARS EN OR				Un été dans...	Voyage grandeur..	L'édition magazine	Rencontre de certains types		Dallas		Le temps de vivre	Il était une fois...	Grisu le petit...	Lucky Lucke	Double vue sur...	Grandir	
CFRS									Les Pierrafeu	Cinéma: MADAME X			De toutes les couleurs	Cuisine santé	Y'a rien de trop beau			Le Grand Journal		
CJPM	Salut Bonjour (6h30)	A votre santé	A communiquer	Almer	Bugs Bunny	La vie au...	Mongrain de sel (11h45)					Cinéma d'après-midi: LE CONTINENT OUBLIE		Santa Barbara	Top modèles	Claire Lamarche				
R.Q.															Économie du travail	Les Fruittis	Don Quichotte	Le club... 100 watts		

Votre soirée

MARDI 1 ^{er} septembre	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passe-Partout	Téléservice		Feu vert	Le monde en mouvement		Rideau			Téléservice			Pause musicale
CKRS	Ce soir	Plus	L'enfer c'est nous autres	Comment ça va?	Perry Mason LE MAUVAIS JOUEUR				Le Téléjournal /Le Point	Le Point	La météo/ Sports	L'enfer c'est nous autres (23h50)	
CJPM	Le TVA, édition 18 heures	Jeopardy	On m'appelait Steven		La trentaine		Le match de la vie		Ad lib		Le TVA, édition, réseau	TVA Sports	Loterie (23h49)
CFRS	La guerre des clans	Sonia Benezra	Coup de foudre		Cinéma: LES DEUX NIGAUDS DANS LA MAFIA		Courage au coeur	Le grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra	Cinéma: Cheeh, et...		
TV 5	Expédition pêche	Pyramide	Journal télévisé de A2	Vision 5 (19h35)	Envoyé spécial	Jeux sans frontières	La chance aux chansons	Sports loisirs	Journal télévisé de FR3	Envoyé spécial			
S.E.	IL DANSE AVEC LES LOUPS (18h55)			AMOUREUX FOU			LES NUITS AVEC MON ENNEMI (21h45)			APPARTEMENT ZERO (23h25)			
CBFT	Ce soir		L'enfer c'est nous autres	Comment ça va?	Perry Mason LE MAUVAIS JOUEUR		Le Téléjournal /Le Point	Le Point	La météo/ Sports	L'enfer c'est nous autres (23h50)			
CFER	Le TVA, édition 18 heures	Jeopardy	On m'appelait Steven		La trentaine		Le match de la vie		Ad lib		Le TVA, édition, réseau	TVA Sports	Loterie (23h49)
CBJET	News		CBS newsmagazine	Land and Sea	Witness		The golden girls	Empty nest	The National	The Journal (22h20)	News.	Newhart	Star Trek
CFCF	Pulse		Entertainment tonight	No place like home	Full house	Home improvement	Jack the ripper				News	News	The Arsenio Hall show
WVNY	News		Star Trek		Full house	Step by step	Roseanne	Coach	Going to extremes		News	Nightline	Commercial programs
WCAX	News		News	The golden girls	Rescue 911		Miss Teen U.S.A. pageant				News	Forever knight	
WPTZ	News	News	Jeopardy!	Wheel of fortune	Quantum leap		Reasonable doubts	Dateline NBC			News	The tonight show (23h35)	
WCFE	Children programs (17h00)	The nightly business...	The MacNeil/Lehrer newshour	Nova			The lonesome pine special	Listening to america with Bill Moyers			Eastenders	Secret agent	A communiquer
TSN	IHRA sportsman drag...	Sportsdesk	The baseball show...	Baseball. Ligue américaine Les White Sox de Chicago contre les Blue Jays de Toronto.									U.S. Open tennis
F.C.	THE FINAL HEIST (17h15)		ARACHNOPHOBIA (19h15)			CLEARCUT			HAERLEY DAVIDSON AND THE MALBORO MAN				
RDS	Football australien (17h30)	Sports 30	Avant-match	Baseball. Ligue nationale Les Expos de Montréal contre les Reds de Cincinnati							Sports 30	Courses d'accélération	Les courses à Québec

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

9h00
CKRS - CBFT — DIX MILLIONS DE DOLLARS EN OR 79772 (5) (Sky Heist), E.-U. 1975. Drame policier de L.H. Katzin avec Don Meredith, Joseph Campanella et Larry Wilcox. — Des voleurs s'emparent d'un hélicoptère de la police pour accomplir un cambriolage. Film tourné pour la télévision. (2h)

12h30
CFRS — MADAME X 330848 (5) E.-U. 1981. Mélodrame de R. Miller avec Tuesday Weld, Eleanor Parker et Len Cariou. — Impliquée dans une affaire scandaleuse, la jeune femme d'un politicien s'exile pour ne pas nuire à la carrière de son mari. Film tourné pour la télévision. (2h)

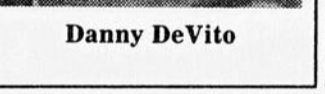
13h30
CJPM - CFER — LE CONTINENT OUBLIÉ 20062 (5) (The People That Time Forgot), G.-B. 1977. Aventures de K. Connor avec Patrick Wayne, Sarah Douglas et Thorley Walters. — Un officier organise une expédition dans les régions de l'Antarctique afin d'y retrouver un vieil ami. (2h)

20h00
CKRS - CBFT — LE MAUVAIS JOUEUR 86410 (6) (The Case of the All-Star Assassin), E.-U. 1989. Drame policier de C.I. Nyby II avec Raymond Burr, Barbara Hale et Alexandra Paul. — Un avocat accepte de défendre un ancien joueur de hockey accusé d'avoir tué le propriétaire de son club. Film tourné pour la télévision. (2h)

CFRS — LES DEUX NIGAUDS DANS LA MAFIA 44352 (4) (Wise Guys), E.-U. 1986. Comédie de B. De Palma avec Danny De Vito, Joe Piscopo et Harvey Keitel. — Deux petits malfrats doivent trouver un moyen de rembourser l'argent qu'ils ont fait perdre à leur chef. (2h)

00h00
CFRS — CHEECH ET CHONG: LA SUITE 858444 (6) (Cheech and Chong's Next Movie), E.-U. 1980. Comédie réalisée et interprétée par Thomas Chong avec Richard Marin et Evelyn Guerrero. — Les mésaventures de deux copains qui cherchent à gagner de l'argent sans travailler. (2h)

00h20
CKRS - CBFT — L'HABILLEUR 49115376 (3) (The Dresser), G.-B. 1983. Comédie dramatique de P. Yates avec Albert Finney, Tom Courtenay et Eileen Atkins. — Un vieil acteur de théâtre, à l'article de la mort, réussit à tenir jusqu'à la fin de la représentation grâce aux efforts de son habilleur. (2h20)



Danny DeVito

Détente

Mots croisés

- HORIZONTELEMENT
1 - Instruments de musique.
2 - Doigt - Adj. poss.
3 - Poisson rouge - Gamin de Paris - Lentille.
4 - Monnaie italienne - Qui se transmettent à prix d'argent (f.).
5 - Appendice charnu au fond de la gorge - Fleur.
6 - Cordage qui retient le point inférieur d'une voile carrée du côté d'où vient le vent - Conforme à la réalité.
7 - Sises - Fl. de France.
8 - Épuisant - Mèche de cheveux.
9 - Obtenu - Me déplacerais d'un lieu à un autre - Riv. d'Alsace.
10 - Trop grande facilité à croire.
11 - Onéreux (pl.) - Vastes.
12 - Se dit d'un navire naviguant sur lest - Détachera.

- VERTICALEMENT
1 - Bravoure - Chloro.
2 - Métal blanc - Habitation d'une colonie d'abeilles.
3 - Dispendieuse - Étendue désertique.
4 - Lutécium - Courroie par laquelle un étrier est suspendu à la selle.

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and some filled-in letters.

SOLUTION DU PROBLÈME D-2078
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
F A I L L I B L E S C
E M B O U T I D I V A
T A I T E L E E E L
I S S U S A P A R T E
C S S E N T I E U S
H E M R U E L L E S
E N E R V E R A I T A
T U A I A S P L E S
E R I T A L A I S E
T E T E E S O S E L
O U R U T R E U I L
C H E V R O T E E R E

Mot mystère

700 7 lettres Le mot clé: en panne
Lire attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot mystère.
abri carburant déboires gris long pépin souci
aide choc décevant perdu soupir
appel cible déçu incident merde ! pire subir
arrêt clos désolé irritant moteur pousse
coincé isolé prix tracas
enragé nocif trafic
bénin colère juron noir réaction trouble
besoin contrarié fin route tuile
bref course larme paix
bris crevaison gaz loin panne sacrer voiture

Solution du problème précédent: découragé

Grid for word search puzzle with letters E, U, D, E, C, E, P, T, I, O, N, O, C, I, F, etc.

(Edimédia)

Horoscope

Mardi, le 1 septembre 1992
Les enfants qui naissent aujourd'hui seront portés à la réflexion, la concentration et l'analyse. Des enfants pensifs qui étonneront par leur gravité et leur sérieux. Mais l'humour leur sera d'une grande utilité. Travailleurs méthodiques et cœur tendre.
Bélier: du 21 mars au 20 avril
Sur le plan conjugal, vous vivrez des moments de bonheur et d'amour, entremêlés de périodes plus délicates face aux désirs et besoins de l'être aimé. Vous serez alimenté par une forte vivacité intellectuelle qui facilitera la mise en oeuvre de vos projets. Vous pourrez miser à votre guise aux jeux de hasard.
Taureau: du 21 avril au 20 mai
C'est un jour durant lequel les aspects planétaires favorisent l'entretien de bonnes relations avec votre entourage immédiat, facilite vos petits voyages agréables en compagnie de l'être aimé et vos activités extérieures de tous genres. Vous connaîtrez un besoin de dépenser vos énergies sans pour cela vous offrir les heures de détente dont votre système aurait besoin.
Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
On vous verra vivre avec un besoin de vous rapprocher davantage de l'être aimé afin de mieux vous faire comprendre et apprécier. Vous maintiendrez l'ascension de votre bonheur. A cause des aspects bénéfiques, vous serez soutenus par vos collaborateurs, ce qui vous permettra de conclure de fructueuses transactions. Ce n'est qu'avec sagesse et modération que vous obtiendrez d'heureux résultats aux jeux de hasard.
Cancer: du 22 juin au 22 juillet
Vous vivrez dans un climat favorable à vos réunions amicales et à la pratique de vos sports préférés. Les astres laissent présager que vous aurez la ferme intention d'apporter certaines

améliorations à votre environnement domiciliaire. Votre résistance physique sera en hausse et vous serez alors alerte pour entreprendre les activités de votre choix.
Lion: du 23 juillet au 23 août
Vous aurez à user de sens pratique et éviter d'amplifier la teneur des événements afin que cette période soit vécue dans la plus grande harmonie. Avant de prendre vos décisions, assurez-vous de faire un choix équilibré. Vous prendrez les mesures nécessaires pour attirer les faveurs des gens compatibles avec votre façon de voir les choses.
Vierge: du 24 août au 22 septembre
Vous formulerez le désir de vous rapprocher entièrement de votre partenaire. Ce dernier devra se montrer très chaleureux et démonstratif à l'appel de votre amour. Ce jour s'avère convenable pour consacrer vos énergies positives à l'accomplissement de vos fonctions afin d'être mieux apprécié par les autorités. C'est avec minutie et ordre que l'on vous verra à l'oeuvre.
Balance: du 23 septembre au 23 octobre
Ce jour favorise ceux qui se consacrent à des activités intellectuelles et s'avère propice aux ambitieux débutant une période de recyclage en vue de parfaire leurs connaissances. En ce qui a trait à vos loisirs, une rétrospective de certains faits et gestes concernant vos relations amicales vous permettra d'éliminer des envieux et des jaloux.
Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre
Vous serez plongé littéralement dans un climat tendu et fébrile où vous serez victime de circonstances incontrôlables. Certains événements obligent à prendre des décisions radicales, réfléchissez bien avant d'agir. Il vous faudra rester consciencieusement fidèle à vos obligations malgré les exigences des autorités. Essayez de vous accorder du repos.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre
Avec une nature élégante, raffinée et romanesque dans le but d'enjoliver votre personnalité vous attirerez les faveurs que vous désirez. Votre vie sociale annonce énormément de transformations dans vos divers milieux, vous aurez à régler plusieurs situations ambiguës avant d'être en mesure d'évoluer en toute harmonie. Votre système nerveux sera facilement ébranlable, essayez de vous accorder le repos nécessaire.
Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier
Vos besoins et désirs extravagants risquent d'effrayer quelque peu l'être aimé. En étant moins exigeant, vous vivrez les joies d'un bonheur partagé. Vous serez écouté et respecté à votre juste valeur. Cependant, vous n'êtes pas à l'abri de heurts ou conflits avec vos collègues. Vos rapports avec votre famille risquent d'être des plus controversés, à cause d'un climat tendu et fébrile.
Verseau: du 21 janvier au 19 février
Votre partenaire sera enivré par les joies et se permettra de petites fantaisies. Veillez à ne pas lui en tenir rancune et faites en sorte de vous joindre à la partie. Vous aurez à faire preuve de respect et de sagesse envers les autorités. Afin de passer de merveilleux moments dans une ambiance de bonheur, veillez contrôler votre nature facilement influençable pour ne pas sombrer dans le rêve et l'irréalité du moment.
Poissons: du 20 février au 20 mars
On exigera beaucoup de vous en matière de sentiments. Vous aurez à déployer une force de caractère essentielle à l'adaptation de toutes les circonstances imprévisibles. Vous connaîtrez un climat favorable à de nouvelles associations. Côté social, vous connaîtrez un accroissement de vos activités publiques; vous serez en mesure de vous faire de nouvelles relations susceptibles de vous aider à concrétiser vos nombreux projets.

Bridge

NOS EXPERTS LOCAUX - 4
Aujourd'hui, je vous soumetts les solutions et commentaires de nos experts aux problèmes #7 et #8 soumis dans une chronique précédente.
7. I.M.P., tous vulnérables, vous avez:
♠ 85 ♥ 108 ♦ R9743 ♣ AR84
Sud Ouest Nord Est
? 1♣ 2♥ P
Frank: Deux piques. Une autre main vicieuse. La surenchère vulnérable au niveau de deux devrait être sérieuse. Le niveau de trois n'est pas en danger. J'espère que Nord sait s'il a un minimum ou pas. En cas de problème, je peux toujours placer un petit carreau avec mes coeurs. Dans le livre de Mike Laurence «Overcalls», cette situation n'est pas discutée.
Jean-Guy: Passe. Je sais que je peux perdre une manche. Par contre si je gage, j'ai peur de jouer trop haut. Aujourd'hui, grâce au double négatif, il est moins dangereux de passer ce genre de main.
Richard: Trois coeurs. Si j'avais eu des meilleurs carreaux, j'aurais fait un transfert à carreaux (via trois trèfles) pour ensuite gager trois coeurs. Avec cette main, et avec mon partenaire habituel, je gagerais deux piques (transfert à trois trèfles) pour revenir à trois coeurs par la suite.
Jacques: Trois coeurs. Avec un petit coeur de plus, j'aurais gagé deux piques qui montre un meilleur jeu que trois coeurs.
Les autres enchères possibles sont: quatre coeurs, trois trèfles et trois carreaux.
8. Compétition par paires, Est-Ouest vulnérables, vous avez:
♠ V10842 ♥ 64 ♦ 105 ♣ AD93
Sud Ouest Nord Est
P - P P 1♥
P - 1 SA* P 3♦
P 3♥ P 3♣
P 3 SA P 4♣
P 4♦ P 6♦
P 6♥ Fin
1 SA*: Enchère impérative. Quelle est votre entame?
Frank: Valet de pique. Il est improbable qu'Est ait deux petits trèfles.
Jean-Guy: Valet de pique. Il me semble urgent d'essayer d'établir un pli en pique. Est doit avoir une perdante dans son bicolore coeur et carreau, sinon il aurait ouvert à deux trèfles.
Jacques LALIBERTÉ (Edimédia)

Gala de l'ADISQ

Artistes de la région en nomination

par **Christiane Laforge**
CHICOUTIMI (CL) — Plusieurs artistes de la région sont en nomination dans différentes catégories au prochain gala de l'ADISQ.

Le groupe les Maringouins, est en nomination dans la catégorie «Album de l'année-Folk-Folklore» pour leur disque «Les Maringouins chantent la Bolduc».

Dans la catégorie «Spectacle de l'année-humour», l'un des nôtres va inmanquablement obtenir un trophée puisque les deux mises en nomination sont «Marie-Lise Pilote» spectacle du nom de l'humoriste, et «Nouvelle administration» de Dominique Lévesque et Dany Turcotte. Trois humoristes issus de l'ex-groupe Sanguin.

On retrouve d'ailleurs les metteurs en scène de ces deux spectacles, en nomination pour le trophée «Metteur en scène de l'année»: soit Emile Gau-

dreault (également ex-groupe Sanguin) pour «Marie-Lise Pilote» et Lévesque et Turcotte pour «Nouvelle administration». Leurs concurrents sont Jean Leloup pour «Halloween», Michel Rivard et Michel Lemieux pour «Naïf» et Richard Séguin pour «Aux portes du matin».

Enfin, on retrouve encore une fois Emile Gaudreault et Marie-Lise-Pilote dans le groupe des «Scripteurs de spectacles de l'année».

Du côté des diffuseurs, l'auditorium Dufour de Chicoutimi est en nomination pour le trophée «Diffuseurs de spectacles de l'année».

Le gala

Le 14e gala de l'ADISQ aura lieu le 18 octobre, à 20h30, au Théâtre Saint-Denis. Il sera diffusé en direct sur les ondes de Radio-Canada. Vingt-huit Félix et vingt-et-un trophées seront attribués à des artistes

et professionnels du domaine du spectacle, du disque et de la vidéo, au cours d'une soirée animée par René Simard.

Le choix des personnes mises en nomination dans les 49 catégories, représente plusieurs étapes, dont la première a eu lieu en janvier 1992, lors de la réunion d'un comité de scrutin qui ont établi les critères et règlements envoyés aux 200 membres de l'association.

L'étape suivante consistait à recenser les produits: disques (115), spectacles (20), vidéoclips (75) et émissions de télévision (30) sur le marché entre le 1er juin 1991 et le 31 mai 1992.

Pour certaines catégories, un jury est spécialement composé de personnes reconnues pour leur connaissance des secteurs concernés et ne pouvant être en conflit d'intérêts. Pour cette année, cela représente 110 personnes. D'autres catégories sont soumises au vote de l'Académie (600 membres), laquelle détermine également les mises en nomination soumises au vote populaire, soit «Interprète féminine», «Interprète masculin» et «Chanson populaire». Pour les deux premières catégories, le vote populaire aura lieu entre le 1er et 27 septembre. Quant à la chanson de l'année, le choix sera déterminé le soir du gala, selon les votes accu-

mulés par téléphone.

Pour les interprètes, le public avait à choisir entre Joe Bocan, Céline Dion, Joane Labelle, Marjo, Marie Philippe et Ginette Reno, ou Dan Bigras, Luc De Larochellière, Pierre Flynn, Jean Leloup, Michel Rivard, Richard Séguin et Roch Voisine.

Le soir du gala, le public pourra voter pour une des chansons suivantes: «A toi» par Laurence Jalbert, «Aux portes du matin» de Richard Séguin, «Donne-moi ma chance» par les B.B., «La lune d'automne» de Michel Rivard, «Lettre à un cowboy» par Mitsou, «Magénération» de Luc De Larochellière, «Maude» de Joe Bocan, «Prends bien garde», de Julie Masse, «Prends ma main» par Joane Labelle et «Y'a des matins» par Marjo.



TROPHEE - Marie-Lise Pilote risque de remporter un Félix, cette année, au prochain gala de l'ADISQ qui sera diffusé le 18 octobre sur les ondes de Radio-Canada.

René Simard va animer le gala encore une fois

par **Pierre ROBERGE**
MONTREAL (PC) — Le gala de l'ADISQ, 14e du nom, sera mis en scène par Denise Filiatrault, nouvelle collaboratrice à la fête annuelle de la chanson et du spectacle, tout comme Jean-Pierre Brouillé qui écrira les enchaînements.

René Simard sera encore l'animateur de la grande distribution des Félix, le dimanche 18 octobre à Radio-Canada. Le gala sera diffusé de la grande salle du Saint-Denis, pour la première fois depuis sa remise à neuf.

Les membres de l'Association du disque et du spectacle québécois ont soumis leurs disques, spectacles et vidéoclips, mis en marché entre début juin 1991 et le 31 mai dernier.

La base d'inscriptions au départ incluait 75 clips, 30 émissions de télé et 115 disques, précisait lundi Michel Sabourin, président de l'ADISQ, ce dernier nombre en progression constante depuis quatre ans.

L'ADISQ a par ailleurs ramené de quatre à trois les catégories décidées par vote du public: interprètes féminine et masculin de l'année, chanson populaire. Désormais le vidéoclip gagnant sera choisi par un jury de l'ADISQ: sont en lice ceux de Marjo, Joe Bocan, Daniel Bélanger, Marie Carmen et Jean Leloup.

Le vote public dure du 1er au 27 septembre, les bulletins sont imprimés dans deux quo-

tidien ainsi que deux hebdomadaires du groupe Québecor qui se joignent au processus; une fois remplis, ils peuvent être déposés dans des boîtes, à l'abri dans plus de 200 épiceries Provigo.

Pour simplifier encore, l'équipe de l'ADISQ a ramené de 10 à sept le nombre de finalistes pour les interprètes de l'année. Côté féminin ce sont Joe Bocan, Marie Carmen, Céline Dion, Joane Labelle, Marjo, Marie Philippe, Ginette Reno. Côté masculin, Dan Bigras, Luc DeLarochellière, Pierre Flynn, Jean Leloup, Michel Rivard, Richard Séguin, Roch Voisine.

«Autres galas»
Le spectacle lui-même est évalué à 350000\$ par l'ADISQ, les activités autour comme le vote du public portant le budget total à quelque 600000\$.

Le gala des Félix, jusqu'ici le premier de l'automne à la télévision, sera précédé le 11 octobre par celui marquant les fêtes du 350e, diffusé depuis le Forum de Montréal.

Pour l'ADISQ, estime M. Sabourin, l'important est de rester à l'antenne en octobre car c'est l'amorce d'une forte saison marchande en disque et spectacle.

Il se pourrait que celui des Gémeaux (prix de télévision) ait lieu en septembre, en 1993, afin qu'il soit plus près de la période d'admissibilité et de diffusion des émissions; les Gémeaux 1992 seront à l'antenne le 13 décembre.

INSCRIPTIONS

BALLET CLASSIQUE - BALLET JAZZ - EXERCICE

Le Prisme Culturel

INSCRIPTION

Enfants:
Pré-ballet 4 à 7 ans classique à partir de 7 ans

Adolescents:
Ballet-jazz 11 ans et plus

Adultes:
Danse, exercice et ballet classique

GUIDE HORAIRE mardi et mercredi 3\$

CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE 695-0261

CONTRE-ATTAQUE (16+)
SAM. DIM. 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
LUN. À JEU. 7:20 - 9:20

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
SAM. DIM. 1:20 - 7:00
LUN. AU VEN. 7:00

HORIZONS LOINTAINS (G)
SAM. DIM. 4:20 - 9:20
LUN. AU VEN. 9:20

CINÉMA IMPÉRIAL
1120 BOUL. TALBOT 549-9022

L'ESPRIT DE CAÏN (16+)
SAM. DIM. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LUN. AU VEN. 7:30 - 9:30

CHRISTOPHE COLOMB (G)
SAM. DIM. 12:00 - 2:30 - 7:20 - 9:30
LUN. AU VEN. 7:20 - 9:30

CHÉRIE J'AI GONFLÉ LE BÉBÉ (G)
SAM. DIM. SEULEMENT:
1:10 - 3:10 - 5:10

DIGGSTOWN (13+)
SAM. DIM. 1:20 - 5:20 - 9:20
LUN. AU VEN. 9:20

ROCK'N NONNE (G)
SAM. DIM. 3:20 - 7:20
LUN. AU VEN. 7:20

UNITÉ SPÉCIALE (18+)
TOUS LES JOURS: 7:20 - 9:20

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
1451 BOUL. TALBOT 545-4260

RESTEZ À L'ÉCOUTE (G)
SAM. DIM. 1:30 - 7:20
SEMAINE: 7:20

CONTRE-ATTAQUE (16+)
SAM. DIM. 1:20 - 3:15 - 7:15 - 9:15
SEMAINE: 7:15 - 9:15

LA MORT VOUS VA SI BIEN (G)
SAM. DIM. 3:20 - 9:20
SEMAINE: 9:20

HORIZONS LOINTAINS (G)
SAM. DIM. 1:10 - 3:45 - 7:00 - 9:35
SEMAINE: 7:00 - 9:35

INFO-HORAIRE
ALMA 668-0141 MISTASSINI 276-2002
CINE-PARC CHICOUTIMI 549-4337

SPECIAL ENFANTS
De 4 et 5 ans.
1 mois gratuit sur présentation de ce coupon.
Valide jusqu'au 3 septembre.

• **Saguenay:**
Jonquière: Studio St-Dominique, 2340, St-Dominique. Mercredi, 2 septembre de 11h00 à 20h00. Pavillon St-Mathias, 2320, Poitras, Jonquière, jeudi le 3 septembre de 11h00 à 20h00.

• **Lac-St-Jean:**
Alma: Ecole St-Pierre, mardi le 1er septembre de 16h00 à 20h00. Dellsie: Edifice municipal, lundi 31 août de 18h00 à 20h00. Métabetchouan: Hôtel de Ville, mardi le 1er septembre de 18h00 à 20h00. St-Bruno: Centre récréatif, lundi 31 août de 18h00 à 20h00.

Les cours débuteront dans la semaine du 14 septembre.

Le PRISME CULTUREL
une école exceptionnelle

Bienvenue à tous!

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Lac-St-Jean: 662-8193
Saguenay: 695-0453

Subventionné par le M.A.C. Permis du M.E.Q. 070504

«Mongrain» se régionalise

CJPM-TV dévoile sa programmation

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI (CL) — Bien que les émissions locales ne bénéficieront pas de plus de temps d'antenne que l'an dernier, le poste CJPM-TV, à l'instar d'autres stations régionales affiliées à Télé-Métropole, ne veut pas être seulement un canal à sens unique.

Dans ce but, plusieurs émissions d'information importantes seront conçues de manière à coller à l'actualité, tant de la métropole que des régions dont la présence sera accrue par des reportages concernant nos événements majeurs.

C'est ainsi que l'émission «Mongrain de sel», qui sera à l'antenne 52 semaines consécutives, du lundi au vendredi, sera à l'écoute du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Aussi, «L'heure juste», émission qui axera d'abord sur l'actualité.

Le poste débutera ses émissions à 6h30 avec «Salut, bonjour», au cours de laquelle on retrouvera cinq parties dont le contenu sera régional, avec la participation de l'animateur Alain Turbide. Ce sera également lui qui sera à l'émission «La vie au Saguenay—Lac-Saint-Jean, de 11h30 à 11h45, pour y présenter des entrevues et informations sur les activités sociales.

Les informations locales seront données entre 12h08 et 12h18, ainsi qu'à l'édition du «TVA 18 heures».

Nouveautés

Plusieurs émissions vedettes demeurent au programme de Télé-Métropole multi-région (TMMR), dont «Claire Lamarche» qui devrait refaire une émission sur les Bleuets; mais cette fois, il s'agira bien des gens vivant et travaillant au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Plusieurs nouveaux téléromans tenteront de conquérir les téléspectateurs. Il y aura

«La montagne du Hollandais» le lundi à 19h00, «La trentaine» reprise et suite de la série qui avait été présentée à Radio-Québec; «Au nom du père et du fils», d'après le roman de Francine Ouellette.

On souligne également le retour de Lise Payette qui a connu de belles heures dans l'art de faire des entrevues intelligentes et mordantes. Elle sera à l'antenne le diman-

che à 21h00, soit tout de suite après «Star d'un soir» animée par Pierre Lalonde et dont la formule renouvelée me semble fort intéressante.

En effet, on fera appel aux auteurs dont les textes soumis seront évalués dans le but d'être mis en musique et interprétés par un artiste populaire. Pour la première, émission, une jeune fille de 18 ans a connu la grande émotion de

voir les mots d'une de ses chansons, «Imagine», être interprétés par le BB. Une idée attrayante à suivre.

Les enfants pourront suivre les aventures des «Tortues Ninja» le samedi à 9h30; quant aux jeunes ils pourront retrouver les personnages de leurs émissions préférées (selon les sondages), «Chambre en ville» le mardi à 19h00 et «Chop-suey» le jeudi à 19h00.



Vous hésitez à vous engager dans ce tunnel?
Un Prêt personnel Scotia avec protection
du taux d'intérêt saura vous rassurer.



Alain Turbide

Si vous êtes membre du

CLUB Multipoints

Voici votre code
pour aujourd'hui

83006979

Sinon
composez sans
frais le
1-800-563-8688

Les taux d'intérêt applicables aux prêts personnels sont à leur plus bas. Et ce que vous apercevez pourrait bien être la lumière au bout du tunnel!

De toute façon, le moment est bien choisi de demander un Prêt personnel Scotia. En effet, la Banque Scotia vous offre actuellement une protection automatique du taux d'intérêt sur tout prêt admissible d'une durée de deux ou trois ans obtenu au plus tard le 14 novembre 1992*.

Plus précisément, si à la date du premier anniversaire d'octroi de votre prêt, notre taux de base est moins élevé que celui en vigueur un an auparavant, nous réduisons automatiquement d'un pourcentage correspondant à la différence entre ces deux taux de base, le taux d'intérêt de votre prêt, et ce jusqu'à son échéance. Il va sans dire

que si, au contraire, il y a hausse des taux d'intérêt, le taux applicable à votre prêt ne sera pas modifié.

Peu importe les fluctuations des taux d'intérêt au cours des douze prochains mois, vous bénéficierez de notre protection automatique du taux d'intérêt.

Pensez-y bien! Vous pourriez...

...acheter la voiture neuve dont vous rêvez.

...commencer ces travaux de rénovation que vous remettez toujours à plus tard.

...remplacer de vieux appareils ménagers.

...emmener votre famille en vacances.

...ou encore, régler vos dettes à taux d'intérêt plus élevé.

N'hésitez pas à venir en discuter avec nous.

Nous ferons l'impossible pour satisfaire votre demande dans les plus brefs délais.

* Sous réserve de certaines conditions et restrictions. Renseignez-vous à toute succursale de la Banque Scotia.

Banque Scotia

Toronto

Table listing various stocks and their prices, including Pegasus, Penn West, Petro Canada, and others.

Coup d'oeil

NEW YORK

Dow Jones: 33257.35 Changement net: -10.26
Volume: 161 370 000

MONTREAL

Indice Composé: 1776.13 Changement net: -6.87

TORONTO

TSE 300: 3402.90 Changement net: -0.10

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

Table listing active industrial values like Oshawa Group Ltd Cl-A, Banque Royale, Wescoast Energy Inc.

VALEURS D'INTERET LOCAL

Table listing local interest values like Abitibi-Price, Alcan, Bell Canada.

TRUST GENERAL 1/2 A 1% SUR VOS RENOUVELLEMENTS DE DEPOTS. TALBOT: 549-6490. RACINE: 693-6000 + JONQUIERE: 695-6490.

Fonds mutuels

Large table listing various mutual funds (ABC Funds, All-Canadian, BNP (Cda) Fonds, etc.) with columns for fund name, price, and change.

EN COLLABORATION AVEC LEVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.

Tableau comparatif des taux d'intérêt

Table comparing interest rates for various institutions (CIBC, B. Comm. ital., B. Laurentienne, etc.) across different terms and products.

Compilé par la Presse Canadienne

Prêt hypothécaire: assurance-vie non-incluse. Prêt personnel: taux minimum. Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.

Bourassa doit intervenir

Les fournisseurs de Steinberg aux abois

MONTREAL (PC) — Les fournisseurs de Steinberg demandent l'intervention du premier ministre Robert Bourassa pour que l'ancien géant de l'alimentation rembourse leur dû, soit au minimum 92 millions \$.

«Le gouvernement doit agir le plus rapidement possible afin que les fournisseurs de

Steinberg soient complètement payés, pas à moitié payés», a déclaré le porte-parole du Comité action des fournisseurs de Steinberg (CAFS), Laurent Bisailon, hier, à sa sortie de l'assemblée d'information des créanciers, qui a réuni plus de mille participants.

Paul Bertrand, nommé coordonnateur par le tribunal dans le dossier Steinberg en vertu de la loi fédérale C-36 sur les arrangements avec les créanciers, a dévoilé au cours de cette assemblée les premiers chiffres officiels relativement aux dettes contractées par Steinberg auprès de ses quelque 5000 ex-fournisseurs, qui risquent de n'être jamais rem-

boursés.

Au total, la dette de Steinberg s'élève à 92 millions \$, mais de toute évidence cette somme augmentera puisque bon nombre de créances n'ont pas encore été comptabilisées.

Plusieurs créanciers avancent plutôt le chiffre de 150 millions \$.

Or, Steinberg devra d'abord

rembourser en priorité le syndicat bancaire (211 millions \$) et la Société de développement industriel du Québec (72,4 millions \$), si bien que la plupart des fournisseurs craignent ne devoir se contenter de restes, si restes il y a.

Laurent Bisailon du CAFS estime donc essentiel que le premier ministre Bourassa s'engage dans ce dossier afin de venir en aide aux fournisseurs, financièrement ou autrement.

«Le coût que le gouvernement ainsi que la société québécoise devront assumer est de beaucoup supérieure à toute somme que le gouvernement devra débours pour payer les créances des fournisseurs de Steinberg», a plaidé M. Bisailon.

Le porte-parole du CAFS prévient que plusieurs fournisseurs pourraient être appelés à fermer leurs portes ou réduire considérablement leur niveau d'activités sans intervention de l'Etat, entraînant ainsi la perte de «plusieurs centaines d'emplois».

Remboursement

Bertrand ne peut fournir de garantie

MONTREAL (Selon PC) - Le coordonnateur dans le dossier Steinberg, Paul Bertrand, peu bavard lorsque interrogé par les journalistes, n'a pu fournir aucune garantie de son côté aux fournisseurs de Steinberg, à savoir s'ils pourront être remboursés, ne serait-ce qu'en faible partie.

Paul Bertrand s'est aussi refusé à préciser s'il pourrait recommander dans son plan de remboursement, qu'il déposera le 1er octobre, la vente de quelques filiales de Steinberg, dont Smitty's Super Valu et le Groupe Valdi. Les liquidités récoltées de ces ventes permettraient ensuite à Steinberg de rembourser plus généreusement ses créanciers.

«Tous les scénarios vont être envisagés», s'est contenté de mentionner M. Bertrand à ce sujet.

Mais même la vente de Smitty's et du Groupe Valdi pourrait laisser les fournisseurs en reste. «L'optimisme n'est pas effréné», a notamment indiqué Jean-Yves Fortin, de la firme d'avocats Bélanger Sauvé, qui représente 40 créanciers dans le dossier Steinberg.

Pour M. Fortin, il faudra d'abord savoir à quel prix ces filiales pourraient être vendues dans le cadre d'un délai relativement court. Le Groupe Valdi et Smitty's ont une valeur aux livres respectivement de 19,7 et de 131,2 millions \$.

M. Fortin n'écarte pas la possibilité que les fournisseurs puissent plutôt se voir garantir un retour sur la vente future de ces filiales, dans un an par exemple, au moment où il sera possible de tirer davantage d'une telle transaction.

Dans son rapport aux créanciers, le coordonnateur Paul Bertrand laisse d'ailleurs planer cette hypothèse.

«Vous constaterez que tout plan (de remboursement) sera fonction de la capacité de réaliser certains actifs à leur valeur maximale dans le temps plutôt que de procéder à une liquidation hâtive et désordonnée», a fait remarquer M. Bertrand, dans son document remis aux créanciers.

D'autre part, les fournisseurs ont choisi hier leurs représentants permanents au sein du comité des créanciers qui aura à travailler au cours des prochaines semaines avec

le coordonnateur, Paul Bertrand. Les fournisseurs ont évincé les représentants de la Caisse de dépôt et du groupe Ivanhoe, qui faisaient partie du comité intérimaire.

«Ca va être plus sain comme climat. Il y aura un seul intérêt pour tous les membres du comité», a fait valoir l'avocat Jean-Yves Fortin, auteur de la proposition de nomination des nouveaux membres du comité permanent des créanciers,

adoptée à la quasi unanimité.

La Caisse de dépôt est propriétaire d'Ivanhoe, qui détient un vaste parc immobilier regroupant la plupart des anciens magasins Steinberg.

C'est le 1er octobre prochain que les ex-fournisseurs de Steinberg connaîtront les remboursements auxquels ils auront droit, soit au moment du dépôt du plan de remboursement par le coordonnateur dans le dossier, Paul Bertrand.

Air Canada nie tout

MONTREAL (PC) — Air Canada a nié, lundi, avoir soumis une nouvelle offre de fusion à sa rivale, les Lignes aériennes Canadien International.

Selon le transporteur de Montréal, l'information diffusée lundi voulant qu'Air Canada ait porté son offre antérieure de 4\$ à 6\$ l'action n'est «pas fondée».

L'offre de fusion soumise par Air Canada à la société mère de Canadien, PWA, a expiré le 14 août sans avoir obtenu l'aval de PWA. Celle-ci a ensuite repris les pourparlers en vue de céder le quart de ses actions à la société American Airlines. Air Canada n'a jamais révélé la teneur précise de sa proposition de fusion.

Le porte-parole d'Air Canada, Denis Couture, a indiqué que la société reste ouverte à la discussion avec PWA au sujet d'une fusion mais n'a pas

voulu dire s'il y a actuellement des discussions en cours à ce sujet.

Pendant ce temps, certains employés de Canadien International s'efforcent toujours de recueillir de 100 à 160 millions \$ pour assurer la poursuite des pourparlers avec American et éviter une fusion avec Air Canada. Ils craignent qu'une telle fusion n'entraîne la disparition de plus de 10000 emplois.

Le Groupe **Multitech Inc.** Experts-Conseils



Jacques Bergeron



Jean Bergeron

Messieurs Jacques Bergeron et Jean Bergeron avisent leur clientèle, qu'ils unissent leur expertise sous une nouvelle raison sociale "Le Groupe Multitech Inc." afin de continuer à bien les servir.

Messieurs Jacques Bergeron et Jean Bergeron possèdent une vaste expérience dans le domaine de l'ingénierie.

L'équipe du "Groupe Multitech Inc." est une équipe multidisciplinaire et continue comme par le passé, d'assurer les services d'ingénierie suivants:

- Mécanique industrielle
- Mécanique du bâtiment
- Électricité
- Instrumentation
- Structure

Et ce, avec toute la compétence qui leur est reconue.

Le Groupe Multitech Inc.

2849, Place Davis, Jonquière (Québec), G7S 2C6
Tél.: 548-8716 / Fax: 548-4009

Si vous êtes membre du
CLUB Multipoints

Voici votre code
pour aujourd'hui

28322212

Sinon
composez sans
frais le
1-800-563-8688



DU POISSON - L'ouragan Andrew qui est passé par la Louisiane a causé d'énormes dégâts matériels. Il a aussi provoqué des dommages écologiques. A preuve, ces poissons que les fortes marées ont repoussé sur les plages mais qui n'ont pu regagner la mer. On en dénombre des centaines de milliers sur les côtes louisianaises sur une distance d'environ 20 milles. (Photo PC)

Incendie au foyer Father Dowd

Des gicleurs auraient réduit l'ampleur de la catastrophe

MONTREAL (PC) — Le chef de district Claude Gagné, du Service de prévention des incendies de Montréal, est catégorique: l'incendie qui a fait sept morts et trois blessés au centre d'accueil Father Dowd, le 7 avril, n'aurait pas été aussi catastrophique si l'établissement avait été doté d'un système de gicleurs ou, à tout le moins, de détecteurs de fumée.

«Un gicleur, c'est comme un pompier qui fait le pied de grue dans la chambre...», a-t-il dit, hier, lors de l'enquête publique du coroner Cyrille Delage, chargé d'éclaircir les circonstances de cet incendie funeste, l'un des pires à survenir à Montréal au cours des dix dernières années.

Les victimes, toutes des femmes en perte d'autonomie

âgées de 76 à 92 ans, ont péri asphyxiées pendant leur sommeil, dans des chambres du 5e étage de la maison d'accueil située dans le quartier Côte-des-Neiges.

Le coroner Delage, qui se bat depuis cinq ans pour que les hôpitaux, les prisons ainsi que tous les foyers pour handicapés et personnes âgées soient pourvus de gicleurs, a expliqué qu'un tel équipement, quoique coûteux, aurait ralenti la progression des flammes et, par ricochet, considérablement facilité les opérations d'évacuation des patients.

L'absence de détecteurs de fumée (toutes les chambres et les corridors du vaste édifice de cinq étages qui peut abriter jusqu'à 135 personnes étaient protégés par des détecteurs de

chaleur) a estomaqué le coroner. «Les détecteurs de chaleur, c'est bon, mais ils sont moins efficaces que les détecteurs de fumée. Ceux-ci sont plus sensibles et se déclenchent plus rapidement», a fait remarquer le coroner Delage.

Pourtant, deux semaines avant la tragédie, de l'aveu même du directeur de la maison Father Dowd, M. John Walker, une partie de l'immeuble avait été rénovée et un nouveau dispositif de contrôle électronique des équipements de protection contre le feu avait été installé au premier étage de l'immeuble.

«Pourquoi ne pas avoir profité de l'occasion pour remplacer les détecteurs de chaleur?», a demandé Me Pierre Cimon, qui assistait le coroner. «On projetait de le faire, mais ça été retardé pour des raisons de coûts», a répondu M. Walker, ajoutant qu'il quémandait l'argent au ministère des Affaires sociales depuis son arrivée en novembre 1990.

C'est ce qui explique aussi qu'il n'y ait eu que sept employés (incluant un agent de sécurité) en service cette nuit-là, dont un seul au cinquième étage où étaient gardés pas moins de 22 patients. «On ne respectait pas le ratio de personnel recommandé par le ministère qui est d'un employé pour quinze patients», a reconnu M. Walker.

D'après le chimiste Ronald Coulombe, du Laboratoire de police scientifique, une défektivité électrique serait à l'origine du tragique incendie. Un court-circuit, croit-il, se serait produit dans une rallonge qui alimentait un téléviseur et une petite lampe. Pour on ne sait trop quelle raison, le fil, a-t-il précisé, était coincé sous une plinthe chauffante.

A l'issue de l'audience, le coroner Delage a indiqué qu'il allait remettre ses conclusions au ministère de la Justice d'ici deux ou trois semaines.

Construction domiciliaire

Croissance prévue quasiment partout

MONTREAL (PC) — Des taux d'intérêt favorables et des mesures incitatives du fédéral vont contribuer à une croissance des mises en chantier dans la plupart des provinces, a indiqué, lundi matin, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Selon les principales conclusions du rapport sur les perspectives nationales du marché de l'habitation, la construction résidentielle reprendra son essor, et au Québec, en 1993, elle s'établira à 44 500 unités. Toutefois, en 1992, les mises en chantier y chuteront de 10,6 pour cent et totaliseront 39 900 unités.

«Pour 1993, un meilleur marché du travail allié à des taux d'intérêt favorables donneront l'élan nécessaire au secteur de la construction résidentielle. L'année 1992 marquera la fin de cinq années de baisses consécutives de la construction résidentielle au Québec», de dire Kim-Anh Lam, économiste régionale à la SCHL.

La diminution de la construction prévue pour 1992 reflète le stock élevé de logements locatifs inoccupés et une demande de maisons de moins en moins grande. Cette situation s'explique d'une part par l'expiration des programmes provinciaux «AMI» et «Montaux, montoit» qui a incité les promoteurs à devancer les travaux en 1991 et, d'autre part, par la faiblesse du marché de la revente qui a freiné la demande de maisons neuves destinées aux acheteurs expérimentés. Quant aux nouvelles maisons détachées, leur nombre diminuera de 11,2 pour cent en 1992 et augmentera de 24 pour cent en 1993.

La baisse de 10 pour cent de la construction de logements multiples sera attribuable à une forte diminution de nouveaux logements locatifs. Le nombre de nouveaux appartements locatifs (7500 unités) en 1992 atteindra le plus bas niveau jamais enregistré au Québec, les taux d'occupation de la province étant les plus élevés au Canada.

Une amélioration du marché locatif permettra de relancer la construction de logements multiples en 1993.

Le marché de la revente, après un début vigoureux stimulé par des baisses appréciables des taux d'intérêt, ne pourra pas soutenir le même rythme en raison du climat précaire prévalant sur le marché du travail. Le nombre de transaction SIA progressera de 8 pour cent en 1992 et de 15 pour cent en 1993. Le marché, dominé par des maisons de premier acheteur, marquera une faible progression de prix de 1 pour cent en 1992. En 1993, avec l'amélioration prévue du marché, le prix moyen augmentera de 3 pour cent.

La Colombie-Britannique et les provinces des Prairies vont prendre la tête en 1993 dans l'activité de la construction avec des hausses de l'ordre de 20 pour cent.

La Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve sont deux autres provinces qui connaîtront des baisses en 1992 qui tourneront autour de dix pour cent.

L'an prochain, la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba vont enregistrer des augmentations de plus de 15 pour cent. Ailleurs, elles seront plus faibles. En Saskatchewan, elle baisseront légèrement.

Triple meurtre

Trois accusations portées contre un homme de 22 ans

SAINT-JEROME (PC) — Trois accusations de meurtre au premier degré ont été portées, hier, contre Gino Vigliotti, 22 ans, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Le jeune homme est accusé des meurtres de Marie-Thérèse Labelle, 32 ans, de Sainte-Thérèse, et de Diane Paquette, 44 ans, et Lorraine Bourgeois, 60 ans, toutes deux Boisbriand.

Vigliotti, qui demeure détenu, comparaitra à nouveau le 8 septembre alors que le tribunal fixera la date de son enquête préliminaire.

Le corps de Mme Labelle a été découvert vendredi soir à l'arrière d'un entrepôt aux

limites des villes de Rosemère et de Boisbriand.

Moins de 12 heures plus tard, les enquêteurs de la SQ étaient appelés à se rendre à Sainte-Thérèse où l'on venait de découvrir deux autres cadavres à l'intérieur d'une résidence. Ces victimes ont été identifiées comme étant Diane Paquette, 44 ans, et sa belle-mère, Lorraine Bourgeois, 60 ans. Les trois femmes avaient été poignardées à plusieurs reprises.

Le suspect a été arrêté à l'hôpital de Saint-Eustache où il était soigné vraisemblablement après avoir tenté de s'enlever la vie en se lacérant les poignets et la gorge.

CSST

Un travailleur gagne après 9 ans de lutte

DRUMMONDVILLE (PC) — Un travailleur de la compagnie Dominion Textile de Drummondville, Yvon Sawyer, âgé de 69 ans, vient d'obtenir gain de cause après une guérilla judiciaire qui aura duré près de neuf ans. En appel d'une décision rendue par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Commission des affaires sociales du Québec vient de lui accorder une indemnité de 141 751 \$ et une rente viagère mensuelle de 1613,93 \$, à être versée par la CSST.

Le tout a débuté le 9 septembre 1983 quand M. Sawyer, un syndiqué de l'Union des ouvriers du textile-coton (UOTC), qui représente les employés de Dominion Textile, a déposé une réclamation à la CSST à la suite de difficultés respiratoi-

res survenues au travail. Employé à la Dominion Textile dans l'atelier de cardage de coton depuis 1939, M. Sawyer soutenait que le taux de poussière de coton se déplaçant dans l'air ambiant était la cause de ses problèmes de santé.

La compagnie plaideait au contraire que les difficultés de son employé provenaient de son tabagisme. A la suite d'un premier refus de la CSST, la cause a été portée devant le bureau de révision de cet organisme qui a également refusé d'octroyer un dédommagement. Des objections intermédiaires ont été étudiées et finalement, la cause a été entendue et jugée par la Commission des affaires sociales, qui a renversé les deux décisions antérieures.

EXCURSION AUTOBUS ROUGEMONT, 18, 19, 20 septembre, cueillette pommes, dégustation vin fromage, tour bateau "Mouchie", biotope, insectarium, théâtre Imax Etc. \$209.00 net.

ACAPULCO MEXIQUE DEPART 11 février 1993, 3, 4, 5 semaines
Informations: VOYAGE DE GROUPE LISE DESBIENS 542-5877, 542-3304, 348-6596
Permis du Québec.

À NOS BÉNÉVOLES, AUX MÉDIAS ET À NOS DONATEURS...

MERCI DE VOTRE *petit coup d'*
VOUS NOUS PERMETTEZ DE MIEUX LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1 et de votre générosité

JEAN-YVES LABERGE ET FILS Inc.
A-S-P-H-A-L-T-E

- TERRASSEMENT
- EXCAVATION • POSE DE TOURBE • MUR DE REMBLAI
- PAVÉ UNI
- TERRE ET GRAVIER

Chicoutimi — Jonquières — La Baie
ESTIMATION GRATUITE
543-9641

Paix en Yougoslavie

Cyrus Vance ira à Genève

NATIONS UNIES (Reuter) — Le médiateur des Nations unies Cyrus Vance se rendra mercredi à Genève pour relancer le processus de paix yougoslave.

«Ce sera difficile», a dit lundi le coprésident du groupe Onu-CEE mis en place lors de la conférence internationale de

Londres la semaine dernière.

Les promesses initiales de cessez-le-feu ont toutes été rompues, a-t-il fait remarquer lors d'une conférence de presse.

«Les parties en présence ne respectent pas leurs engagements vis-à-vis de Sarajevo», a-t-il ajouté, tout en soulignant

la responsabilité de tous les combattants dans la rupture des nombreux cessez-le-feu signés jusqu'à présent.

Selon les documents signés à Londres, les Serbes de Bosnie doivent notamment regrouper leurs armements lourds autour de Sarajevo, Bichac, Goradzé et Jajce et les placer sous contrôle de l'Onu.

Cyrus Vance semble n'attendre que peu de résultats de la reprise jeudi des pourparlers de paix à Genève. Mais il a précisé que sa première tâche serait d'organiser

une réunion de la nouvelle commission de travail sur la Bosnie-Herzégovine.

Cyrus Vance a également indiqué que Marrack Goulding, sous-secrétaire général de l'Onu chargé des opérations de maintien de la paix, était lundi à Zagreb pour des discussions initiales sur la prise en charge par les forces de l'Onu des armes lourdes serbes et irait le 3 septembre en Bosnie.

Marrack Goulding rencontrera ensuite Cyrus Vance et fera son rapport au Conseil de sécurité.

En bref

Le pape va beaucoup mieux

LORENZAGO DI CADORE (AP) — Le pape Jean-Paul II qui se repose depuis 15 jours à un petit village des Dolomites non loin de Cortina d'Ampezzo, reprend des couleurs, du poids et

redécouvre les plaisirs de la vie loin des obligations du Vatican.

«ce n'est plus une convalescence, ce sont des vacances», a déclaré le porte-parole Joaquin Navarro qui accompagne le souverain pontife presque tous les jours lors de ses randonnées en montagne.

H&R BLOCK

L'ÉQUIPE FISCALE DU CANADA

LE COURS D'IMPÔT DE H&R BLOCK DÉBUTE BIENTÔT

Des milliers de personnes se rendent chez H&R Block pour apprendre à préparer des déclarations de revenus et se font de l'argent par la suite en devenant conseillers fiscaux. H&R Block, la firme la plus importante au monde quant à la préparation de déclarations de revenus, offre un cours d'impôt, permis n° CP0072, qui commence le 16 SEPTEMBRE. Des cours sont disponibles le matin, l'après-midi, le soir ou les fins de semaine.

Des instructeurs d'expérience enseignent les lois fiscales, la théorie, et l'application. Les discussions et les travaux pratiques permettent aux étudiants d'assimiler graduellement la matière du cours et de maîtriser, au fur et à mesure, des situations fiscales de plus en plus complexes.

Le cours est à conseiller aux gens qui veulent parfaire leurs connaissances en matière d'impôt. D'autre part, ce cours apprend aux étudiants comment repérer les stratégies fiscales qui leur permettent de faire des économies, et les prépare pour une carrière profitable.

Le coût du cours est très raisonnable et comprend les livres et fournitures nécessaires. Les diplômés reçoivent un certificat d'aptitude. Il est possible que certains d'entre eux soient invités à postuler un emploi chez H&R Block mais ils ne sont nullement obligés d'accepter.

De plus amples informations au sujet du cours d'impôt peuvent être obtenues en s'adressant au bureau de H&R Block au 170 Racine Est, Chicoutimi ou en composant le 543-8442.

N.B.: Les cours sont aussi offerts à:

ALMA: 668-0107 ROBERVAL: 275-4290
DOLBEAU: 276-8025

SUPER SPÉCIAL À LIQUIDER VENTE FINALE

VRAI PRIX D'ENCAN



Camions 1988 GMC
cube 14' diesel

Un seul prix **9 495\$**

FAITES VOTRE CHOIX

NOLICAM Location Camion Inc.

1910, boul. St-Paul - CHICOUTIMI

Tél.: 545-4444

Asphalte

+ 25 ans d'expérience

Henri Laberge inc.

Excavation - terrassement - pelouse - remplissage - pavé uni - mur de soutènement - terre - gravier
ESTIMATION GRATUITE

Jonquières - Saguenay-Lac-St-Jean - Chicoutimi - La Baie

Tél.: 547-1122



Lilianne Laberge
propriétaire



APPEL D'OFFRES

VENTE D'UN IMMEUBLE À JONQUIÈRE

NR/é.: 01593

Désignation de l'immeuble

Un immeuble connu comme étant formé de parties des lots 4 et 5, rang IV du cadastre du canton de Jonquières, division d'enregistrement de Chicoutimi comprenant un terrain d'une superficie approximative de 20 565,8 mètres carrés avec un bâtiment ayant servi d'entrepôt à sel d'une superficie d'environ 162,58 mètres carrés, le tout situé au 4824, boulevard du Royaume à Jonquières.

Conditions de vente

- La valeur marchande de l'immeuble est estimée à 20 000 \$.
- Toute soumission doit être conforme aux conditions décrites dans la documentation de cet appel d'offres.

Visite des lieux sur rendez-vous

Renseignements et documentation disponibles à l'endroit suivant:

Société immobilière du Québec
Messieurs Jean-Guy Rochon ou Roger Drolet
475, rue St-Amable, 7e étage
Québec (Québec)
GIR 4X9
Tél.: (418) 643-8835

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le 25 septembre 1992 à 11 h.

Guy Vachon, ing.
Vice-président Affaires immobilières et Construction



Société immobilière du Québec

L'IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

Soyez enfin libéré
Cessez de fumer



Si vous êtes membre du

CLUB Multipoints

Voici votre code pour aujourd'hui

54199753

Sinon composez sans frais le 1-800-563-8688

MISE AU POINT

Dans la circulaire "La réclame pour le foyer" de Sears insérée dans le Quotidien du 1er septembre 1992, veuillez noter que les produits et la prime Clinique annoncés à la page B6 ne sont pas disponibles dans tous les magasins Sears. Les prix des meubles Rancho pour chambre de jeunes annoncés en page A2 sont incorrects; ils devaient se lire comme suit:
Lit no 66103. Ord. 569,99 \$.
Ch.....341,99 \$
Bureau no 63105. Ord. 389,99 \$.
Ch.....233,99 \$
Chaise no 63107. Ord. 134,99 \$.
Ch.....89,99 \$

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de la faillite de
SUPERMARCHÉ KÉNOGAMI INC.
CS 150-11-000284-927:

LOT (1)

Fonds de commerce de marchandises alimentaires
Valeur approximative (au vendant) \$150.719.00
(condition spéciale: les offants auront la possibilité de liquider sur place pour le lot (1) seulement. Les conditions et obligations s'y rattachant seront déterminées dans les conditions et réserves mentionnées plus bas.

LOT (2)

Équipement servant à l'opération d'un supermarché
Valeur approximative indéterminée

LOT (3)

Équipement servant à l'opération d'un supermarché \$100.000.00

Toutes les offres devront être faites pour chaque lot séparément. Les offres devront être cachetées et sur le recto de l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite: Offre Supermarché Kenogami Inc.

Toutes les offres faites pour les lots 1, 2 et 3 devront être accompagnées d'un chèque, visé de 15% du montant de l'offre et devront être livrées au bureau du syndic, au 255 Racine est, bureau 720, Chicoutimi:

Pour le lot (1) avant vendredi le 4 septembre 1992 à 10h30 de l'avant-midi pour l'ouverture des soumissions à laquelle les offants sont invités à assister.

Pour les lots 2 et 3 avant mercredi le 16 septembre 1992 à 14h00 de l'après-midi pour la deuxième ouverture des offres à laquelle les offants sont invités à assister.

INSPECTION DE L'ACTIF

LOT (1)

La visite des actifs aura lieu sur rendez-vous seulement avec M. Jeannot Fillion au (418) 549-1717.

LOTS (2) ET (3)

La visite des actifs pour les lots (2) et (3) se fera mardi le 8 septembre 92 de 10h00 à 17h00.
Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

AUTRES CONDITIONS ET REVERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Les conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offre et il est de la responsabilité de chaque offant d'en obtenir une copie.

Chicoutimi, le 31 août 1992.

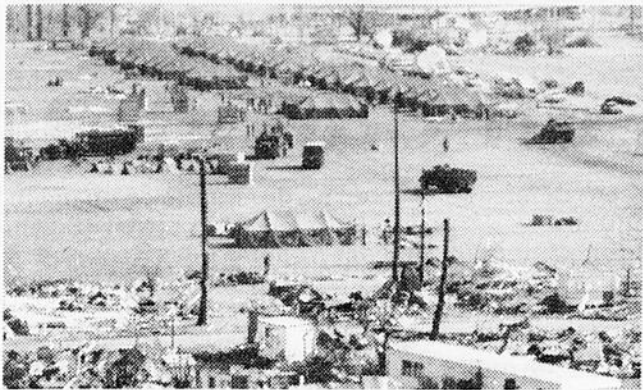


Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.

le syndic
Claude Lacroix, f.c.g.a., syndic

ÉGALEMENT BUREAUX À:
ALMA - JONQUIÈRE - VILLE DE LA BAIE

Édifice Trust Général
255, Racine Est, bureau 720
C.P. 787
Chicoutimi
G7H 5E1
(418) 549-1717



AIDE — Les Marines américains ont dressé des camps, à Homestead en Floride, pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Andrew. L'armée offre des soins médicaux et de la nourriture.

Cyclone Andrew

Record pour les assureurs

MIAMI (Reuter) — Le cyclone Andrew qui a tué 29 personnes dans le sud des Etats-Unis la semaine dernière et a fait des milliards de dollars de dégâts est aussi une catastrophe pour les assureurs, qui n'avaient jamais connu d'année aussi noire.

Les compagnies d'assurances avaient dû déboursier 4,2 milliards\$ — une somme sans précédent — après le passage de l'ouragan Hugo en 1989. Andrew leur coûtera beaucoup plus cher, a déclaré lundi Gary Kearney, directeur du service des catastrophes au Groupe de Servi-

ces des Assurances américaines. Son agence évalue notamment les dégâts occasionnés par les catastrophes naturelles.

«C'est déjà l'année la plus coûteuse de notre histoire et il nous reste encore quatre mois avant de la terminer», a-t-il noté.

Son agence a recensé depuis le début de cette année pas moins de 21 cas de «catastrophes» aux Etats-Unis, des situations qui affectent plusieurs milliers de personnes et entraînent des centaines de demandes de versements. Au total, quatre milliards\$ ont déjà été

Décès

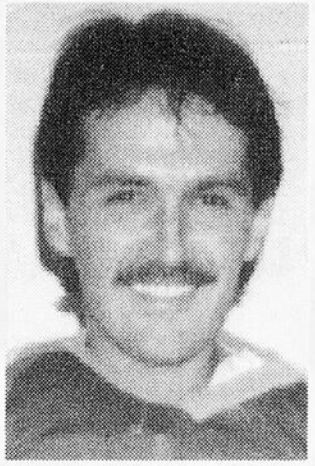
BELLEAU (M. Henri-Georges) — A l'Hôpital St-Sacrement le 29 août 1992, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Henri-Georges Belleau époux de dame Monique Perron. Il demeurait à Québec. M. Belleau a été professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa et chercheur à la bibliothèque du parlement à Ottawa. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté mardi le 1er septembre 1992 en l'église St-Dominique à 14h00 et de là au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier Est à Québec. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie religieuse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses beaux-frères et belles-

soeurs: Murray Kemp (feu Thérèse Belleau) d'Australie, Georges-Henri Perron (Gisèle Girard) de Chicoutimi, Colette Perron (Paul Gagnon) de Québec, Fernand Perron (Jacinthe Ouellet) de Chicoutimi, Michèle Perron (Jacques Tremblay) de Shawinigan, André Perron (Pierrette Bergeron) de Chicoutimi, Thérèse Perron de Québec, Madeleine Perron (Pierre Boucher) de Québec, Berthilde Daigle de Québec, Monique Leblond de Knowlton, ses oncles et tantes, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(es). Direction des funérailles: Maison Lépine-Cloutier de Québec.

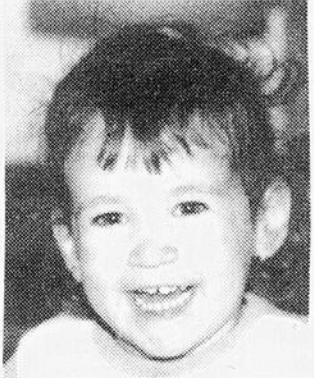
bénévole du «PROJET IMAGE» sera présente au salon funéraire afin de recevoir vos dons. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire du Saguenay, 2555 St-Dominique, Jonquières.



DROLET (M. Georges) — Est décédé à l'Hôpital d'Alma le 31 août 1992 à l'âge de 79 ans et 2 mois, M. Georges Drolet, fils de feu Joseph Drolet et de feu dame Hélène Simard, demeurant autrefois rue Taché, Chicoutimi. Selon la volonté du défunt la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 septembre 1992 à 14h00 en l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il était le frère de feu Rosaire Drolet (Marguerite Morin), feu Marie-Louise Drolet (feu Edouard Lapointe), Marie-Marthe Drolet (feu Jean-Louis Delisle), Thérèse Drolet (Georges-Henri Robin), feu Marcel Drolet (Annette Brassard), Marie-Paule Drolet (feu Marcel Monfette), feu Mathilde Drolet (feu Thomas Robin), feu Maurice Drolet (Lucette Boulianne). Il laisse également dans le deuil, de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



DESMEULES (M. Jean) — Est décédé accidentellement le 30 août 1992 à Chicoutimi (nord), à l'âge de 37 ans, M. Jean Desmeules fils de M. Antoine Desmeules et de dame Georgette Girard, demeurant au 90 Laniel à Chicoutimi (nord). La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Emery Gravel Inc., 2075 boulevard Tadoussac à Chicoutimi (nord). Les funérailles auront lieu mardi le 1er septembre 1992 à 11h00 en l'église St-Luc. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Emery Gravel Inc. et les cendres inhumées au cimetière de St-Fulgence. Il laisse dans le deuil sa fille: Annie; ses grands-parents maternels: M. Philippe Girard et dame Dagny Olsen; ses frères et soeurs: Bernard Desmeules (Pauline Trudel), Claire (Laurent Faucher), Claude (Andrée Tremblay), Reine (Rodrigue Piché), Huguette (Robert Maltais), Denis (Guylaine Allard), Louise (Léo Simard), Martine (Michel Piché), Luc (Lynda Tremblay). Il laisse également plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, il sera possible de le faire au salon funéraire en faveur de la «Fondation de la Dysmorphie Musculaire». Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi (nord).



LECLERC (Marie-Christine) — Le 30 août 1992 est décédée à Alma à l'âge de 3 ans et 7 mois, Marie-Christine Leclerc, fille de M. Pierre Leclerc et de dame Christianne Cloutier, demeurant au 475 Scott Ouest, Alma. La dépouille mortelle est exposée aujourd'hui mardi le 1er septembre 1992 à compter de 10h00 en la Résidence Funéraire Bérubé & Fils Inc, 620 Boulevard Dequen Nord, Alma. Les funérailles auront lieu aujourd'hui le même jour à 16h00 en l'église St-Joseph et les cendres seront déposées au cimetière d'Alma. Outre ses parents elle laisse dans le deuil son frère Sébastien, ses grands-parents: Cécile Turcotte (feu Maurice Leclerc), Thérèse Godin, Jacques Desbiens, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Bérubé & Fils Inc.



GAUDREULT (Mme Marguerite Côté) — Est décédée le 30 août 1992 à l'Hôpital de la Baie, à l'âge de 75 ans et 5 mois, dame Marguerite Côté, épouse de feu M. Marcellin Gaudreault, demeurant à l'Auberge Joie de Vivre, d'Arvida. La dépouille mortelle est exposée à la Coopérative Funéraire d'Arvida, 2750 de la Salle, Jonquières. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 septembre 1992 à 14h00, en l'église Ste-Thérèse. La dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au Columbarium St-Dominique. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jocelyn, Ginette (André Dufour), Serge, ses petits-enfants Annie, Martin, Patrice (Josée Lapointe), Eric, Rémy, Dany, Jimmy; ses frères et soeurs: feu Lorenzo Côté (Laurette Côté), Almas Côté (Anita Girard), feu Rosario Côté (Thérèse Bouchard), Blanche-Yvonne Côté (Ovila Truchon), feu Eliette Côté (Odina Audet), Lauréat Côté (Odélie Claveau), feu Jeanne d'Arc Côté (Jean-Joseph Savard), feu Gérard Côté (Rolande Dallaire), ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Une



NERON (M. René) — Est décédé à l'Hôtel-Dieu de Roberval le 30 août 1992 à l'âge de 72 ans et 1 mois, M. René Neron époux de dame Victoire Tanguay, fils de feu Arthur Neron et de feu Berthe Lévesque, demeurant au 631 rue Principale, à St-Prime. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Funéraire Marc

Leclerc & Fils, 103 12ème Avenue, St-Prime. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 septembre 1992 à 14h00 en l'église de St-Prime et l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Huguette (Alain Drolet), Danielle (Roger Boulianne), Sylvie (Réjean Verreault), Lise (Fernand Potvin), Chantale (Serge Guay), et ses 9 petits-enfants. Il était le frère et le beau-frère de: Fernande, Emilien (Yvonne Beaulieu), Lorenzo (Aline Beaulieu), Cécile (feu Jean-Marie Tremblay), Claude (Marie-Berthe Bouchard), Jacques (Normande Roy), Françoise (Jean-Marie Côté), Robert (Anne-Marie Blackburn), Marcel (Marie-France Giguère), Jean-Paul (Mariette Durand), Roger (Louise Bouchard); feu Léo Tanguay (en première noce feu Jeannette Tessier, et en secondes noces Irène Marquis), Alphée Tanguay (Carmen Tanguay), feu Jeannette Tanguay (feu Xavier Lamontagne), Armand Tanguay (Gertrude Bonneau), feu Ludovic Tanguay (en première noce feu Gilberte Laberge, et en secondes noces Adeline Potvin), feu Arthur Tanguay (Marie-Rose Perron), feu Lucien Tanguay (Lucie Lamontagne), Rita Tanguay (Gabriel Fortin), feu Jean-Paul Tanguay (Colombe Couture), feu Simonette Tanguay (René Couture). Egalement, il laisse de nombreux parents et amis. Il était membre de l'âge d'or et membre honoraire de la garde paroissiale. Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



ROUSSEAU (M. Armand) — Le 30 août est décédé au Centre Hospitalier d'Alma à l'âge de 72 ans et 9 mois, M. Armand Rousseau, époux de dame Jeanne d'Arc Gaudreault, demeurant au 143 rue de l'Eglise, Mistassini. La dépouille mortelle est exposée au Funéraire Hébert & Fils, 83 rue Dequen, Mistassini. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 septembre 1992 à 16h00 en l'église St-Michel de Mistassini. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Benoît (Juliette Cantin), feu Claude, Bernard (Fabienne Tremblay), Gaétane (Jacques Tremblay), ainsi que ses petits-enfants: Claudine (Pierre Larocque), Jean-Pierre, France, Annick, Audrey, Eric (Manon Sauvageau), Martin, Francis, Annie (Benoît Simard), Julie, ainsi qu'une arrière petite-fille Shéridan, plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur don à la Fondation de Centre Hospitalier de Dolbeau. Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils de Mistassini.



BOILY (Mme Doris) — La messe anniversaire de Mme Doris Bolly épouse du Dr. Gilles Guillemette, demeurant au 690, avenue Roberval, sera chantée mardi le 1er septembre 1992 à 19h00 en l'église Notre-Dame de Roberval. Parents et amis sont invités à y assister. Direction funéraire: Maison Harvey Ltée, de Roberval.

Sinistrés de Floride

Aide de la part du Canada

Les Canadiens ne pouvaient pas demeurer insensibles aux difficultés du sud de la Floride, après le passage de l'ouragan Andrew.

«Les Américains sont toujours prêts à venir en aide aux gens victimes de désastres naturels un peu partout sur le globe, or aujourd'hui ce sont eux qui ont besoin d'aide», a déclaré M. Jim Egan, de Toronto, qui a

communiqué avec l'Armée du Salut, à Fort Lauderdale, afin d'obtenir une liste des articles dont on a le plus besoin.

«On nous a demandé du savon, des couches, du shampoing, des biberons, des assiettes, des bols et des tasses de cartons, des piles et des ouvre-boîtes (non électriques)», a-t-il indiqué.

M. Egan a émis l'espoir de pouvoir expédier un

chargement de ces produits vers la Floride au cours de la semaine.

De son côté, M. Al Best, propriétaire de Best's Ice Manufacturing, une usine de fabrication de glace, de Grand Bend, lieu de villégiature sur le lac Huron, en Ontario, a expédié quelque 5000 sacs de glace à Homestead, en Floride.

«Cette glace est destinée à la Croix-Rouge américaine qui en a grandement besoin pour conserver les aliments», a dit M. Best.

Avec le temps frais qu'a connu l'Ontario durant l'été, la compagnie avait un surplus «mais nous avons dû tout de même travailler durant deux jours pour en avoir suffisamment», a précisé le vice-président, Dave Best.

La compagnie a ensuite discuté avec un partenaire en affaires, M. Dick Nolan, de Green Bay, au Wisconsin, propriétaire d'une compagnie de camionnage.

«Il venait justement d'acheter, à Chicago, trois camions frigorifiques, qu'il se propose de vendre en Amérique centrale. Nous conversations au téléphone quand nous avons conclu qu'il était idiot d'envoyer à bas un camion vide - alors que des gens ont besoin d'aide à la suite du passage de l'ouragan.»

Explications demandées

Menaces contre un Canadien à Kiev

KIEV (PC) — Le chargé d'affaires du Canada à Kiev, Nestor Gayowski, a fait savoir, lundi, qu'il a l'intention de demander des explications au ministère des Affaires étrangères d'Ukraine à propos des menaces d'expulsion proférées contre un homme d'affaires de Toronto, ainsi que contre des Américains, des Allemands et des Suisses.

Au cours du week-end, l'ambassade américaine à Kiev a émis un communiqué pour demander une clarification au président ukrainien Leonid Kravchuk et le mettre en garde contre toute violation des

principes démocratiques et des droits de la personne.

La controverse a éclaté, la semaine dernière, au moment où le Torontois Borys Wrzesnewskyj et d'autres étrangers d'origine ukrainienne ont critiqué le président Kravchuk, au cours d'un congrès se tenant à Kiev.

M. Wrzesnewskyj est président de la section de Toronto des Amis canadiens de Rukh, qui a lutté pour l'indépendance de l'Ukraine contre l'Union soviétique et qui est opposé au gouvernement de M. Kravchuk, un ancien communiste.

Les Reds battus sur leur terrain

Walker atteint un sommet en carrière

CINCINNATI (PC) — Larry Walker a dirigé le festival offensif en produisant cinq points avec son 20e circuit, deux simples, dont un quand les coussins étaient tous occupés en cinquième, et un double quand il a permis aux Expos de remporter une victoire importante de 8-4 contre les Reds à Cincinnati.

Walker atteignait ainsi un nouveau sommet personnel en carrière. Le 10 juin 1991, il avait

produit quatre points contre les Padres à San Diego.

Cette victoire permet aux Expos de s'approcher à trois matches des Pirates de Pittsburgh et du premier rang de la section Est. Les Pirates étaient inactifs hier.

Mais Walker n'a pas tout fait seul. Il a reçu un sérieux coup de main d'une étoile montante chez les Expos, Greg Colbrunn.

Il a produit deux autres points avec son deuxième cir-

cuit de la saison et un simple dans une poussée de trois points en septième.



Michel Lajeunesse

«Colbrunn est un frappeur agressif. J'aime bien avoir deux ou trois gars de cette trempe dans l'alignement, a dit Felipe Alou. Il montre aux lanceurs adverses qu'on se présente à la plaque pour s'élançer. De plus, son jeu

s'améliore en défensive au premier coussin.»

Chris Nabholz tentait de devenir le cinquième lanceur des Expos à atteindre le plateau des 10 victoires, même s'il n'a pas connu autant de succès que lors de son dernier départ.

Le grand gaucher a cédé trois points à la suite de cinq coups sûrs, dont un circuit de deux points de Chris Sabo, en quatre manches et deux tiers de travail.

A son dernier départ, il avait blanchi les Braves d'Atlanta, espaçant sept coups sûrs en sept manches et un tiers.

Mel Rojas a finalement été le gagnant. Il a fermé la porte

en fin de cinquième quand les Reds menaçaient et il a fauché les frappeurs des Reds un à un jusqu'à ce que Sabo ne boucle son deuxième circuit du match après un retrait en huitième. Le petit bouledogue des Expos a complété le match, lançant pendant quatre manches et un tiers pour porter sa fiche à 5-1.

Le gaucher Tom Bolton (2-3), a essuyé le revers après avoir accordé cinq coups sûrs, dont deux circuits, deux buts sur balles et cinq points en cinq manches de travail.

Spike Owen, qui a marqué trois fois, a obtenu un double et un simple et a produit l'autre point des gagnants.

La victoire d'hier

Un signe précurseur du dernier droit ?

CINCINNATI (PC) — Les Expos viennent de boucler le mois d'août avec un dossier plus que respectable de 17

Walker a su saisir sa chance

CINCINNATI (PC) — Larry Walker a connu la soirée la plus productive de sa jeune carrière et il croyait qu'il était temps que cela se produise.

«Je m'élançais mieux depuis quelques semaines, mais je n'avais pas vraiment la chance de produire des points.

«Quand je me suis présenté ce soir avec des coureurs en positions de marquer, je me suis dit qu'il ne fallait pas que je rate ces chances. J'ai toujours le sentiment que c'est mon travail de produire des points.»

Walker a mentionné que les Expos avaient montré encore une fois beaucoup de caractère.

«Nous avons confiance, c'est certains. Nous n'avons pas de grandes démonstrations de joie quand nous gagnons et c'est la même attitude que nous avons quand nous perdons. Nous nous sommes faits botter le derrière sérieusement à Houston. Mais nous sommes revenus à la charge avec deux victoires.

«Des gars comme Spike Owen et Moises Alou frappent la balle très solidement. Ils ont pris la place de Delino DeShields et je me retrouve avec des coureurs sur les sentiers quand c'est mon tour au bâton.»

Pour ce est de Rojas, il doit retourner à Montréal demain auprès de son épouse malade. Il a tout donné ce qu'il avait dans le bras.

«J'ai travaillé très fort ce soir. J'ai lancé plus de balles-froides que d'habitude. Quand j'ai vu comment la balle voyait, je me suis dit qu'il fallait garder les tirs bas. Même là, Chris Sabo a pu étirer les bras et en frapper une solidement.»

victoires contre 10 revers. Ils ont fait tonner leurs bâtons hier et Felipe Alou espère que c'est là une indication de ce qui va se passer en septembre.

«Des gars comme Larry Walker, Spike Owen, Mel Rojas, Greg Colbrunn ont connu de gros matches ce soir, a dit Alou. C'est peut-être un signe de ce qui va se passer dans le dernier mois.

«Je sais que Walker, pour un, avait connu une deuxième moitié de saison exceptionnelle l'an dernier. Il n'est pas encore au sommet de sa forme. Mais il a montré qu'il est capable de jouer malgré les blessures.»

Alou a louangé le travail de Colbrunn.

«Je sais que je vais avoir une décision à prendre quand Ivan Calderon reviendra au jeu. Nous ne savons pas encore qui va jouer au premier but. Colbrunn n'a pas joué du tout l'an dernier. Il se retrouve de plus à une nouvelle position. Il est un jeune homme très impressionnant. Mais il faut croire que c'est lorsque nous avons de telles décisions à prendre que le club s'améliore.»

Course au championnat

En cinquième manche, quand les Reds se sont faits menaçants, Alou n'a pas hésité à remplacer son partant Chris Nabholz par Mel Rojas.

«Nous sommes dans une course au championnat. En milieu de saison, je n'aurais pas enlevé la chance à mon partant de gagner le match. Mais je croyais que je ne pouvais pas prendre la chance de le laisser dans le match avec les buts remplis et Chris Sabo à la plaque.

«De toute façon, Rojas est un des lanceurs les plus coriaces de tout le baseball. Il a les tirs, le contrôle qu'il faut et son sang est de glace. Il ne perd jamais son sang-froid. Il pourrait être le releveur numéro un pour la plupart des équipes du baseball. Il ne l'est pas ici parce que nous avons la chance d'avoir John Wetteland.»

le QUOTIDIEN SPORTS

En échange de Darrin Reed

Les Expos s'assurent des services de Bill Krueger

CINCINNATI (PC) — Quelques heures avant la date limite des échanges, les Expos ont comblé le seul besoin qu'ils croyaient avoir quand ils ont fait l'acquisition du vétéran releveur gaucher Bill Krueger, des Twins du Minnesota.

Les Expos ont cédé en retour le voltigeur Darrin Reed qui n'a jamais eu vraiment la chance de faire sa marque avec les Expos.

Krueger, un lanceur de 33 ans, peut être utilisé à toutes les sauces. Il était avec les Mariners de Seattle, l'an dernier, avec qui il a conservé une fiche de 11-8 comme partant. Utilisé comme partant et releveur avec les Twins cette saison, il a conservé un dossier de 10-6 avec une moyenne de points mérités de 4,60.

«Ce gars-là a commencé 27 matches cette saison pour les Twins. C'est un vétéran qui sait lancer, a dit le directeur général Dan Duquette. Il nous donne une bonne police d'assurance parce qu'il peut tout faire.»

Felipe Alou veut par ailleurs le rencontrer avant de prendre une décision à son sujet.

«Pour l'instant, nous n'avons pas vraiment l'intention de modifier notre rotation de partants avant d'avoir discuté avec Krueger, a mentionné Alou. Nous ne savons pas quand il a lancé la dernière fois. Mais je sais que Kevin Kennedy le connaît bien pour l'avoir déjà eu sous ses ordres

dans les ligues d'hiver.

«Pour ce qui est de Reed, c'était le mois d'avril qui recommençait pour lui. Ivan Calderon revient bientôt et il n'aurait pas eu la chance de jouer très souvent.»

Bonne courbe

Krueger pourrait être utilisé en relève pour affronter les frappeurs gauchers, mais il pourrait également prendre la place d'un gars comme Brian Barnes chez les partants.

Comme bien d'autres vétérans gauchers, ce n'est pas un lanceur puissant, mais on dit qu'il sait se comporter au monticule et que ses tirs à effets sont ses meilleurs atouts.

«C'est avec sa courbe surtout qu'il retire les frappeurs, a dit Kennedy, adjoint de Felipe Alou. Il force les frappeurs adverses à cogner des roulants. Il a longtemps été un lanceur partant, mais nous pouvons l'utiliser de bien des façons.»

«Reed heureux+ Reed était un joueur populaire auprès de ses coéquipiers. Ils sont tous venus lui serrer la main quand ils ont appris la nouvelle. Quand on l'a demandé au téléphone, Larry Walker lui a même lancé à la blague: «Tu es mieux de faire vite, je pense que c'est George Bush qui veut te parler.»

Reed, qui s'était fracturé l'avant-bras droit quand atteint par un tir de Alejandro Pena le 4 avril 1991, deux jours

seulement après avoir été acquis par les Expos en provenance des Mets, a manqué toute une saison et n'a jamais eu une chance véritable de se faire valoir, lui qui est reconnu comme un frappeur qui possède beaucoup de puissance.

Il n'était pas vraiment malheureux d'être échangé.

«Je ne veux pas critiquer personne, mais je n'ai pas vraiment eu la chance de percer avec les Expos. Je n'ai rien à dire contre personne, comprenez-moi bien, mais si j'avais joué un peu plus, j'aurais sans doute pu connaître un peu plus de succès. Je voulais jouer pour les Expos et j'étais heureux ici, mais je ne peux pas mettre en doute les décisions qui ont été prises. Il est temps de passer à autre chose.

«J'aurai peut-être cette chance de jouer plus souvent au Minnesota. Je sais que le stade favorise les frappeurs. De toute façon, je m'attendais bien à quelque chose du genre. Je sais que les Expos n'avaient que neuf lanceurs et quand ils ont fait l'acquisition de Sean Berry, j'ai compris que je n'obtiendrais plus beaucoup de présences au bâton et que les Expos n'avaient plus vraiment besoin de moi.»

En 42 matches avec les Expos, Reed ne s'est présenté au marbre que 81 fois. Il n'a conservé qu'une moyenne de .173, lui qui cherchait toujours à claquer la longue balle. Il a d'ailleurs frappé cinq circuits et produit 10 points.

En retour de Russ Courtnall

Le Canadien va chercher Brian Bellows

MONTREAL (PC) — En l'espace de cinq jours, le Canadien a réalisé une importante refonte de ses effectifs qui devrait se traduire par du jeu plus



François Lemenu

offensif et spectaculaire.

Après Vincent Damphousse, obtenu jeudi dernier des Oilers d'Edmonton, le Tricolore est allé chercher hier Brian Bellows, un attaquant qui a défendu pendant 10 ans les couleurs des North Stars du Minnesota.

En retour, le directeur général Serge Savard a cédé l'ailier droit Russ Courtnall, qui avait déclaré vouloir jouer à Los Angeles.

Bellows, qui a été le

deuxième joueur réclamé au repêchage de 1982, est ce qu'on appelle un marqueur naturel. Dans la Ligue nationale, il a marqué 342 buts dont 55 il y a trois ans. La saison dernière, il n'a enfilé que 30 buts.

Savard reconnaît qu'il n'a pas été facile d'obtenir un joueur de qualité en retour de Courtnall, qui n'a pris part qu'à 27 matches la saison dernière.

«Le problème n'a pas été d'échanger Courtnall. La difficulté, c'était d'obtenir un bon joueur en retour», a commenté Savard.

Une réputation

Le directeur général du Canadien sait que Bellows traîne une mauvaise réputation à travers la ligue. Il y a maintenant quelques années que les North Stars cherchaient à l'échanger. Le Canadien a même déjà été sur les rangs mais le prix exigé était alors trop élevé.

«On a obtenu un joueur rejeté en retour d'un autre joueur



Brian Bellows

rejeté», a philosophé Savard.

«Dans une transaction, il y a parfois des vices cachés. C'est ce que nous allons découvrir dans le cas de Bellows. Mais je suis certain qu'on aura plus de

facilité à s'ajuster à Bellows qu'on en a eue avec Courtnall», a précisé le directeur général.

Selon Savard, Courtnall a représenté une déception à Montréal même s'il a été choisi le joueur de l'année il y a deux ans.

«Courtnall aurait dû marquer une trentaine de buts par saison mais pour une raison qui m'échappe, il ne voulait pas marquer 30 buts.»

Demers emballé

L'entraîneur Jacques Demers a bien connu Bellows du temps où il dirigeait les Blues de St. Louis et les Red Wings de Detroit. Hier, il ne tarissait pas d'éloges à son endroit.

«Je l'ai vu jouer pendant sept ans et je puis vous assurer qu'on vient de mettre la main sur tout un joueur. Il ajoute une toute autre dimension à l'équipe. Serge Savard vient de faire un grand coup», a dit Demers.

Demers ne s'en fait pas avec la réputation de Bellows. Il

croit savoir comment l'approcher.

«Avant la transaction, j'ai parlé à quelques-uns de ses anciens coéquipiers.

Je pense être son genre d'entraîneur. Pour fonctionner, Bellows a besoin d'encouragements. Une petite tape dans le dos est souvent juste ce qu'il lui faut.

«Bellows doit sentir qu'il est apprécié dans l'équipe et que son rôle est important», précise Demers.

«Bellows est de plus un athlète très sérieux. Il est en excellente condition physique en plus d'être un jeune homme impeccable à l'extérieur de la patinoire.»

Demers a l'intention de faire jouer Bellows à l'aile droite, lui qui lance de la gauche.

Quant à son contrat, il écoulera son année d'option. Il touchera 750000\$ US, mais Savard a l'intention de lui proposer une nouvelle entente prochainement.

En dépit d'un talent certain

Bob Gainey se montre critique envers Bellows

BLOOMINGTON, Minnesota (AP) — Brian Bellows a porté l'uniforme des North Stars du Minnesota pendant 10 saisons et il n'a jamais fait l'unanimité auprès des entraîneurs de l'équipe même s'il a connu sept campagnes de 30 buts ou plus.

L'entraîneur et directeur général Bob Gainey ne fait pas exception.

«Brian est un joueur de talent, un individualiste, un bon

L'offensive y gagnera

MONTREAL (PC) — «On va parler du Canadien comme l'une des équipes les plus offensives de la ligue», s'est exclamé Jean-Jacques Daigneault en apprenant que le Canadien venait de faire l'acquisition de Brian Bellows.

Le Tricolore compte maintenant sur un arsenal offensif qui se compare à la majorité des équipes de la Ligue nationale. Vincent Damphousse et Gilbert Dionne à gauche, Denis Savard et Stephan Lebeau au centre, ainsi que Kirk Muller et Brian Bellows à droite assurent au Canadien deux trios offensifs de qualité.

Hier, Daigneault était très enthousiaste à l'idée de compter Bellows parmi ses coéquipiers.

«C'est un gars qui travaille fort, dit-il. Quand il va dans les coins de patinoire, c'est pour en ressortir avec la rondelle.

«C'est aussi un bon marqueur, ajoute Daigneault. Il me fait beaucoup penser à Claude Lemieux.» Guy Carbonneau note que l'arrivée de Bellows et de Vincent Damphousse se traduira par un nouveau concept d'équipe chez le Canadien. Il croit que ces deux joueurs pourront donner près de 100 buts au Tricolore.

joueur offensif», a commenté Gainey, hier, après l'échange qui a envoyé Bellows au Canadien en retour de Russ Courtnall.

«Personne ne peut mettre en doute ses talents de marqueur. Sauf que la fiche de l'équipe au cours de la période qu'il a passée au Minnesota n'est pas reluisante et il doit en être tenu responsable.

«Il a été un deuxième choix au repêchage (1982) et il était perçu comme le meilleur joueur de l'équipe... mais le dossier des North Stars pendant son règne ne reflète certainement pas le présumé talent qu'il devrait avoir.»

Minnesota a présenté une fiche gagnante à une seule reprise au cours des huit dernières saisons.

Bellows a connu une saison de 75 points, dont 30 buts, en 1991-92, mais sa fiche au chapitre des plus ou moins était de 20... seul Bobby Smith, un ancien du Canadien, a fait pire.



Russ Courtnall

Performances supérieures

En 1990-91, il avait piétiné en saison régulière, mais il avait permis à son équipe d'accéder à la finale de la Coupe Stanley grâce à une production de 10 buts et 19 passes en sé-

ries.

Gainey, cependant, est du genre à commander des performances supérieures à chaque partie, que ce soit en saison régulière ou en séries.

«Au cours des deux dernières saisons, nous avons joué bien en deçà de .500, a commenté l'ex-capitaine du Canadien. Nous cherchons des moyens pour aligner un club gagnant. Il nous a fallu regarder qui était disponible, à quel prix et s'il en valait vraiment la peine.»

Avec 722 points, dont 380 passes, Bellows est le deuxième meilleur marqueur de l'histoire des North Stars après Neal Broten. Il a connu sa meilleure saison en 1989-90 lorsqu'il avait inscrit 55 buts et amassé 44 passes.

Courtnall, le septième choix des Maple Leafs de Toronto au repêchage de 1983, n'a jamais connu une saison de 30 buts. Sa meilleure prestation a été de 26 buts et 50 passes avec le Canadien en 1990-91.

De l'entraîn

«J'espère que Russ saura donner de l'entraîn à l'équipe», a déclaré Gainey qui était capitaine du Canadien quand Courtnall s'est joint à la formation en 1988. «Il vient de connaître une saison difficile en raison des blessures, mais c'est un joueur excitant qui saura apporter de la rapidité aux Stars. C'est le genre de joueur qui saura compléter un Mike Modano, par exemple.

«L'équipe devait procéder à des changements, a-t-il répété. Il n'était pas question de développer une attitude défaitiste.»

L'entraîneur du Canadien Jacques Demers ne partage pas l'opinion de Gainey à propos de Bellows:

«Je n'ai rien contre Russ Courtnall, mais Brian Bellows a la réputation de se présenter à chaque match et de donner tout ce qu'il a, a dit Demers. Les gens qui le connaissent bien me disent que c'est en plein le genre de joueur dont le Canadien a besoin.»

Internationaux de tennis des Etats-Unis

Ivanisevic et Seles brisent la glace

NEW YORK (AP) — Le Croate Goran Ivanisevic, médaillé de bronze aux Jeux de Barcelone, a battu le médaillé d'or olympique, le Suisse Marc Rosset 6-4, 6-4, 6-4 lors de la première journée des Internationaux de tennis des Etats-Unis.

Le match entre les deux médaillés de Barcelone n'a pas donné lieu à la bataille de puissants services que l'on s'attendait.

Ivanisevic (5e) n'a réussi que 12 as — moins du tiers qu'il avait obtenu en finale de Wimbledon contre Andre Agassi (37) — alors que Rosset

n'en obtenait que six.

Ivanisevic, qui avait perdu en demi-finale contre Rosset à Barcelone, a indiqué que ses expériences de Wimbledon et de Barcelone l'avaient bien servi sur les courts de Flushing Meadow.

«Si j'ai pu bien jouer à Wimbledon et à Barcelone, je peux le faire ailleurs», a dit le Croate. Rosset a commis trois doubles fautes lors de la première partie du match, incluant deux de suite, pour perdre son service après trois égalités. Le premier service de Rosset a souvent été chronométré entre 200 et 205

kilomètres/heure, mais son deuxième atteignait à peine 120 km/h.

Il a de plus commis 43 erreurs non-provoquées.

Dans les autres matches, l'Américain David Wheaton a défait le Torontois Andrew Sznajder 6-3, 6-7 (5-7), 6-3, 6-4.

L'Allemand Michael Stich (11e), champion de Wimbledon en 1991, a battu le Français Olivier Delaitre 6-4, 6-3, 6-4 alors que le Français Guy Forget (13e) a battu l'Américain Jim Grabb 6-2, 6-3, 7-6 (7-5).

Chez les femmes, la cham-

pionne en titre, la Yougoslave Monica Seles (1re) a défait l'Américaine Audra Keller 6-1, 6-0 en 45 minutes alors que Mary Joe Fernandez (7e) a dû revenir de l'arrière pour vaincre sa compatriote Donna Faber 3-6, 6-0, 6-4.

Les deux Canadiennes qui ont disputé leur premier match, hier, l'ont emporté.

Rene Simpson-Alter de Toronto a défait l'Italienne Sandra Cecchini 6-4, 6-3 alors que Patricia Hy de Richmond Hill, en Ontario, a facilement disposé de la Tchèque Eva Sviglerova 6-1, 6-1.

L'aventure prend une saveur provinciale

CHICOUTIMI (SE) - Il est maintenant assuré que l'édition 1992 du Tour des monts Valin en vélo de montagne aura une forte saveur provinciale.

Pour la première fois, les organisateurs de l'événement souhaitent accueillir une centaine de participants, cette année. L'objectif est maintenant à portée de mains.

«Nous avons déjà reçu 60 inscriptions, annonce l'un des principaux responsables du Tour, Michel Duchesne. Ça arrive de partout en province. Encore aujourd'hui, nous avons reçu des inscriptions de

Montréal et Saint-Georges-de-Beauce.

«Des 60 inscriptions déjà confirmées, au moins 30 viennent de l'extérieur de la région. Une vingtaine de cyclistes de Saint-Georges ont confirmé leur présence.

«Nous n'accepterons pas plus de 100 participants. L'an passé, entre 50 et 60 participants (sur 80) s'étaient inscrits le matin même du Tour. Les gens commencent à s'habituer et ils s'inscrivent plus tôt. Ce qui est remarquable, en plus du nombre de cyclistes déjà inscrits, c'est le fait que ce ne

sont pas les mêmes participants que l'an dernier. C'est du nouveau monde. Nos habitués n'ont même pas encore confirmé leur présence.»

Rappelons que le Tour des monts Valin en vélo de montagne sera présenté les 12 et 13 septembre.

Pendant deux jours, les cyclistes s'attaqueront à un parcours de 100 kilomètres. Si le Tour est ouvert à tous les intéressés, il est évidemment préférable d'avoir roulé régulièrement pendant la saison estivale.

«Le Tour des monts Valin

demeure essentiellement un défi personnel que l'on relève de la manière que l'on veut, en

prenant le temps que l'on veut», se plaît à répéter Michel Duchesne.

Au club Saint-François de Laval

Mercier remporte le «shoot-out»

LAVAL (PC) — A croire que Eric Mercier est devenu un expert de la compétition élimination.

Hier, au club Saint-François de Laval, Mercier a remporté l'épreuve «shoot-out», prélude à la troisième tranche du circuit de golf professionnel du Québec. Le vainqueur a éliminé Jean Laforce, de Joliette, en finale, quand il a inscrit un birdie au neuvième trou, alors que son adversaire, champion de la dernière compétition élimination au club de Beauce, a dû se contenter d'une normale. Mercier, qui en était à sa deuxième victoire cette saison dans ce genre d'épreuve (il avait remporté celle de l'Épiphanie en juin), a parlé d'un peu de chance dans cette deuxième victoire.

«A trois reprises, au premier, au quatrième et au sixième trous, j'ai dû passer par le «shoot-out» pour en quelque sorte sauver ma

peau. Heureusement toutefois, j'ai terminé en force».

Mercier aura trouvé le mot juste. L'adjoint de Serge Thivierge à Laval-sur-le-Lac, a inscrit des birdies sur les trois derniers trous. Et encore une fois, sa puissance l'aura bien servi. Au 16e d'une longueur de 333 verges à normale 4, il a placé son coup de départ à huit verges environ de la coupe. Puis sur le 18e (531 verges), à normale 5, il a placé son deuxième coup à environ 10 verges de la coupe.

«Ce genre de compétition est bien spéciale pour les golfeurs. Avec 10 compétiteurs au départ, les farces sont nombreuses. Mais plus le nombre diminue, plus la stratégie entre en ligne de compte. C'est définitivement une compétition qui plaît à tout le monde et qui permet de bien nous préparer pour l'épreuve principale», a expliqué Mercier.

/// Rapido ///

Midget à Dolbeau

L'équipe de hockey midget BB de Dolbeau a entrepris, hier, son camp d'entraînement. La première présence sur la glace est prévue pour jeudi soir, à 20h30, au centre sportif de Mistassini. Tous les jeunes du secteur Dolbeau, Mistassini et Normandin intéressés à tenter leur chance avec la formation midget sont invités à se présenter jeudi soir. Ils seront reçus par l'entraîneur Dany Tremblay. Ses adjoints sont Dann Tremblay (gérant) et Pierre Godin. Les entraîneurs attendent au moins une vingtaine de candidats, jeudi soir.

Bernard à Repentigny

Mélanie Bernard entreprendra aujourd'hui sa participation aux Internationaux juniors du Canada, à Repentigny. En première ronde, la Jonquiéroise retrouvera une rivale qu'elle connaît bien. Elle affrontera Sonya Jeyaseelan, cinquième favorite de la compétition. Le dernier duel entre les deux jeunes filles a pris fin en faveur de Mélanie Bernard.

Les Randonneurs

Après avoir célébré son anniversaire, en fin de semaine, le club Les Randonneurs du Saguenay prépare la suite de ses activités. Les 12 et 13 septembre, il proposera une sortie au centre d'interprétation Les Palissades, à Saint-Siméon, et au camp des Messieurs, à Petit-Saguenay. Les intéressés se retrouveront à 10h00, samedi matin, à l'entrée des Palissades (13 km de Saint-Siméon). Des randonnées familiales et intermédiaires de cinq et deux kilomètres seront proposées. Pour le souper au camp

des Messieurs, il faut réserver avant le 4 septembre. Il faut aussi réserver pour le coucher (20 places disponibles) et le déjeuner. Pour la randonnée familiale du dimanche le long de la rivière Petit-Saguenay, le point de rendez-vous est l'entrée du camp des Messieurs, à 11h00. Monique Danis (696-3257, en soirée) peut vous en dire beaucoup plus.

Patrouille canadienne

Afin de continuer à assurer la sécurité dans les différents centres de ski de la région, la Patrouille canadienne de ski a besoin de nouveaux membres pour la prochaine saison. La Patrouille est au beau milieu de sa campagne de recrutement. Elle prendra fin le 9 septembre par une réunion d'informations. Elle cherche des hommes et des femmes de 18 ans et plus de catégorie intermédiaire en ski alpin et en ski de fond. Evidemment, c'est du bénévolat. En retour, vous pourrez profiter d'un excellent cours de secourisme.

Voici les endroits où se tiendront des réunions d'informations, le 9 septembre, à 19h30: Chalet du Mont-Edouard, chalet du Mont-Bélu, club de Racquetball de Chicoutimi (Valinouët), restaurant Le Barillet (Mont-Fortin, Mont-Bleu et Norvégien), le pavillon Camil-Lavoie, local 323, (Mont Lac-Vert et Mont Villa-Saguenay), l'école Marius-Paré (Domiski) et le Cégep de Saint-Félicien (Toboski).

Hockey mineur à Alma

Les dirigeants du hockey mineur à Alma annoncent que les inscriptions en prévision de la prochaine saison seront acceptées les 3 et 4 septembre, de 18h30 à 20h00, au Creps d'Alma. L'inscription est pour toutes les catégories (5 à 17 ans).

En même temps, Alma vendra à très bas prix des équipements dont elle ne se sert plus. Egalement, les gens qui ont de l'équipement de hockey à vendre pourront le faire au foyer des ados.

Calendrier du pêcheur



DATES	Vos meilleurs moments de pêche!			
01 Sept.	8h00	10h00	15h30	18h30
02 Sept.	6h00	10h30	14h30	18h00
03 Sept.	6h30	10h30	14h30	18h00

Bonne pêche et soyez prudent!

Votre ami Réjean Bergeron



Si vous êtes membre du CLUB Multipoints

Voici votre code pour aujourd'hui

73713416

Sinon composez sans frais le 1-800-563-8688

RECRUTEMENT



L'ORGANISATION DE LA PATROUILLE CANADIENNE DE SKI EST À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PATROUILLEURS(EUSES) EN SKI ALPIN ET NORDIQUE POUR DIFFÉRENTS CENTRES DE SKI DE LA RÉGION

Soirée d'information

MERCREDI 9 SEPTEMBRE 19 h 30

- Alma (Pavillon Camille-Lavoie)
- Anse St-Jean (Mont-Edouard)
- Chicoutimi (Club de racquetball)
- Dolbeau (École Marius-Paré)
- Jonquière, St-Ambroise (Restaurant Le Barillet)
- La Bale (Mont-Bélu)
- St-Félicien (Cégep)



ORGANISATION DE LA PATROUILLE CANADIENNE DE SKI

Carol Bégin souhaite revenir à la barre

JONQUIERE (SB) - «Même si j'ai trouvé les deux derniers mois durs, je suis très intéressé par un retour à la barre des Voyageurs de Jonquière.»

Entraîneur-chef des Voyageurs depuis le début du mois de juillet, Carol Bégin entend bien être de retour en 1993.

«Nous (Michel Riverin, André Gagnon et moi) avons dirigé l'équipe durant 16 matches. Nous en avons eus environ 12 pour voir ce que l'on pouvait faire.»

«Nous avons terminé avec un dossier de 7-9 et je crois que c'est très satisfaisant.»

Mais rien n'a été facile. «Ce que l'on a trouvé dur, c'est le comportement des joueurs. Je ne pensais pas que c'était rendu comme ça.»

«Les gars veulent jouer au baseball, mais il ne se rendent pas toujours sur le terrain pour jouer.»

Carol Bégin estime que les Voyageurs ont besoin d'une restructuration complète dès l'an prochain sur le terrain.

«Il faut réévaluer tous les joueurs de l'équipe. Il faut penser aussi travailler avec 20 ou 21 joueurs et non pas seulement 15 ou 16.»

«En ayant plus d'un joueur à chaque position, on s'assure une saine compétition entre les joueurs.»

Carol Bégin et ses deux adjoints sont intéressés par un retour. «Si la direction veut de moi, je vais revenir. Mais il n'est pas question que je mette de la pression sur qui que ce



Carol Bégin

soit.

«De plus, je sais aussi qu'il existe présentement un vent de folie. Un vent qui dit que certains joueurs ne reviendront pas si je suis de retour.»

«Peut-être que certains ne sont pas heureux que l'on tente d'implanter une discipline au sein de l'équipe, ce qui va à l'encontre de leur façon de voir les choses.»

Holmes satisfait

D'autre part, le président du comité d'organisation du championnat canadien et des Voyageurs de Jonquière,

Claude Holmes, a tracé un bilan particulièrement positif de la dernière année.

«En ce qui a trait au championnat, ce fut difficile en raison du mauvais temps. Nous avons été pris avec plusieurs chambardements. Ça a fait très mal, car nous nous en sommes ressentis au niveau des assistances (environ 3500 spectateurs) et aussi sur les frais à assumer.»

«Malgré tout, on devrait rentrer dans notre argent. Il ne

devrait pas y avoir de déficit.» Quant à la saison des Voya-



Stéphane Bégin

geurs, Claude Holmes s'est dit déçu. «Ce fut décevant en raison du talent que nous avons sur l'équipe. Ce fut même prou-

vé durant le championnat.

«Mais il y avait un problème quelque part, car nous aurions dû terminer parmi l'une des quatre premières positions.»

A savoir s'il effectuera un retour l'an prochain à la présidence, Claude Holmes ne cache pas son intérêt. «J'aimerais bien revenir à la présidence.»

Par contre, les Voyageurs de Jonquière vont perdre leur gérant des quatre dernières années, Yvon Michaud, qui a décidé de tirer sa révérence.

Retour de François Fortin

Chez les Elites, personne n'est assuré de son poste

JONQUIERE (SB) - Après six revers d'affilée en match pré-saison, les Elites de Jonquière, de la ligue midget AAA, ont tout de même reçu de bonnes nouvelles, hier, en apprenant le retour de François Fortin.

Les Faucons de Sherbrooke (anciennement les Draveurs de Trois-Rivières) ont en effet retranché l'attaquant de Matane.

«Il s'agit effectivement d'une bonne nouvelle. François connaît le midget AAA et devrait nous donner un bon coup de main en attaque», d'expliquer le pilote des Elites, Claude Cormier.

Au même titre que Frédéric

Michaud, Fortin a passé la saison dernière au midget AAA.

Dimanche soir, les Elites ont disputé leur sixième et dernier match hors-concours et Cormier en a profité pour compléter sa formation.

«Les résultats des matches pré-saison importent peu, car on se devait, d'abord et avant tout, de préparer nos joueurs en fonction de la saison.»

«On voulait donner une chance à tout le monde de se faire valoir. On ne pouvait couper un joueur sans savoir ce qu'il peut faire sur la glace», mentionne le pilote des Elites.

En attaque, Cormier et ses adjoints Carl Bouchard et Mario Julien, ont retenu les Jonquérois Yannick Maltais, Simon Harvey, Frédéric Michaud et Dérék Michaud, de même que Sébastien Coll, Yohan Desrosiers, du Bas-Saint-Laurent, de Steeve Thériault, Benoit Caron, de Baie-Comeau, de Simon Lamoureux et Nicholas Savage, de la Gaspésie et de l'Almatois Christian Fortin, sans oublier François Fortin.

Du côté défensif, Cormier avoue qu'il a dû se montrer patient. «Mais certains ont augmenté leur rendement. Nous avons été patient, mais on devrait être en mesure de bien nous débrouiller.»

Les entraîneurs des Elites ont donc retenu Yannick Maltais, Charles Belzile, Hugo Tremblay, François Chouinard, de même que Marc Drainville (Trois-Rivières) et possiblement Jean-Philippe Langlois (Sainte-Foy). Ce dernier sera à Jonquière aujourd'hui.

Dans les filets, on retrouvera Michel Ethier (Montréal) et Bobby Rochon (Sainte-Foy).

Parmi les grands absents, on remarque le nom du Baieriverain, Luc Gagnon. «Il a connu un camp d'entraînement affreux. Je ne peux lui assurer un poste de régulier pour l'instant, mais nous voulons lui donner une chance.»

S'il veut s'entraîner avec l'équipe cette semaine, il aura fort probablement la chance de disputer les premiers matches

de la saison régulière, car des joueurs manqueront à l'appel (suspensions).

«La porte lui est toujours ouverte. S'il réussit à s'illustrer en fin de semaine et que d'autres ne font pas le travail que l'on attend d'eux, il pourrait se voir offrir un contrat», de mentionner Claude Cormier.

Car le pilote des Elites ne veut assurer de poste à qui que ce soit jusqu'à la fin de la saison.

«Nous voulons que l'équipe progresse. Notre objectif est de terminer parmi les quatre premières positions du classement général.»

«S'il le faut, nous allons déchirer des contrats. Personne n'est assuré de son poste jusqu'à la fin de la saison. Les gars doivent prouver ce qu'ils peuvent faire», note Claude Cormier.

/// Sport en bref

Pee-wee en cinquième place

L'équipe composée des meilleurs éléments du circuit régional de baseball pee-wee a participé, la semaine dernière, au championnat canadien de cette catégorie, à Summerside, Ile-du-Prince-Edouard. Elle a terminé en cinquième place. Dimanche, dans le match visant à déterminer le détenteur de la cinquième position, les régionaux ont battu l'Ile-du-Prince-Edouard, 11-3. Malheureusement, le téléphone était sans doute en dérangement dans ce coin de pays et il a été impossible d'obtenir les détails prévus.

Voyage aux Expos

Si vous désirez suivre les Expos au stade Olympique, les 6 et 7 septembre, ce message est pour vous. Un voyage est organisé pour la prochaine fin de semaine. Le prix de 70 \$ comprend deux parties de baseball, un coucher dans un hôtel du centre-ville, un autobus de luxe et des rafraîchissements. Le responsable est Philippe Jobin (693-889 ou 693-1676, après 19h00).

Deux nouvelles équipes joindront les rangs du midget AAA en 1993-94

JONQUIERE (SB) - Si tout se déroule comme prévu, la ligue midget AAA comptera de nouvelles formations en Mauricie et en Outaouais en 1993-94.

Il n'y aura finalement pas de guerre entre la Fédération québécoise de hockey sur glace (FQHG) et les dirigeants du midget AAA.

Les président régionaux de la FQHG et les hauts dirigeants de cet organisme provincial se sont réunis en fin de semaine à Québec afin de discuter de plusieurs points, notamment le dossier de l'expansion au midget AAA.

«Nous avons tout de même une résolution. La FQHG doit s'assurer que la ligue midget AAA procédera à une expansion de huit à dix équipes pour la saison 1993-94», de spécifier Guy Blondeau, directeur général de la fédération de hockey sur glace.

Les responsables de la FQHG ont le mandat de s'assurer du développement des hockeyeurs au Québec et désirent que l'expansion se réalise.

Ils veulent aussi conserver et même renforcer leur lien avec la ligue midget AAA.

Car, jusqu'à la semaine dernière, il se dessinait une belle lutte entre les deux organismes.

La ligue midget AAA désire ajouter seulement deux autres formations à ses rangs l'an prochain, alors que la FQHG souhaitait ardemment l'addition de quatre autres équipes de hockey.

Rémi Gilbert, directeur général de la ligue midget AAA, est bien heureux de la tournure des événements.

«Cela nous démontre que la ligue midget AAA est autonome. Nous avons pris une décision et il restait à la fédération à l'entériner.»

«De notre côté, nous voulions éviter de toucher ou de couper les territoires existants et les organisations qui sont en place depuis longtemps.»

«La seule façon d'y arriver était de procéder à une expansion de deux équipes.»

Les deux nouvelles régions

visées seront dévoilées mercredi lors d'une conférence de presse, à Montréal.

Mais tout indique que la Mauricie et l'Outaouais se retrouveront avec une concession du midget AAA. Le retour de l'Outaouais paraît bizarre, car cette même région a cédé sa concession il y a deux ans à la région de l'Abitibi.

Président des Elites de Jonquière, Alain Duchesne a apprécié cette prise de position de la FQHG.

«Je crois que c'est très sage de la part de la fédération. En prenant cette décision, elle vient d'éviter un conflit à l'intérieur duquel les vrais perdants auraient été les jeunes. Je pense aussi que les deux groupes sont au-dessus de ce genre de conflit.»

«Par contre, notre décision d'ajouter deux équipes ne signifie pas que la porte est fermée pour toujours à une autre expansion. La porte reste ouverte», a conclu le président Duchesne.

Trois autres joueurs retranchés

Joe Canale a complété sa formation

CHICOUTIMI (SE) - Joe Canale et ses acolytes ont maintenant terminé la majeure partie de leur travail de sélection. En retranchant trois autres candidats, hier, l'entraîneur des Saguenéens de Chicoutimi a présenté le visage qu'aura sa formation au début de la saison 1992-93.

A la conclusion de la séance d'entraînement d'hier, Joe Canale a donné congé à Denis Lamoureux, Gene Cournoyer et Simon Lacroix. Il avait posé le même geste à l'endroit de Luc Bastien, dimanche, après le match hors-concours face aux Faucons de Sherbrooke.

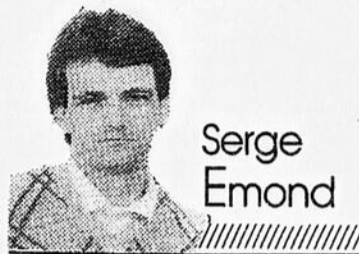
«Peut-être qu'un des trois joueurs retranchés aujourd'hui (hier) restera avec nous parce que Dany Beauregard partira le 8 septembre (pour le camp du Canadien de Montréal)», a expliqué Canale.

En comptant Daniel Paradis, qui participera au camp des Islanders de New York, les Saguenéens ont toujours 20 joueurs et deux gardiens à l'entraînement.

Sept nouveaux venus ont donc passé les premières semaines de la saison 1992-93 avec succès. Les élus sont le gardien Eric Fichaud, les défenseurs Yannick Jean et Vincent Dimuzio ainsi que les at-

taquants Dominic Savard, Rony Valenti, Eric Montreuil et Allan Sirois.

La première période ou-



Serge Emond

verte aux transactions dans la Ligue junior majeure du Québec a pris fin hier. S'il aurait bien aimé bouger, Joe Canale n'a pu compléter un marché avec une

autre équipe.

«Nous avons parlé, a-t-il simplement indiqué. Nous voulions le meilleur joueur disponible pour aider l'équipe. Nous étions à la recherche d'un joueur capable de compléter notre équipe.»

Canale est visiblement encouragé par le travail des Saguenéens depuis le début du calendrier pré-saison. Ils ont conservé une fiche de trois victoires et un revers.

L'entraîneur sait bien qu'il faut être prudent avec les résultats des matches hors-concours, mais il ajoute qu'ils ne doivent pas être pris à la légère.

«Je n'ai jamais vu une équipe perdre ses huit matches hors-concours et terminer en deuxième place durant la saison, a noté Canale. Je n'ai jamais vu une équipe gagner ses huit parties et finir la saison dans la cave du classement. Il faut trouver le juste milieu. «Nous n'avons pas joué un match hors-concours avec toute notre équipe. Nous avons toujours deux ou trois joueurs importants dans les gradins.

«Il y a deux ans, nous parlions de l'importance d'avoir une bonne liste de réserve. On commence à atteindre l'objectif.»

Carl Wiseman songeur face à son avenir

CHICOUTIMI (SE) - Carl Wiseman ne s'est pas entraîné avec les autres joueurs des Saguenéens de Chicoutimi, hier. Le vétéran de deux saisons s'est donné quelques jours pour penser à son avenir.

«Je dois décider si je suis prêt à revivre une saison

comme mes deux premières, a expliqué Carl Wiseman. Je fais toujours partie de l'équipe mais je dois décider si je suis prêt à être utilisé comme quatrième ou cinquième ailier droit. La décision m'appartient.»

Joe Canale a tenu des propos similaires. Il a laissé en-

tendre que Wiseman ne sera probablement pas utilisé très régulièrement au cours de la saison 1992-93. Il a discuté avec son vétéran de deux saisons pour lui expliquer sa position.

«Carl Wiseman est en période de réflexion, a annoncé l'entraîneur des Saguenéens. Avec lui, j'ai regardé le temps

de glace qui sera disponible. Il a demandé un peu de temps pour penser à son affaire.

«Carl Wiseman est à Chicoutimi depuis deux ans. C'est un bon ambassadeur pour la région et un très bon étudiant. C'est maintenant une question de temps de glace.»

Carl Wiseman, qui adore

Chicoutimi depuis le premier jour où il est arrivé, doit prendre une décision au cours de la semaine.

Pointes de plume — Les Saguenéens disputent un match hors-concours contre les Voltigeurs, ce soir, à Drummondville...

Au club Lac-Saint-Jean de Saint-Gédéon

Difficile victoire du duo Roy et Baril en classe AA

SAINT-GEDEON (SE) - Dans des conditions plus propices à la plongée sous-marine qu'au golf, Michel Roy et Guy Baril ont savouré une autre victoire, hier. Ils ont difficilement dominé le field day régional «deux balles meilleure balle» disputé au club Lac-Saint-Jean de Saint-Gédéon.

Les deux golfeurs jonquerois ont négocié le parcours du club Lac-Saint-Jean en 72 coups. Bruno Harvey et André Bouchard, du club hôte, ont réalisé le même exploit. Des

trous supplémentaires ont donc été nécessaires pour déterminer des vainqueurs de la classe AA.

Champions de la catégorie A, Jacques Besson et Julien Guillemette, de Dolbeau, ont également signé une carte de 72. Ils ont ainsi devancé Claude Lemieux et Robert Côté, du club Lac-Saint-Jean, par un petit coup.

Deux tandems du club Lac-Saint-Jean ont pris place au sommet de la section BB. Ro-

ger Boudreau et Robert Tremblay ont obtenu un résultat de 76, ce qui leur a assuré une priorité de deux coups sur Jean Lambert et Yves Vachon.

Enfin, le tableau B a été coiffé par Julien Pilote et Réjean Larouche. Ces golfeurs du club Lac-Saint-Jean ont terminé leur journée avec un pointage de 82.

Ce field day régional «deux balles meilleure balle» joué sous la pluie et les nuages sombres a attiré 64 joueurs.



DIFFICILE — Guy Baril et Michel Roy ont été couronnés champions de la classe AA après une victoire difficile sur le parcours du club de golf Lac-St-Jean de Saint-Gédéon, hier.

(Photo Steeve Tremblay)

Championnat canadien junior d'haltérophilie

Belle performance d'Eric Boisvert

CHICOUTIMI (SE) - Eric Boisvert, du club de Dolbeau, a aidé l'équipe du Québec à enlever le championnat canadien junior d'haltérophilie, en fin de semaine, à Edmonton.

Dans la catégorie des 56 kilos, Eric Boisvert a mis la main sur une deuxième position. Il a levé 72,5 kilos à l'arraché et 90 kilos à l'épaulé-jeté.

Boisvert avait obtenu sa participation à ce champion-

nat canadien en se distinguant lors d'un camp de sélection ayant pour but de former l'équipe provinciale. Un autre haltérophile du club de Dolbeau avait aussi tenté sa chance à cette occasion.

Le Québec était représenté à cette compétition nationale par une délégation de 15 athlètes et deux entraîneurs.

Au classement masculin, le

Québec a terminé au premier rang, devant l'Ontario et la Saskatchewan. Ces trois provinces ont terminé dans un ordre identique, en division féminine.

Le prochain championnat canadien junior se déroulera à Lasarre, en août 1993. Le Québec devra alors défendre le titre obtenu en fin de semaine.

Index-sport



Krueger joint les Expos — Page 26



Cournall échangé — Page 28



A saveur provinciale — Page 29

ST-AMBROISE EN FÊTE

Les 4-5-6 septembre 1992
ARÉNA: Marcel Claveau

SOIRÉE COUNTRY TOUS LES JEUDIS SOIRS

Restaurant-Bar La Coulée
ST-BRUNO

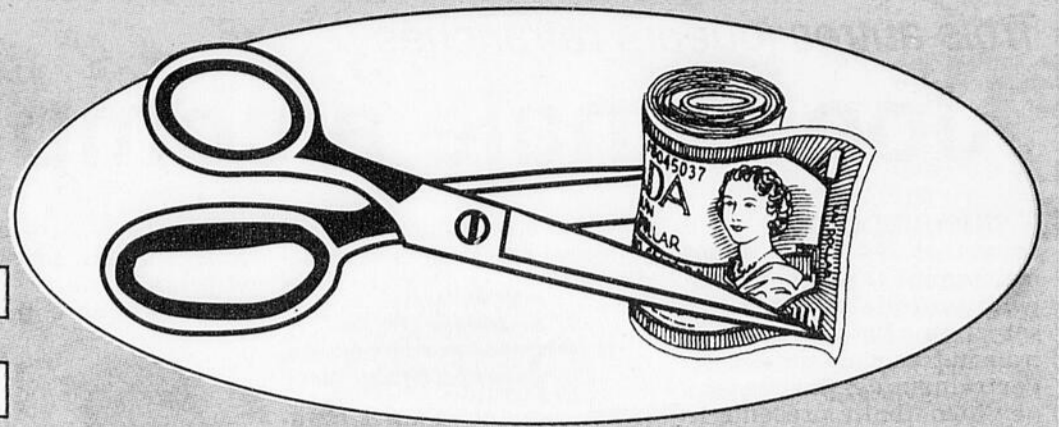
LA RENTRÉE Université du Québec à Chicoutimi

Le 3 septembre 1992

En spectacle: Les parfaits salauds - Too Many Cooks



LA GRANDE COUPURE



Vernis professionnel



- Base uréthane
- Séchage rapide
- 3 couches le même jour

1 litre: **14⁹⁹\$**
4 litres: **36⁹⁹\$**



Couleur plastic



- Base uréthane
- Séchage rapide
- Fini très résistant

1 litre: **12⁴⁹\$**
4 litres: **29⁹⁹\$**

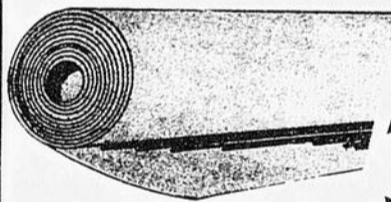
GSW Installation intérieure de foyer Vesta



- Comprend:
- Foyer Vesta
 - Pare étincelle
 - Prise d'air intérieure et extérieure
 - Fini noir de plus 15' de cheminée préfabriquée 2100°
- Rég.: 915\$ ens.

Spécial **795\$** ens.

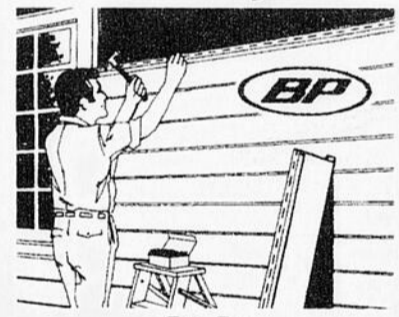
Tapis commercial



couleur gris

359\$ v.c.

Revêtement de vinyle



D4, D5

Régulier blanc

59⁹⁵\$ La toise

Garantie à vie
Non dégressif
Cessible

Perceuse sans fil

Modèle: cyclone #2664K-14

209⁹⁵\$



EN PRIME
Recevez une perceuse électrique 3/8"

Préart CUSTOMFLOOR

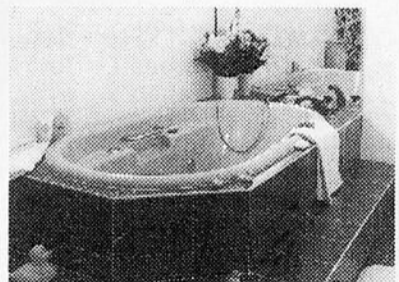


DOMCO

Plusieurs modèles en magasin

629\$ v.c.

Céramique à mur



6"x6" blanc

94¢ ch.



Laurent Lapointe

Itée

Ferplus

QUINCAILLERIE

1150, boul. St-Paul Chicoutimi 543-3391



Spéciaux en vigueur jusqu'au 5 septembre 1992. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les photos ou illustrations peuvent différer.